



2024 Assistance technique de l'OMC Rapport annuel

De meilleurs résultats et un
impact plus important

Assistance technique de l'OMC

Rapport annuel

De meilleurs résultats et un impact
plus important

2024

Table des matières

	Liste des figures	6
	Liste des infographies	7
	Liste des annexes	7
	Avant-propos	8
	Liste des sigles	10
	Résumé analytique	11
	Saluer les efforts des donateurs	21
	Chapitre 1 Bilan des résultats, suivi de l'impact	25
	Résultats axés sur l'impact	26
	Réussite de l'apprentissage	28
	Renforcer la transparence	30
	Participation accrue	38
	Formation en cours d'emploi	40
	Soutien aux accessions	44
	Encourager la participation des milieux universitaires	51
	Élargir le public visé	56



Chapitre 2 Donner la priorité à l'inclusion	59
Une assistance technique inclusive	60
Inclure les pays les moins avancés	62
Promouvoir la participation des femmes	64
Inclusion par la diversité linguistique	68



Chapitre 3 Évolution du programme de cours et de la participation	69
Niveaux de participation	70
Répondre à la demande	73
L'apprentissage progressif en action	75
Un contenu adapté	80
Gros plan	
Renforcer les compétences des fonctionnaires gouvernementaux en matière de négociations commerciales	86
Les partenariats de l'OMC en action	87
Gros plan	
L'assistance technique au cœur des initiatives novatrices sur le commerce numérique	90



Chapitre 4 Évolution de la gestion et des ressources de l'AT	93
Cadre pour la présentation des résultats	94
Gestion axée sur les résultats	95
Gérer les ressources pour l'AT	96



Annexes	
Annexe 1. Principaux résultats mesurés en 2024	100
Annexe 2. Matrice des activités	112

Liste des figures

Figure 1.	Vue d'ensemble des donateurs (2020-2024)	24
Figure 2.	Taux de réussite (2020-2024)	27
Figure 3.	Objectifs des activités d'AT en 2024	27
Figure 4.	Réalisation des activités d'AT en 2024	27
Figure 5.	Résultats pour les CRPC (2020-2024)	29
Figure 6.	Résultats pour l'apprentissage en ligne (2020-2024)	29
Figure 7.	Notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT (2015-2024)	30
Figure 8.	Réduction de l'arriéré de notifications relatives à l'agriculture (2020-2024)	31
Figure 9.	Présentation de nouvelles notifications OTC, par niveau de développement (2015-2024)	31
Figure 10.	Présentation de nouvelles notifications SPS, par niveau de développement (2015-2024)	31
Figure 11.	Nombre de documents "de fond" présentés par les bénéficiaires, par niveau de développement (2020-2024)	39
Figure 12.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité OTC, par niveau de développement (2020-2024)	39
Figure 13.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité SPS, par niveau de développement (2020-2024)	39
Figure 14.	Nombre de documents d'accession essentiels présentés (2021-2024)	48
Figure 15.	Réunions sur l'accession par type (2021-2024)	48
Figure 16.	Participation des observateurs aux activités d'AT selon l'état d'avancement du processus d'accession en 2024	48
Figure 17.	Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase III du PCO de l'OMC (2023-2024)	52
Figure 18.	Nombre d'étudiants des chaires de la phase III du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC (2022-2024)	53
Figure 19.	Activités de sensibilisation des chaires de l'OMC (2022-2024)	53
Figure 20.	Activités de sensibilisation au titre de l'AT de l'OMC (2020-2024)	56
Figure 21.	Part des participants originaires de PMA (2020-2024)	62
Figure 22.	Participation des PMA par type de formation en 2024	62

Figure 23.	Nombre d'activités d'AT par type et par langue en 2024	68
Figure 24.	Participation par type de formation en 2024	70
Figure 25.	Participation par mode de fourniture en 2024	70
Figure 26.	Nombre de participants par année et mode de fourniture (2010-2024)	71
Figure 27.	Nombre de participants par année et type de formation (2016-2024)	71
Figure 28.	Nombre d'activités par sujet	73
Figure 29.	Priorités des bénéficiaires concernant l'AT	73
Figure 30.	Demandes d'activités nationales (2014-2024)	74
Figure 31.	Évolution de la répartition des participants par niveau de la SAP (2015-2024)	76
Figure 32.	Nombre de participants aux activités de niveau avancé (2014-2024)	76
Figure 33.	Nombre d'activités d'AT par choix de parcours (2019-2024)	76
Figure 34.	Choix de parcours des participants (2019-2024)	76
Figure 35.	Distribution des méthodes de formation dans les activités d'AT en présentiel en 2024	77
Figure 36.	Formation sur les compétences en matière de négociations commerciales (2019-2024)	81
Figure 37.	Cours d'apprentissage en ligne en format interactif (2020-2024)	82
Figure 38.	Nombre de partenaires et d'activités conjointes (2020-2024)	87
Figure 39.	Contributions des partenaires aux cours de formation par type de contribution en 2024	87
Figure 40.	Évolution des contributions des partenaires (2020-2024)	87
Figure 41.	Ressources pour l'assistance technique (2015-2024)	96
Figure 42.	Dépenses d'assistance technique (2015-2024)	97
Figure 43.	Répartition des dépenses d'AT (2019-2024)	98
Figure 44.	Fonds non réservés (2015-2024)	98
Figure 45.	Financement des dépenses d'AT (2007-2024)	98
Figure 46.	Dépenses pour les activités par région (2024)	99
Figure 47.	Dépenses par résultat clé au titre de l'assistance technique de l'OMC	99

Liste des infographies

Infographie 1.	Aperçu des résultats de 2023	16
Infographie 2.	Schéma des activités d'AT	20
Infographie 3.	Résultats clés	26
Infographie 4.	Déroulement de l'atelier sur l'évaluation en douane	35
Infographie 5.	Observateurs par état d'avancement du processus d'accession en 2024	49
Infographie 6.	Carte du monde des chaires de l'OMC	54
Infographie 7.	Demandes de supports de formation	57
Infographie 8.	Trafic du site web de l'OMC par catégorie de page	58
Infographie 9.	Proportion de participantes dans les activités d'AT, par région, en 2024	64
Infographie 10.	Principaux enseignements retenus par les participants à la formation sur le commerce et l'égalité des genres	65
Infographie 11.	Activités nationales et régionales par pays "hôte" en 2024	67
Infographie 12.	Participants par région et type d'activité (2023-2024)	67
Infographie 13.	La participation en chiffres	72
Infographie 14.	Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC pour l'AT	75
Infographie 15.	Types d'activités par mode de prestation	83
Infographie 16.	Cadre concernant l'impact de l'AT de l'OMC	94

Liste des annexes

Annexe 1.	Principaux résultats mesurés en 2024	100
	Impact	100
	Résultat clé 1	102
	Résultat clé 2	106
	Résultat clé 3	108
	Résultat clé 4	110
Annexe 2.	Matrice des activités	112
	Résultats clé 1 – 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres (milliers de CHF)	112
	Résultat clé 2 – Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession (milliers de CHF)	114
	Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs (milliers de CHF)	114
	Résultat clé 4 – Les parties prenantes non gouvernementales connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent (milliers de CHF)	116
	Autres coûts des programmes – dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation (milliers de CHF)	116
	Total général récapitulatif – (milliers de CHF)	116

Avant-propos

Par Xiangchen Zhang
Directeur général adjoint de l'OMC



En 2024, l'OMC a commencé l'année sur une note positive en accueillant deux nouveaux Membres, à la treizième Conférence ministérielle tenue à Abou Dhabi (ÉAU), en février. Les Comores et le Timor-Leste sont devenus les 165ème et 166ème Membres de notre organisation. Ils sont aussi les 10ème et 11ème pays les moins avancés (PMA) à rejoindre l'OMC depuis sa création en 1995.

Comme d'autres pays en développement et PMA Membres et observateurs, les Comores et le Timor-Leste ont bénéficié de programmes d'assistance technique (AT) de l'OMC tout au long de leur processus d'accession. Ce soutien a été crucial pour accroître leur capacité de faire face aux complexités de l'accession à l'OMC, ce

processus ayant duré 17 ans pour les Comores et près de 8 ans pour le Timor-Leste. Ces accessions réussies soulignent le rôle essentiel de l'AT dans le renforcement des compétences et des cadres institutionnels nécessaires pour que les économies en développement puissent participer pleinement au commerce mondial.

Je saisis cette occasion pour féliciter à nouveau leurs gouvernements pour leur travail intense et réaffirmer la détermination du Secrétariat à les soutenir pendant la phase suivant l'accession et au-delà, pendant qu'ils continueront de s'adapter aux règles et principes de l'OMC afin de tirer pleinement parti des avantages de leur statut de Membre. Je remercie également les différentes

“ L'accession réussie des Comores et du Timor-Leste à l'OMC souligne le rôle essentiel de l'assistance technique dans la promotion d'un système commercial multilatéral plus inclusif.

divisions du Secrétariat de l'OMC impliquées dans la fourniture de l'AT pour leur dévouement indéfectible afin de doter les Membres et les observateurs en développement de la capacité de participer effectivement au système commercial multilatéral.

Outre ces accessions historiques, l'année 2024 a également été marquée par des progrès dans divers autres domaines dans lesquels l'AT entre en jeu. Pour la deuxième année consécutive depuis les perturbations causées par la pandémie de COVID-19, l'AT de l'OMC a fourni des résultats positifs, 82% des objectifs ayant été pleinement ou partiellement atteints. La plupart des indicateurs indiquent la croissance, des résultats stables ou des perspectives prometteuses.

En 2024, l'AT de l'OMC a permis de former plus de 19 000 fonctionnaires gouvernementaux – deuxième chiffre le plus élevé jamais enregistré – dont plus de 5 000 provenaient de PMA. Si la participation aux activités en présentiel a diminué, l'apprentissage en ligne a atteint un niveau record, ce qui témoigne de la pertinence et de l'efficacité croissantes de notre transformation numérique. Dans le même temps, notre approche concernant la fourniture de l'AT est restée axée sur une combinaison fluide des apprentissages virtuels, en présentiel et en ligne pour optimiser les ressources et maximiser l'impact.

En réponse à la demande des bénéficiaires, l'AT s'est encore développée de manière à couvrir des questions hautement prioritaires, avec plus d'activités sur des sujets tels que l'agriculture, les licences d'importation, les normes et les compétences en matière de négociations commerciales. Le présent rapport annuel met également en avant le soutien apporté dans le cadre de l'AT en faveur d'initiatives visant des questions tournées vers l'avenir, y compris le commerce numérique.

Ces progrès ont été réalisés malgré l'accroissement des contraintes financières. En 2024, les contributions volontaires non réservées pour l'AT ont atteint le niveau le plus bas jamais observé. Dans ce contexte difficile, nous sommes plus reconnaissants que jamais aux Membres donateurs dont le soutien rend possibles les efforts vitaux concernant le renforcement des capacités et est essentiel pour favoriser un système commercial multilatéral véritablement inclusif. Le Secrétariat reste déterminé à maximiser l'impact avec des ressources limitées pour continuer de répondre aux besoins des bénéficiaires de l'AT.

Xiangchen Zhang
Directeur général adjoint

Liste des sigles

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	PI	Propriété intellectuelle
AT	Assistance technique	RJP	Programme des jeunes professionnels
CAPC	Cours avancé de politique commerciale	PMA	Pays les moins avancés
CHF	Francs suisses	PME	Petite et moyenne entreprise
CIPC	Cours d'introduction à la politique commerciale	PSA	Programme de stages sur l'accession
CM13	Treizième Conférence ministérielle de l'OMC	SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
CM14	Quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC	SPS	Sanitaire et phytosanitaire
CRPC	Cours régional de politique commerciale	TAMS	Système de gestion de l'assistance technique
ECOACC	Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase	UE	Union européenne
EPC	Examen des politiques commerciales	ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
FGAS	Fonds global d'affectation spéciale		
FIMiP	Programme franco-irlandais pour les missions		
GAR	Gestion axée sur les résultats		
IMV	Institut multilatéral de Vienne		
ITC	Centre du commerce international		
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise		
OMC	Organisation mondiale du commerce		
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle		
ONG	Organisation non gouvernementale		
OTC	Obstacles techniques au commerce		
PCO	Programme de chaires de l'OMC		
PCS	Préoccupation commerciale spécifique		

Résumé analytique



- Les résultats globaux de l'AT de l'OMC ont poursuivi une trajectoire à la hausse en 2024, prenant appui sur la reprise enregistrée en 2023.
- En 2024, le nombre d'activités d'AT enregistré a été le plus élevé de la dernière décennie, plus de 19 000 participants ayant été formés tout au long de l'année.
- L'approche mixte pour la fourniture de l'assistance technique – combinant des éléments virtuels, en présentiel et des éléments d'apprentissage en ligne – a pris de l'ampleur.
- Le nombre d'activités axées sur l'agriculture, le commerce numérique, les licences d'importation, les normes, le commerce et l'environnement et les compétences en matière de négociations commerciales a sensiblement augmenté, conformément aux demandes des bénéficiaires.

Résumé analytique

Taux de réussite plus élevé et participation croissante

En 2024, le taux de réussite de l'AT, qui mesure la réalisation des objectifs sur la base des indicateurs approuvés par les Membres, a atteint 82%, contre 79% en 2023. Une analyse des résultats montre que le pourcentage des objectifs pleinement atteints (57%) est resté relativement stable (60% en 2023), tandis que celui des objectifs partiellement atteints a progressé pour atteindre 25% (contre 19%), et celui des objectifs non atteints a encore diminué à 16% (contre 19%). Ces améliorations d'une année sur l'autre reflètent des gains durables dans les performances, prenant appui sur les résultats satisfaisants de 2023, qui ont connu un net redressement après le ralentissement causé par la pandémie de COVID-19.

Au cours de l'année, le Secrétariat a formé plus de 19 000 fonctionnaires gouvernementaux à travers un nombre stable d'activités (327) menées pour renforcer leurs capacités dans des domaines liés au commerce, conformément aux besoins exprimés par les bénéficiaires. Cela représente une augmentation de 19% par rapport à l'année précédente, due en grande partie à une réorientation importante vers l'apprentissage en ligne, le nombre d'apprenants en ligne ayant augmenté de 45% et s'élevant à plus de 13 000. Affichant un taux de réussite de 78%, l'apprentissage en ligne a enregistré d'excellents résultats par rapport aux points de repère sectoriels des cours en ligne gratuits. Des améliorations dans les stratégies concernant la fourniture des contenus et la participation ont également contribué à une réduction significative du taux d'abandon dans l'apprentissage en ligne, qui est passé de 28% en 2023 à 20% en 2024, ce qui témoigne d'une meilleure rétention et d'un engagement plus fort.

La formation en présentiel concernait 24% de l'ensemble des participants. Les efforts se sont poursuivis pour parfaire les méthodes pédagogiques et incorporer des approches d'apprentissage mixte, combinant les avantages des formats en présentiel, virtuels et d'apprentissage en ligne suivant le rythme des participants, afin de répondre aux divers besoins d'apprentissage et d'obtenir une efficacité optimale.

Cette approche flexible a permis une plus grande adaptation sur mesure des formations en fonction des objectifs et des exigences spécifiques de chaque activité.

Les programmes de formation de longue durée ont généralement enregistré de bonnes performances en 2024. Le taux de réussite aux examens finals était de 100% dans les cours avancés de politique commerciale (CAPC) et de 94% dans les cours régionaux de politique commerciale (CRPC). La proportion des participants ayant obtenu un certificat avec mention était de 23% dans les CAPC et de 16% dans les CRPC. Ces résultats étaient conformes à ceux des années précédentes, ce qui confirmait l'impact soutenu des programmes d'assistance technique de l'OMC.

Le nombre de demandes d'activités nationales – un indicateur clé de la demande directe des Membres concernant l'AT de l'OMC – a diminué de 27% par rapport aux niveaux records de 2023. Néanmoins, les demandes sont restées au dessus des moyennes habituelles, ce qui témoigne d'un intérêt constant pour une assistance sur mesure, adaptée aux pays.

Outre les cours, le Secrétariat a continué d'offrir des programmes d'apprentissage par la pratique, grâce à la formation en cours d'emploi. Au total, 65 participants ont bénéficié de ces programmes, un chiffre qui permet de maintenir le niveau record de 2023.

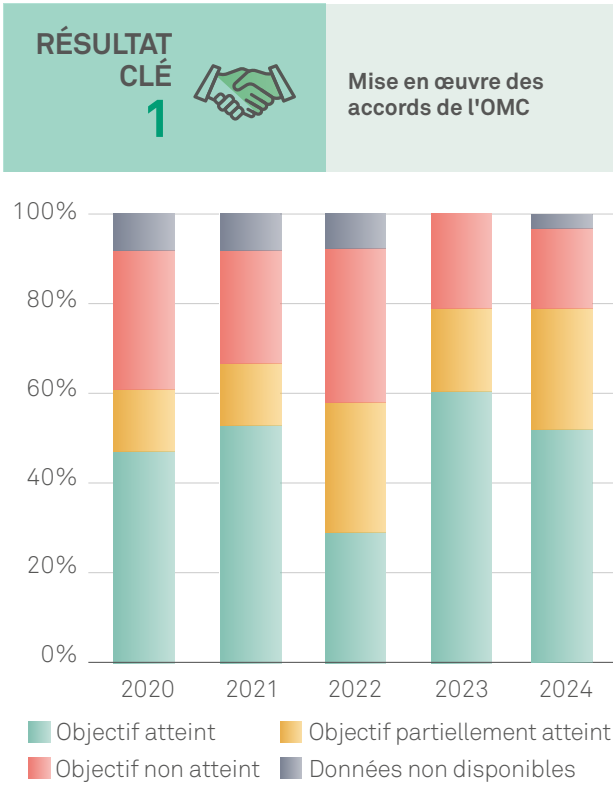
Gros plan



Le présent rapport met en évidence deux domaines clés qui ont fait l'objet d'une attention accrue dans l'AT en 2024:

- **Soutien à une initiative novatrice dans le domaine du commerce numérique** visant à doter les bénéficiaires des compétences essentielles pour exploiter le potentiel de croissance économique du e-commerce.
- **Formation sur les compétences en matière de négociations commerciales**, qui a maintenant pleinement repris après une suspension pendant la pandémie de COVID-19.





Un soutien constant aux Membres et aux observateurs

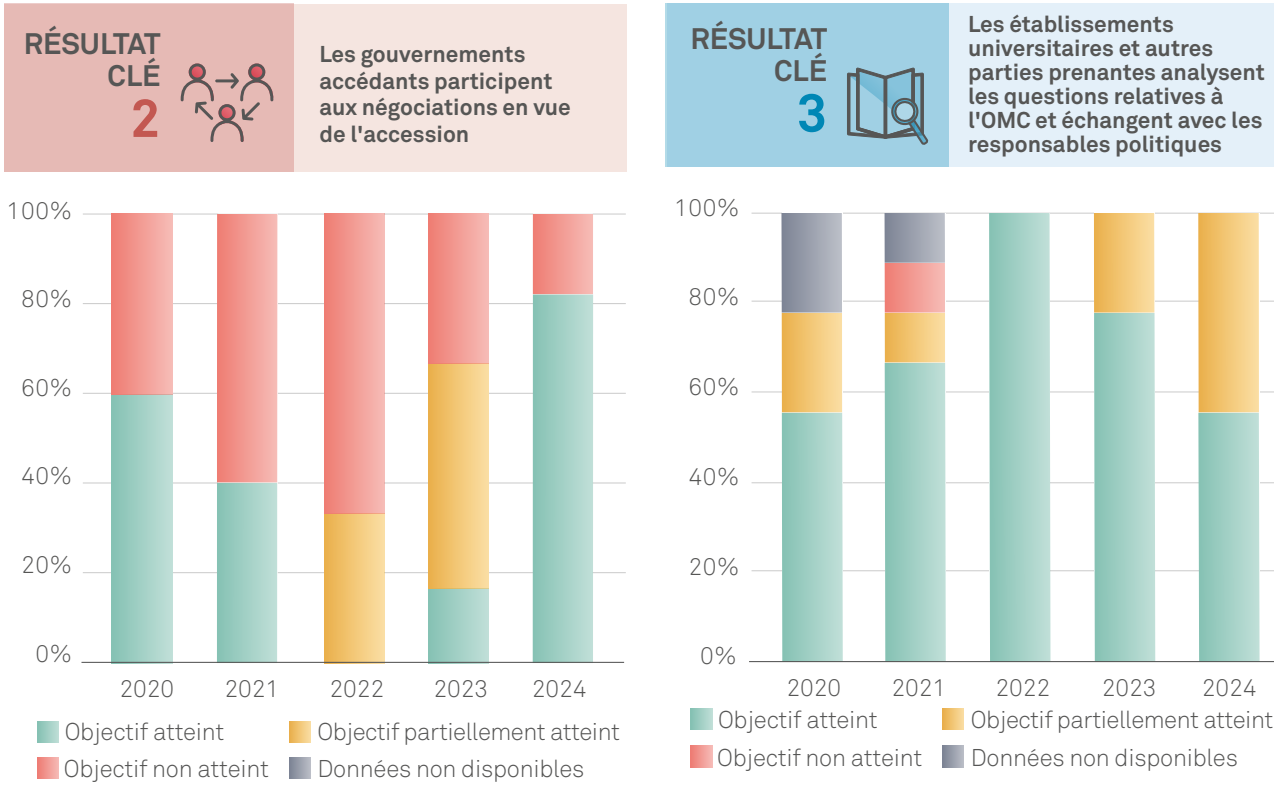
L'objectif premier de l'assistance technique de l'OMC est de renforcer la capacité des fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement et des PMA Membres et observateurs de respecter leurs engagements dans le cadre de l'OMC et de tirer parti de leurs droits dans le système commercial multilatéral.

Le nombre de documents "de fond" présentés par les Membres bénéficiaires de l'AT, seuls ou conjointement avec d'autres, aux organes de l'OMC a augmenté de 68% par rapport à l'année précédente, atteignant 1 178, soit le chiffre le plus élevé enregistré depuis plus de 10 ans. Cela constitue un indicateur indirect de leur participation croissante aux travaux des organes de l'OMC.

Les initiatives liées à la transparence restaient une priorité pour réduire les retards dans les notifications au titre de divers Accords de l'OMC. Globalement, les pays en développement et les PMA Membres ont présenté 86% du total des notifications relatives aux

obstacles techniques au commerce (OTC) et 74% du total des notifications au sujet de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) en 2024. L'expansion des activités d'AT axées sur l'action en matière de transparence dans l'évaluation en douane et les licences d'importation a conduit à des progrès exceptionnels concernant la présentation des notifications en suspens au titre de ces accords.

Les Membres bénéficiaires de l'AT sont également restés actifs pour ce qui est de soulever des préoccupations commerciales spécifiques (PCS) liées aux mesures SPS et aux OTC, ce qui démontre leur engagement continu dans les Comités de l'OMC.



Accompagner les nouvelles accessions

Pour la première fois depuis huit ans, deux nouveaux Membres, les Comores et le Timor-Leste ont accédé à l'OMC après l'approbation de leurs modalités d'accession pendant la treizième Conférence ministérielle (CM13). Cet événement était l'aboutissement d'un processus long et intense qui a bénéficié du soutien constant du Secrétariat jusqu'à ses toutes dernières étapes.

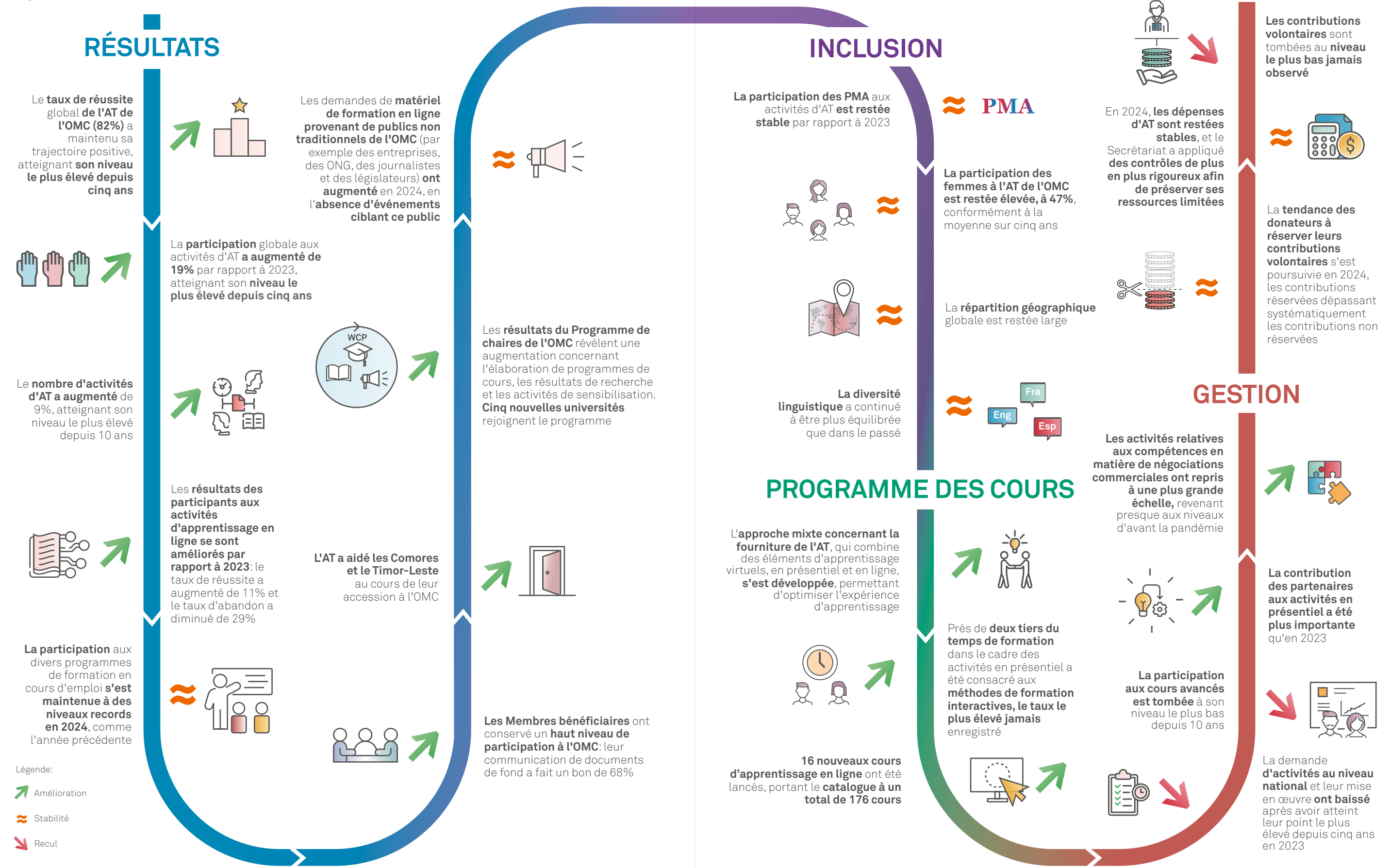
Après ces deux accessions, les priorités de l'AT ont été dirigées vers certains des 22 autres gouvernements souhaitant accéder à l'OMC: l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, l'Iraq, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, et des PMA comme l'Éthiopie et la Somalie.

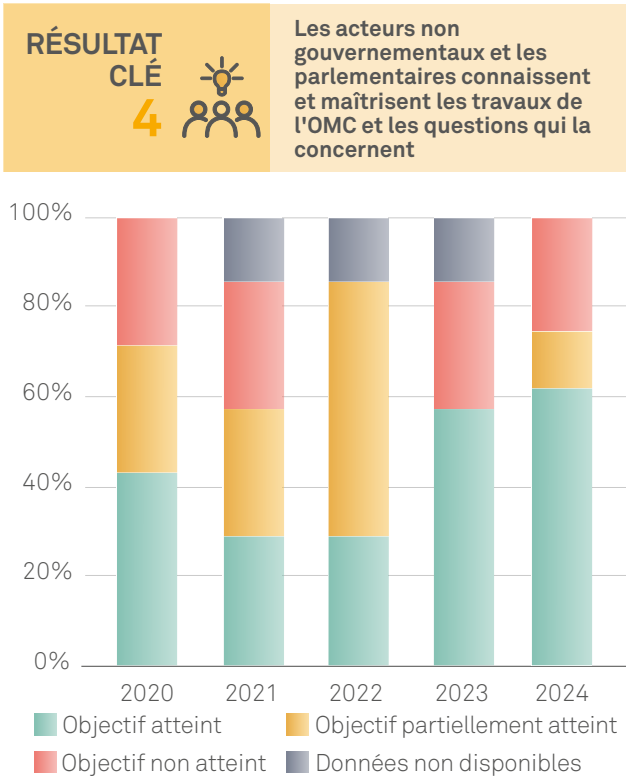
Faire progresser la recherche universitaire et le dialogue sur les politiques

Le Programme de chaires de l'OMC (PCO) soutient les établissements universitaires et les chercheurs des pays en développement Membres, renforçant leur capacité de mener des recherches liées au commerce et d'éclairer le débat sur les politiques.

Au cours de la phase III du programme, qui s'est poursuivie jusqu'en 2024, les résultats de recherche des 15 chaires participantes ont connu une progression de 16%, et les activités de sensibilisation de 23%, ce qui témoigne de l'impact croissant du programme. Dans le cadre de la préparation de la phase IV en 2025, cinq nouvelles universités ont été sélectionnées, entraînant un élargissement du réseau mondial du PCO à 39 chaires et permettant d'accroître la représentation de certaines régions.

Infographie 1. Aperçu des résultats de 2024





Renforcer la sensibilisation et le dialogue avec les parties prenantes non traditionnelles

L'AT de l'OMC implique également des parties prenantes non gouvernementales telles que des membres du Parlement, des journalistes, des organisations de la société civile et du secteur privé qui influencent indirectement la politique commerciale de leur pays. Des contraintes budgétaires en 2024 ont entraîné une forte baisse des activités de sensibilisation à l'intention de ces groupes, et seulement deux événements ont été organisés pour des journalistes. Les matériels pédagogiques d'apprentissage autonome mis à la disposition du grand public par l'intermédiaire de la plate-forme d'apprentissage en ligne ont fait l'objet de plus de 9 000 demandes, ce qui reflète la pertinence continue de l'AT au delà des institutions gouvernementales.

Les efforts visant à mieux faire connaître les activités d'assistance technique et à diffuser des renseignements sur le commerce à un public plus large ont été encore renforcés au moyen des plates-formes Web et des réseaux sociaux. En 2024, le nombre de visites sur les pages Web relatives à l'AT de l'OMC a doublé par rapport à l'année précédente, ce qui a renforcé le dialogue avec diverses parties prenantes et mieux fait connaître le rôle de l'AT dans la promotion d'un système commercial multilatéral inclusif.

Donner la priorité à l'inclusion

Le principal objectif de l'AT de l'OMC est d'uniformiser les règles du jeu dans le système commercial multilatéral afin que les plus faibles et les plus vulnérables ne soient pas exclus. Cette mission exige d'accorder une attention particulière à l'inclusion des PMA et des femmes, et de veiller à ce que l'AT soit largement disponible à travers le monde et dans les trois langues de l'OMC. Le fait que l'Afrique était de nouveau la région la plus représentée parmi les participants aux activités d'AT menées en 2024, devant l'Asie-Pacifique, a renforcé cette priorité car tous les PMA, à l'exception d'un, sont situés dans ces deux régions.

La part de la participation des femmes aux activités d'AT de l'OMC (47%) est restée élevée. Elle a augmenté dans les activités menées dans les Caraïbes, en Amérique latine, dans la région ECOACC et au niveau mondial, a été stable dans la région Asie-Pacifique et en ce qui concerne l'apprentissage en ligne, mais elle a reculé en Afrique et au Moyen-Orient.

Grâce à l'apprentissage en ligne, la participation aux activités d'AT de l'OMC a augmenté dans toutes les régions, en particulier en Afrique, en Asie-Pacifique et dans les Caraïbes. La répartition des langues utilisées dans la conduite des activités d'AT n'a pas beaucoup changé depuis 2021 et était plus équilibrée qu'avant la pandémie. La moitié des activités d'AT – à la fois en ligne et en présentiel – se sont déroulées en anglais (49%), tandis que le français et l'espagnol ont été utilisés pour 21% et 25% des activités, respectivement. Le reste (5%) concerne des activités pour lesquelles des services d'interprétation ont été assurés.

Un programme de cours plus pertinent et une participation accrue

Le Secrétariat redéfinit en permanence son contenu de formation afin de traiter les questions urgentes liées au commerce, d'étudier des sujets de l'OMC moins conventionnels et d'améliorer les activités existantes. Le potentiel inexploité du commerce numérique pour les économies en développement a incité au lancement du projet "Le commerce numérique en Afrique", qui est entré dans sa phase de mise en œuvre en 2024 avec un soutien substantiel en matière d'AT.

Plusieurs autres activités de formation concernaient le lien entre le commerce et l'environnement, notamment la reprise du cours thématique avancé sur le commerce et l'environnement après une interruption de six ans. Que ce soit en présentiel et en ligne, ces activités ont réuni plus de 900 participants. Le Secrétariat a également examiné l'intersection du commerce et de la santé publique dans le cadre d'ateliers multidisciplinaires. La formation sur les compétences en matière de négociations commerciales, perturbée par la pandémie de COVID-19, a repris à un rythme accéléré.

La stratégie d'apprentissage progressif (SAP) du Secrétariat est restée essentielle pour l'engagement des participants, les orientant du niveau d'introduction au niveau avancé, à travers des voies de formation adaptées pour les généralistes – qui ont besoin de connaissances globales sur l'OMC – et les spécialistes – qui ont besoin d'une expertise approfondie sur des questions spécifiques liées à l'OMC.

Pour la première fois depuis son introduction en 2010, la SAP a fait l'objet d'une évaluation *a posteriori* portant sur la période 2017-2023, au cours de laquelle plus de 24 000 participants de 149 pays et territoires douaniers souverains ont pris part aux activités d'AT. L'évaluation a confirmé la pertinence et l'efficacité de la SAP en tant que cadre pour l'assistance technique de l'OMC, ce qui a permis d'améliorer considérablement la capacité des participants de prendre part à la politique et aux négociations commerciales. Parmi les principaux points à améliorer figurent la garantie d'une progression logique dans les cours, la réduction des redondances, le renforcement des prérequis, l'incorporation de modules de révision et une meilleure application pratique de l'apprentissage.

La participation au cours introductif a légèrement diminué en 2024, même si la demande est restée stable en ce qui concerne les Membres ayant une forte rotation de personnel. Le développement de l'offre relative au niveau intermédiaire a stimulé la participation dans cette catégorie, qui a représenté 69% du total, un chiffre bien au-dessus de la moyenne sur cinq ans de 63%, et la participation au niveau avancé a chuté à son niveau le plus bas depuis 10 ans, avec environ 700 participants, soit moitié moins qu'en 2023.

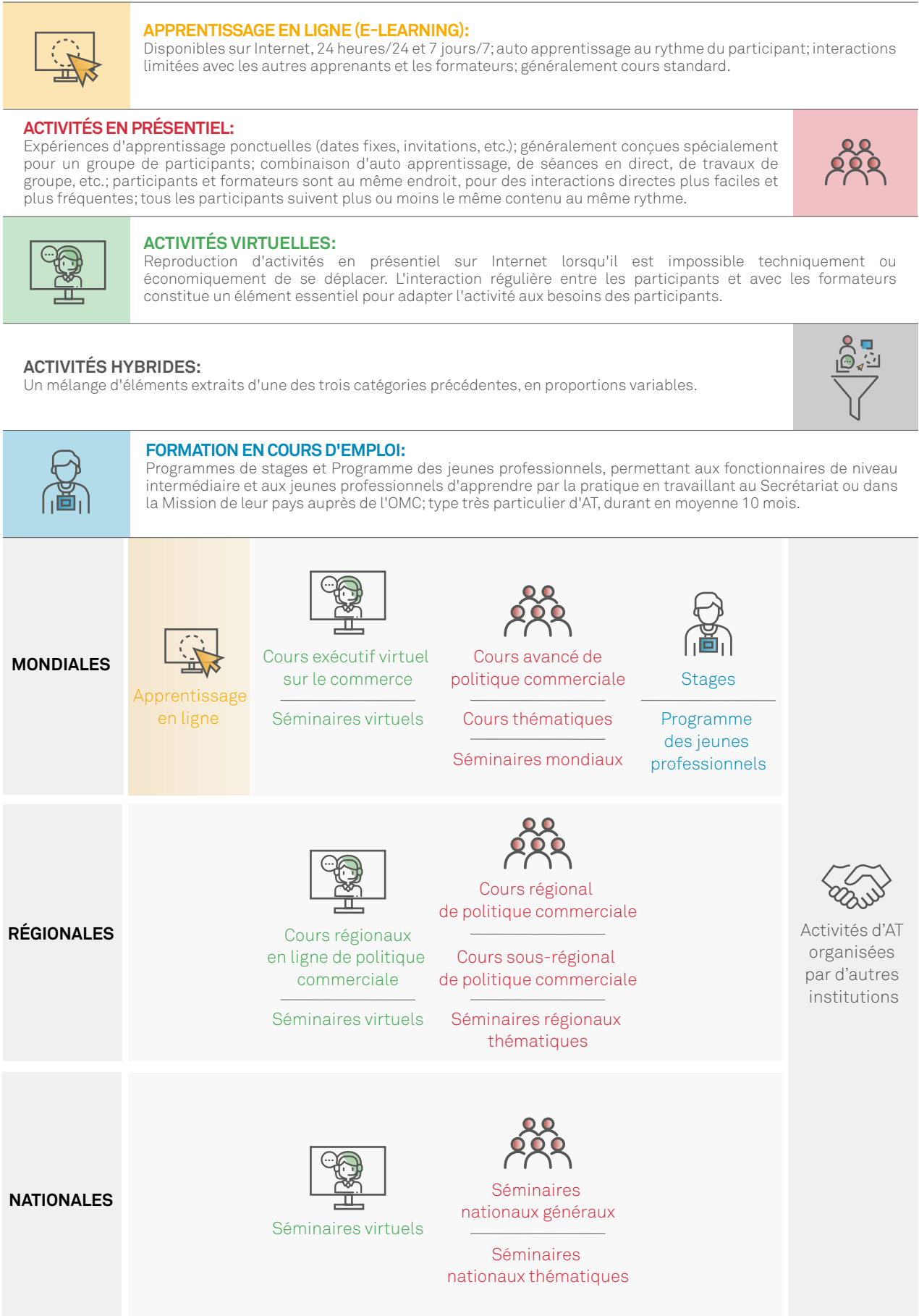
La voie pour spécialistes a continué de se développer, soutenue par un éventail d'apprentissages en ligne étoffé. Les activités spécifiquement destinées aux spécialistes ont atteint le nombre de 161 en 2024, contre une moyenne de 122 sur 5 ans, 60% des participants ayant opté pour des cours spécialisés – une répartition plus équilibrée qu'en 2023.

Équilibrer la demande et les contraintes financières

De nouveau, l'AT de l'OMC a fait face à des pressions financières sans précédent, les contributions volontaires étant tombées à leur niveau le plus bas depuis 25 ans. En 2024, les contributions volontaires non réservées reçues des Membres donateurs ont représenté au total moins de 3 millions de CHF.

Le Secrétariat a mis en œuvre des mesures rigoureuses de contrôle des coûts tout au long de l'année pour améliorer la situation. Ces mesures ont permis de préserver le volume et la qualité de la fourniture de l'AT, mais d'autres réductions pourraient commencer à avoir une incidence tant sur les niveaux de participation que sur l'efficacité globale des programmes d'AT de l'OMC.

Infographie 2. Schéma des activités d'AT



Saluer les efforts des donateurs

Le financement des donateurs est essentiel pour continuer à fournir une assistance technique aux bénéficiaires. Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont financés par le budget ordinaire du Secrétariat de l'Organisation, ce financement étant complété par des fonds extrabudgétaires. Ces derniers constituent le principal canal par lequel les contributions volontaires des Membres de l'OMC ci après ont soutenu les activités d'assistance technique ces dernières années.



Financement de l'assistance technique liée au commerce (ATLC)

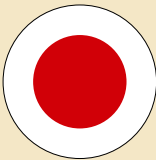


Depuis 2007, les contributions volontaires en faveur de l'AT ont diminué de façon constante. En 2024, les contributions non réservées ont chuté à un niveau record de moins de 3 millions de CHF, ce qui équivaut à 13% des contributions annuelles reçues pendant les années les plus fastes, entre 2006 et 2009.



“ Le Japon a versé une contribution d'environ 230 000 EUR au Fonds global d'affectation spéciale en 2024 et a fait don de plus de 13,6 millions d'EUR aux divers fonds d'affectation spéciale de l'OMC depuis plus de 20 ans.

Entretien avec Norifumi Kondo, Ministre et Représentant permanent adjoint du Japon auprès de l'OMC



Le Japon est un contributeur régulier et de longue date au Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC, qui finance une part importante des activités d'AT de l'Organisation. Quels sont les éléments à l'origine de cet engagement indéfectible?

L'engagement de longue date du Japon en faveur du Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC provient de sa ferme conviction que le système commercial multilatéral fondé sur des règles joue un rôle vital dans la promotion de la stabilité économique mondiale et de la croissance inclusive. Le Japon attache une grande valeur aux efforts visant à favoriser le renforcement des capacités des pays en développement Membres, y compris les PMA, pour assurer leur participation effective au système commercial multilatéral. Il a versé une contribution d'environ 230 000 EUR au Fonds global d'affectation spéciale en 2024 et a fait don de plus de 13,6 millions d'EUR aux divers fonds d'affectation spéciale de l'OMC depuis plus de 20 ans.

En soutenant les activités d'assistance technique de l'OMC, le Japon entend renforcer les compétences et les cadres institutionnels liés au commerce des Membres, ce qui contribue à leur développement durable. Cette approche concorde avec l'objectif diplomatique plus vaste du Japon, qui est de promouvoir des échanges libres, équitables et ouverts à travers le monde, favorisant une prospérité mutuelle et la stabilité.

Le soutien financier apporté par le Japon à l'AT de l'OMC a également été constamment flexible, les fonds n'ayant pas été réservés à des activités spécifiques. Que suggère le Japon pour rendre l'assistance technique plus efficace?

Le Japon reconnaît qu'il est nécessaire de poursuivre les divers programmes d'assistance technique du Secrétariat pour permettre aux pays en développement Membres, y compris les PMA, de tirer pleinement parti des effets positifs du commerce sur le développement, grâce à une meilleure intégration dans le système commercial multilatéral. À cette fin, il espère

que le soutien financier des Membres sera utilisé plus efficacement. À cet égard, il est essentiel de concevoir des programmes qui répondent effectivement aux besoins spéciaux et divers des pays en développement Membres en identifiant avec exactitude leurs difficultés propres et en obtenant des résultats tangibles pour les surmonter. Dans ce contexte, il est particulièrement important que les Membres examinent des approches plus efficaces pour l'assistance technique, en s'appuyant également sur les discussions tenues lors des réunions d'examen des politiques commerciales, par exemple.

Selon vous, quelle contribution particulière les divers aspects de l'AT de l'OMC apportent ils pour ce qui est de répondre aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés Membres en vue d'un système commercial multilatéral plus inclusif?

Prenons l'exemple du Programme des jeunes professionnels, qui permet aux jeunes ressortissants de pays en développement Membres d'acquérir une expérience



pratique à l'OMC et d'appliquer ces connaissances dans leur pays d'origine. Je pense que ce programme offre des possibilités intéressantes pour cultiver des ressources humaines essentielles à un positionnement efficace de l'importance et du rôle de l'OMC et des règles commerciales dans les stratégies nationales de développement économique. J'espère que les anciens et futurs participants à ce programme utiliseront pleinement l'expérience précieuse acquise à l'OMC dans leur carrière, en contribuant à la fois à la prospérité de leur propre pays et à l'engagement de celui-ci à l'égard de l'OMC.

D'après vous, comment devrions nous répondre aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés Membres de l'OMC en matière de renforcement des capacités dans les années à venir?

En tant que donateur de premier plan pour l'initiative "Aide pour le commerce", le Japon joue un rôle crucial dans l'autonomisation des pays en développement Membres grâce à un soutien en matière de renforcement des capacités adapté aux difficultés et priorités spécifiques rencontrées par chaque pays. Une approche multiforme est nécessaire pour répondre aux besoins de ces pays, qui sont divers et évoluent. Il s'agit d'approfondir la coordination avec les organisations internationales compétentes, de mobiliser des partenariats public-privé et de veiller à la cohérence avec les autres activités d'assistance technique, notamment celles mises en œuvre au niveau bilatéral. Ces efforts sont essentiels pour établir un cadre de soutien flexible et complet garantissant des résultats durables et inclusifs. Le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de

l'Afrique (TICAD) en est un exemple, le Japon offrant depuis longtemps dans ce cadre un renforcement des capacités pour faire en sorte que les économies africaines deviennent résilientes et durables et stimuler l'investissement des entreprises japonaises en Afrique.

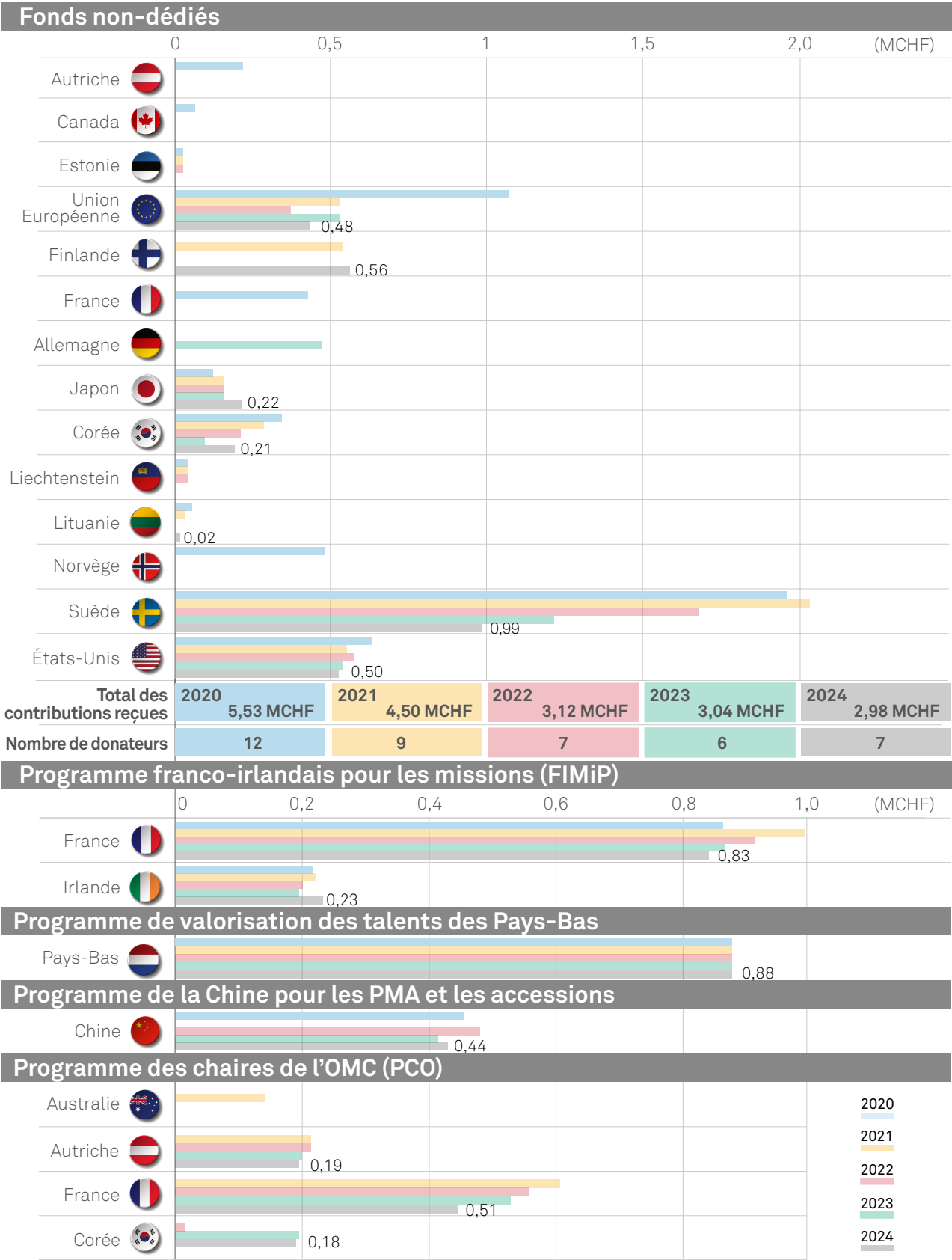
En ce qui concerne le partenariat entre le Japon et l'OMC, qu'est ce qui est le plus mémorable à vos yeux? Souhaiteriez-vous faire part d'anecdotes ou d'expériences?

Sur la période des 30 dernières années, depuis la création de l'OMC, l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) constitue un accomplissement historique, considéré comme portant sur l'intégration "progressive" – une collaboration entre les Membres pour simplifier les processus. Le Japon a soutenu activement sa mise en œuvre par les pays en développement Membres, y compris les PMA. Au Comité de la facilitation des échanges, il a communiqué son expertise en présentant des meilleures pratiques, telles que le guichet unique et la décision anticipée. De plus, il a fourni une assistance technique et un soutien pour le renforcement des capacités. S'agissant de l'avenir, le Japon reste fermement résolu à faire progresser l'intégration des pays en développement Membres, y compris les PMA, dans le système commercial multilatéral, en favorisant une croissance inclusive et une prospérité partagée.

Don du Japon en 2024



Figure 1. Vue d'ensemble des donateurs (2020-2024)



Chapitre 1

Bilan des résultats, suivi de l'impact



- Le nombre d'activités en présentiel est resté stable, mais la participation à ces activités a diminué (-18%). L'apprentissage en ligne a atteint des niveaux records, tant pour le volume des activités (+18%) que pour la participation (+45%).
- Le soutien en faveur de la transparence s'est élargi pour inclure de nouveaux sujets tels que l'évaluation en douane, des progrès continus ayant été observés dans la réduction des notifications en suspens.
- L'AT a favorisé la conclusion de l'accession des Comores et du Timor-Leste à l'OMC.
- Dans le cadre de la phase III du Programme des Chaires de l'OMC, le nombre de cours liés à l'OMC nouvellement créés ou mis à jour a augmenté de 13 %, tandis que le nombre d'étudiants ayant achevé ces cours a progressé de 24 %. Les publications de recherche et les activités de sensibilisation ont également enregistré une croissance de 16 % et 23 %, respectivement. Cinq nouvelles institutions universitaires ont été sélectionnées pour rejoindre le programme dans le cadre de sa phase IV.
- Les activités d'AT destinées au public au sens plus large – notamment les entreprises, les ONG, les journalistes et les législateurs – ont considérablement diminué, comptant seulement 2 événements organisés, en raison des contraintes budgétaires des partenaires. Le volume des demandes de matériel de formation est resté élevé (plus de 9 000 demandes).

RÉSULTATS AXÉS SUR L'IMPACT

Quels sont les résultats attendus de l'assistance technique de l'OMC?

L'assistance technique (AT) est une fonction centrale de l'OMC qui vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière de commerce des Membres de l'Organisation et des observateurs. Toutes les activités de l'OMC relevant de l'AT sont conçues et dispensées dans le but de produire des résultats spécifiques et mesurables. Ces résultats doivent montrer que les bénéficiaires disposent de capacités renforcées pour faire respecter leurs droits et s'acquitter de leurs obligations, tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles et gérer les difficultés et les possibilités qui en découlent.

En 2024, l'AT de l'OMC visait 4 résultats clés:

- 1. Les fonctionnaires gouvernementaux mettent en œuvre les Accords de l'OMC, exercent pleinement les droits des Membres et s'acquittent pleinement de leurs obligations;
- 2. Les gouvernements candidats à l'accession participent aux négociations en vue de l'accession;
- 3. Des établissements universitaires et d'autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les décideurs;
- 4. Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs sont informés et ont des connaissances au sujet des travaux de l'OMC et les questions s'y rapportant.

Chacun de ces résultats clés comprend plusieurs résultats intermédiaires auxquels sont associés des indicateurs permettant de suivre les progrès et de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Le cadre logique comprenant l'ensemble des résultats clés, des résultats intermédiaires et des indicateurs figure à l'annexe 1.

Infographie 3. Résultats clés



Performance soutenue et perspectives positives



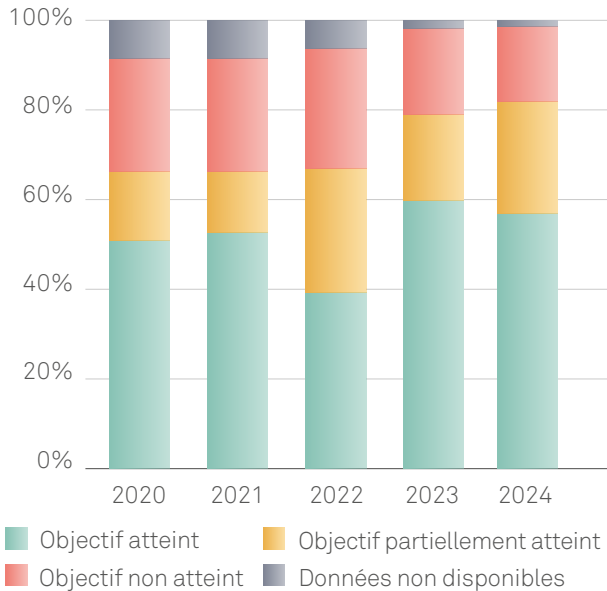
82% des objectifs intégralement ou partiellement atteints en 2024

L'AT de l'OMC a conservé une dynamique positive en 2024, prenant appui sur les résultats satisfaisants obtenus en 2023. La part combinée des objectifs pleinement et partiellement atteints est passée à 82%, contre 79% l'année précédente.

La part des objectifs pleinement atteints a été ramenée à 57%, après le niveau record de 60% enregistré en 2023, et la part des objectifs partiellement atteints est montée à 25%, contre 19% l'année précédente. Dans le même temps, la part des objectifs non atteints a continué de baisser, et est tombée à 16% en 2024. Ces résultats indiquent une tendance plus importante à de meilleures performances, même si pour certains indicateurs il n'y a pas eu de réalisation complète.

Ces résultats positifs ont été obtenus dans un contexte où les données disponibles ont atteint un niveau record, tous les indicateurs étant mesurables en 2024, à l'exception de l'évaluation périodique des besoins et priorités des Membres, qui n'est réalisée que chaque année impaire. Ce niveau exceptionnel de disponibilité des données offre une visibilité maximale des résultats de l'AT et renforce l'évaluation de l'impact de l'AT dans le cadre de la stratégie de gestion axée sur les résultats concernant l'AT de l'OMC.

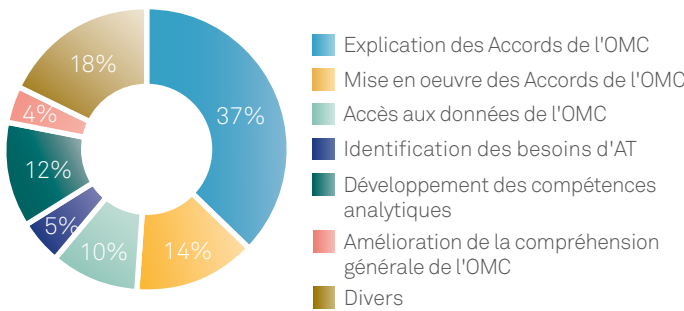
Figure 2. Taux de réussite (2020-2024)



Assistance technique et formation de l'OMC

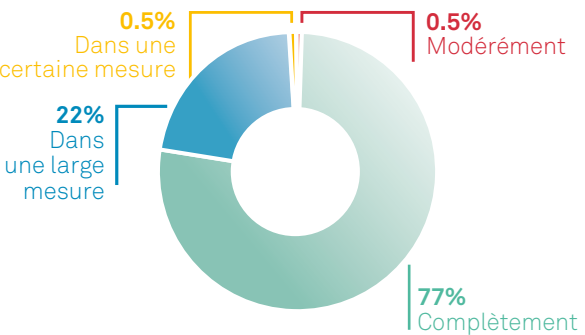


Figure 3. Objectifs des activités d'AT en 2024



Une liste exhaustive des objectifs et indicateurs figure à l'annexe 1.

Figure 4. Réalisation des activités d'AT en 2024



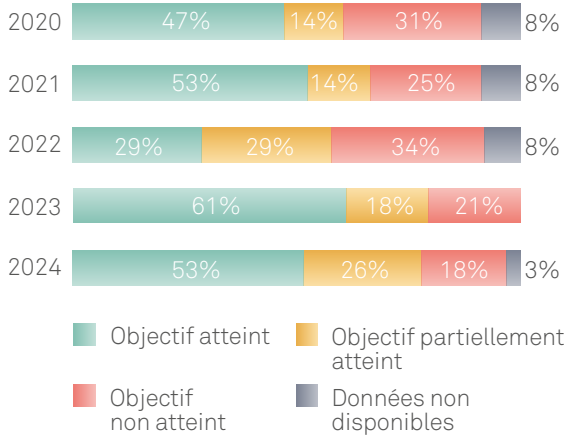
RÉUSSITE DE L'APPRENTISSAGE

RÉSULTAT CLÉ

1



Mise en œuvre
des accords de l'OMC



Développer les compétences commerciales

100% de réussite pour
les CAPC en 2024



78% de réussite pour
l'apprentissage en ligne en 2024

Les cours en ligne ont rencontré un succès remarquable en 2024, avec une augmentation de 45% de la participation, et un niveau record de 13 700 inscriptions, soit près des trois quarts (72%) du total des bénéficiaires. Plus impressionnant encore, cette popularité accrue s'est accompagnée d'une forte hausse du taux de réussite global, qui est passé de 70% en 2023 à 78% en 2024, soit près du double par rapport à 2022. D'autres indicateurs clés, 20% pour le taux d'abandon et 58% pour le taux de réussite avec mention (résultat final $\geq 90\%$), confirment cette performance très positive.

Les cours avancés de politique commerciale (CAPC) et les cours régionaux de politique commerciale (CRPC) sont les programmes d'AT les plus complets de l'OMC. Grâce à ces cours intensifs de huit semaines, les participants approfondissent leurs connaissances sur les questions liées à l'OMC, développent leurs compétences pratiques et élargissent leur réseau professionnel.

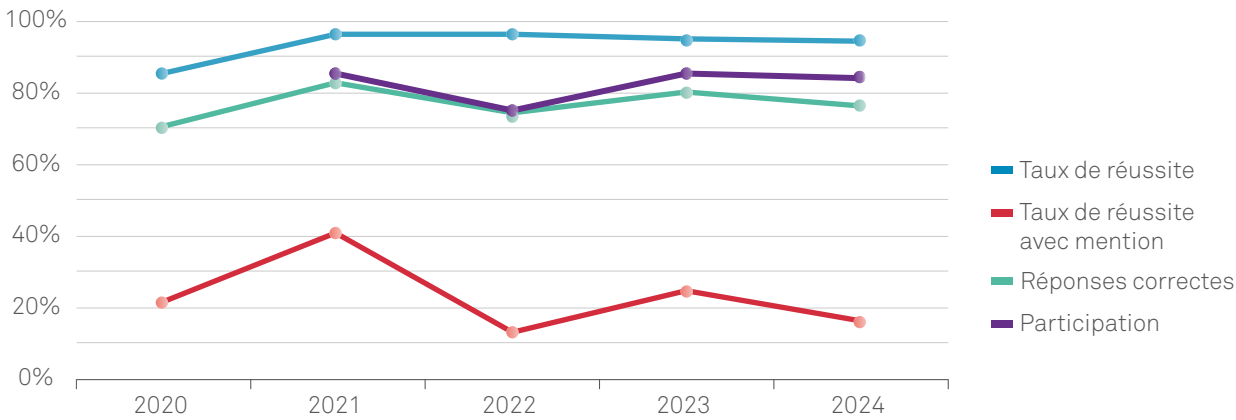
En 2024, le Secrétariat a organisé trois CAPC à Genève, dont deux en anglais et un en espagnol. Les évaluations finales introduites en 2022 ont à nouveau démontré un taux de réussite élevé, au niveau remarquable de 100%. Toutefois, la part des personnes ayant obtenu une mention (résultat $\geq 90\%$) a légèrement diminué, de 26% en 2023 à 23% en 2024.

Des CRPC ont été organisés dans trois régions en 2024: Asie-Pacifique, Afrique francophone et Moyen Orient. Le taux de réussite global (94%) et la note moyenne à l'examen final (76%) ont été légèrement inférieurs à ceux de 2023 (95% et 80%, respectivement), et la part des réussites avec mention a nettement diminué, tombant à 16% après avoir atteint 25% l'année précédente.

Plate-forme
d'apprentissage en
ligne de l'OMC

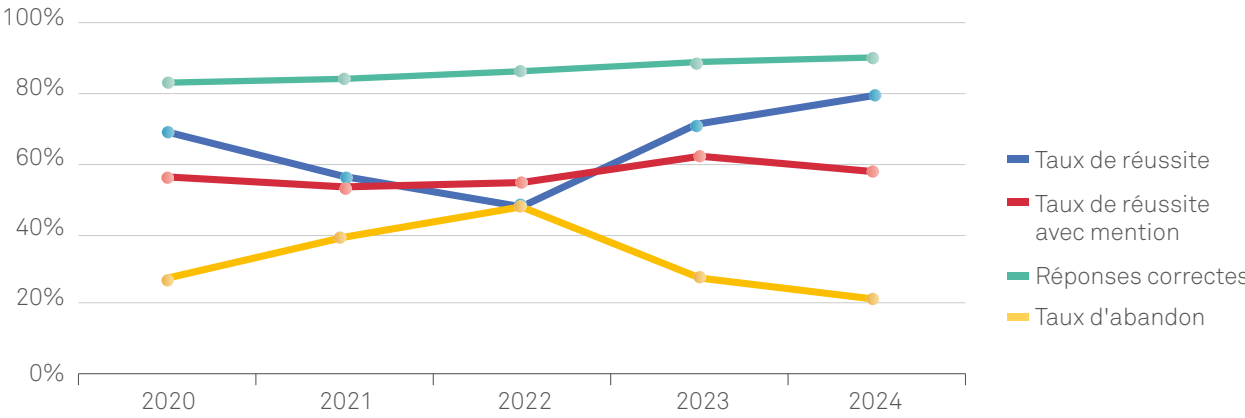


Figure 5. Résultats pour les CRPC (2020-2024)



Du fait de la pandémie, la participation n'a pas pu être mesurée en 2020.

Figure 6. Résultats pour l'apprentissage en ligne (2020-2024)



RENFORCER LA TRANSPARENCE

La transparence est essentielle pour assurer la prévisibilité, la stabilité et la confiance dans le système commercial mondial. Lorsque les Membres notifient et publient leurs réglementations commerciales, ou toute modification qui y est apportée, ils permettent aux entreprises et aux gouvernements de s'adapter, de manière à réduire l'incertitude et à promouvoir des perspectives commerciales à long terme. Les notifications permettent aussi aux Membres d'examiner et de traiter les préoccupations commerciales avant qu'elles ne deviennent des différends. Les activités

d'AT de l'OMC visent à renforcer la capacité des bénéficiaires à remplir leurs obligations en matière de transparence, y compris la notification de nouvelles mesures commerciales, tout en les aidant à tirer parti au maximum du cadre de transparence.

En 2024, que ce soit en ligne ou en présentiel, plusieurs activités d'AT axées sur la transparence et les notifications ont réuni plus de 700 participants de toutes les régions.

Dix ans de stabilité pour le respect des obligations de notification

Plusieurs Accords de l'OMC obligent les Membres à présenter des notifications annuelles. Le nombre global de notifications requises augmente donc mécaniquement chaque année. Toutefois, le nombre de notifications en suspens des bénéficiaires d'AT est resté relativement stable au fil du temps, avec une moyenne de 3 242 sur les 10 dernières années, comme l'illustre la figure 7.

À la fin de 2024, on dénombrait d'après la base de données de l'OMC sur les notifications 3 249 notifications en suspens de bénéficiaires d'AT au titre des différents Accords de l'OMC, soit 40 de plus que l'année précédente. Les bénéficiaires de l'AT avaient en moyenne 25,3 notifications en suspens, un chiffre

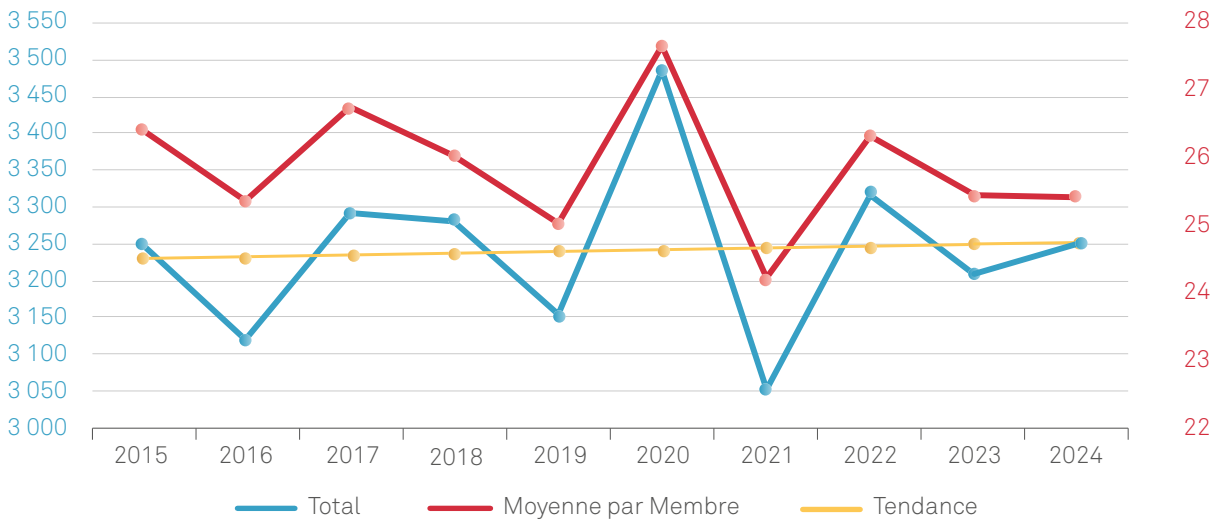
inférieur à la moyenne de 26 enregistrée pour la période 2017-2019 et utilisée comme valeur de référence dans le cadre logique.

Si certains facteurs externes – comme les réformes intérieures et les accords commerciaux régionaux – peuvent avoir joué un rôle, l'AT contribue fortement à ces résultats en fournissant aux Membres bénéficiaires les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations de notification.

Manuel de coopération technique
concernant les prescriptions en
matière de notification



Figure 7. Notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT (2015-2024)

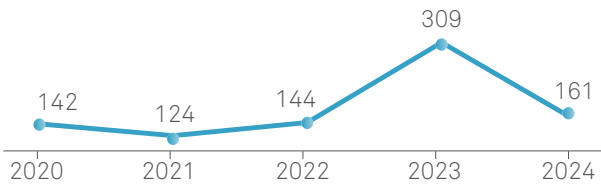


Notifications concernant l'agriculture

Au cours des cinq dernières années, les notifications concernant l'agriculture ont représenté environ deux tiers de l'ensemble des notifications en suspens (68% en 2024). Étant donné que de nouvelles notifications concernant l'agriculture s'ajoutent chaque année, le suivi des effets de l'AT est un véritable défi statistique. Une approche consiste à inscrire la réduction du nombre de notifications en suspens à la fin de l'année précédente. Les efforts déployés par les bénéficiaires de l'AT pour résorber l'arriéré dans le domaine de l'agriculture sont illustrés dans la figure 8.

Une nouvelle procédure introduite en 2023 permet aux Membres de présenter des notifications pluriannuelles concernant les subventions à l'exportation au moyen d'annonces orales au Comité de l'agriculture. Plusieurs Membres ont ainsi pu réduire un retard important. En 2024, le rythme des notifications est redevenu plus habituel, même s'il a continué de progresser par rapport aux années précédentes.

Figure 8. Réduction de l'arriéré de notifications relatives à l'agriculture (2020-2024)



Les activités d'AT en 2024, telles que les ateliers nationaux sur l'agriculture et les notifications (Albanie, Cabo Verde, Équateur) et l'atelier avancé sur les notifications concernant l'agriculture (à Genève), ont entraîné une hausse importante du nombre de notifications présentées par les Membres participants suite à la formation.

Notifications SPS et OTC

Par rapport à 2023, le nombre de notifications concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC) présentées par les bénéficiaires de l'AT a été légèrement plus élevé. Collectivement, les pays en développement et les PMA Membres ont été à l'origine de 86% des nouvelles notifications OTC et de 74% des nouvelles

notifications SPS en 2024. Comme le montrent les figures 9 et 10, les résultats des pays en développement Membres pour ce qui est de la présentation de nouvelles notifications relatives à des normes (SPS et TBT) sont constants depuis 2014, tandis que la tendance pour les PMA Membres s'améliore graduellement.

Figure 9. Présentation de nouvelles notifications OTC, par niveau de développement (2015-2024)

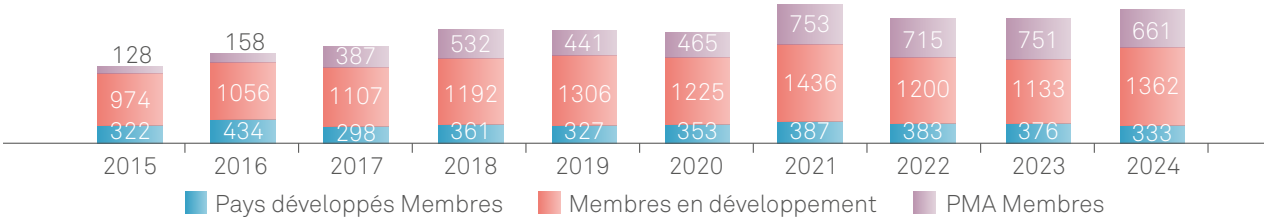
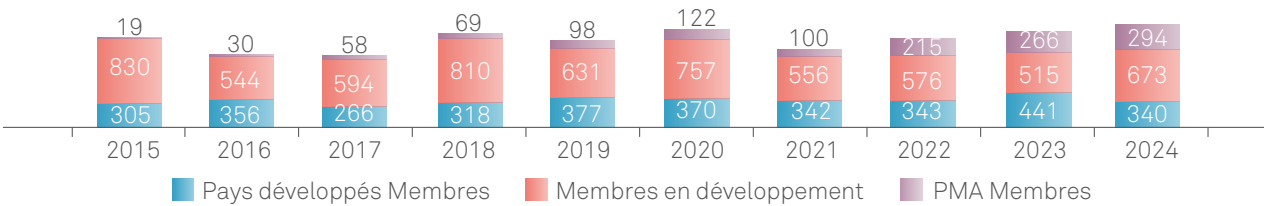


Figure 10. Présentation de nouvelles notifications SPS, par niveau de développement (2015-2024)



Les Membres africains ont fait preuve d'un dynamisme particulier pour la présentation de notifications relatives à des normes en 2024: le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie figurent ainsi parmi les 10 Membres ayant présenté le plus grand nombre de notifications pour plusieurs années consécutives. On peut penser que, s'appuyant sur les outils et les capacités consolidés avec le soutien du Secrétariat, ces Membres ont mis en place des mécanismes efficaces de coordination interne pour assurer le respect durable des obligations en matière de transparence.

Une impulsion régionale pour la transparence dans le domaine SPS en Afrique francophone

Le nombre de notifications présentées par les Membres africains francophones reste généralement faible par rapport à d'autres régions. En décembre 2024, le Secrétariat a organisé un atelier régional au Maroc pour 20 Membres africains francophones, afin de renforcer les compétences des participants concernant l'élaboration, la présentation et l'utilisation des notifications SPS, par la promotion des meilleures pratiques et le partage de données d'expérience.

Abdelkarim Moujanni, Responsable des questions SPS et de l'accès aux marchés à l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du Maroc, a joué un rôle clé dans l'atelier en présentant de nouvelles initiatives régionales de collaboration. Il revient ici sur le caractère collaboratif de l'atelier, sur l'importance de l'échange de connaissances Sud-Sud, et sur le potentiel de l'initiative *African SPS Links* lancée à cette occasion.



“ L’atelier m’a fait prendre conscience de la puissance de la coopération Sud-Sud soutenue par l’OMC.”

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à l'atelier régional SPS, et quelles étaient vos attentes?

Je voulais échanger des bonnes pratiques avec des collègues d'autres pays africains, et identifier des moyens de surmonter des difficultés communes. Je voulais aussi remédier à l'absence d'approche harmonisée entre pays africains pour ce qui est des mécanismes de transparence. J'espérais que cet atelier fournirait des outils et des idées pour rationaliser les processus de notification et améliorer la coordination au niveau régional, car les lacunes en la matière entravent souvent notre respect des engagements internationaux dans le domaine SPS.

J'ai également participé, par l'intermédiaire de l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du Maroc, co-organisateur de l'atelier, à la présentation de l'initiative *African SPS Links*, que mène le Maroc pour améliorer la transparence sur le continent par une approche de l'assistance technique basée sur le mentorat. Il s'agit de renforcer la collaboration entre les pays africains en mettant en relation les experts SPS, en partageant les meilleures pratiques et en améliorant le respect des normes internationales dans le domaine SPS. J'avais envie de voir comment cette approche pourrait être améliorée, financée et mise en œuvre pour combler les lacunes en matière de transparence et de coordination sur le continent.

Comment l'atelier a-t-il contribué à relever ces défis?

Le lancement de l'initiative *African SPS Links* a été un temps fort de l'atelier, qui a suscité de nouvelles idées pour concevoir des programmes de mentorat et harmoniser les pratiques en matière de transparence dans toute l'Afrique. Cette initiative du Maroc a été remarquée, et les participants ont reconnu son potentiel pour remodeler les efforts en faveur de la transparence sur le continent. Les discussions ont montré comment le mentorat et l'apprentissage entre pairs en Afrique pourraient renforcer les capacités et favoriser un sentiment d'appropriation en vue d'améliorer la transparence et le respect des normes internationales SPS.

L'atelier m'a fait prendre conscience de ce qu'offre la collaboration Sud-Sud soutenue par l'OMC. J'ai constaté que des pays qui avaient des niveaux de ressources différents pouvaient se soutenir par un mentorat et un apprentissage mutuel, et j'ai compris qu'il était possible de progresser collectivement même avec des points de départ divers.

Quels enseignements retenez-vous tout particulièrement de l'atelier?

L'atelier a dépassé mes attentes. Grâce aux exercices pratiques et aux discussions de groupe, j'ai beaucoup appris sur des outils comme la plate-forme ePing de l'OMC, les possibilités de financement offertes par le STDF, et la manière de les adapter à notre contexte national. Cet atelier m'a été précieux pour mieux comprendre l'Accord SPS de l'OMC, en particulier les obligations qu'il énonce en matière de transparence, et pour réfléchir à la manière dont les pays africains peuvent renforcer leur coordination pour la mise en œuvre des mesures SPS.

Optimiser les plates-formes en ligne

Les participants aux activités d'AT sur la transparence acquièrent des connaissances sur les dispositions pertinentes et reçoivent des conseils sur la manière de collecter les renseignements nécessaires et de présenter une notification en utilisant le modèle approprié. Ces dernières années, des modules sur l'utilisation des outils et plates-formes électroniques disponibles pour la présentation, l'analyse et la diffusion ont progressivement été intégrés. Grâce aux plates-formes spécialisées, les notifications parviennent en temps opportun à tous les Membres, qui peuvent réagir, apporter des précisions et diffuser les renseignements

auprès des parties prenantes. Les plates-formes les plus récentes, comme ePing dans le domaine SPS et OTC, intègrent ces fonctionnalités et d'autres encore.

Les formations relevant de l'AT sur l'utilisation des plates-formes en ligne ont des effets positifs. Par exemple, en 2019 en moyenne 83% des notifications SPS et OTC étaient présentées via ePing, et depuis 2022 elles le sont presque toutes.

“ Le séminaire m'a permis de mieux comprendre le système ePing, ses fonctionnalités et ses applications pratiques. J'ai acquis des compétences pour mieux suivre les notifications liées au commerce et y répondre, de manière à ce que le Mexique reste proactif face aux difficultés potentielles.”



Bianca Bolaños Aparicio
Directrice d'Unité
Ministère de l'économie (Mexique)
Participante au séminaire national ePing

Aperçu des principaux systèmes en ligne de l'OMC pour la transparence:

	Base de données sur le règlement des différends: fournit des renseignements sur les procédures relatives à chaque affaire.		e-Agenda: permet aux Membres de soulever des préoccupations commerciales, de soumettre des points à inscrire à l'ordre du jour des réunions des comités et de mettre en ligne des déclarations et de télécharger celles d'autres Membres, des présidents et du Secrétariat.
	Documents en ligne: permet d'accéder aux documents officiels de l'OMC.		Plate-forme ePing SPS et OTC: permet aux Membres de rechercher des notifications, des préoccupations commerciales, les coordonnées des autorités nationales responsables des notifications/points d'information nationaux et d'autres documents; de recevoir des alertes concernant les produits/marchés présentant un intérêt pour eux; et de présenter des notifications.
	Module «Notifications»: permet de rechercher des notifications par Membre notifiant et des prescriptions juridiques de l'OMC.		Base de données sur les préoccupations commerciales: regroupe les préoccupations commerciales abordées par le Comité SPS, le Comité OTC et le Comité de l'accès aux marchés.



Améliorer les notifications grâce à une formation ciblée

Les approches pédagogiques adaptées, y compris mentorat et accompagnement, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action, l'accent sur des résultats livrables spécifiques, ainsi que le suivi, ont été introduits dans plusieurs formations relevant de l'AT ces dernières années, en particulier pour les cours sur les obligations en matière de transparence. Il s'agit surtout d'amorcer une action durable et de s'appuyer sur les efforts courants pour améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux. Cette approche tire aussi parti de l'expertise en matière d'AT virtuelle acquise pendant la pandémie de COVID-19, qui permet au Secrétariat de passer d'activités de formation ponctuelles à des programmes orientés vers l'action sur des périodes

prolongées. Le temps d'apprentissage est ainsi optimisé, de même que l'incidence à long terme.

Initialement déployée pour les formations sur les notifications concernant l'agriculture, les mesures SPS, les OTC, les subventions et les restrictions quantitatives, cette méthode a été élargie en 2024 à des domaines additionnels tels que l'évaluation en douane et les licences d'importation, pour des cours à la fois nationaux et mondiaux. Les résultats sont prometteurs: par exemple, **11 des 23 Membres qui ont participé à l'atelier sur les notifications concernant les subventions ont présenté des notifications formelles dans ce domaine en 2024, presque tous pour la première fois.**

Notifications en matière d'évaluation en douane

— DES PROGRÈS SANS PRÉCÉDENT



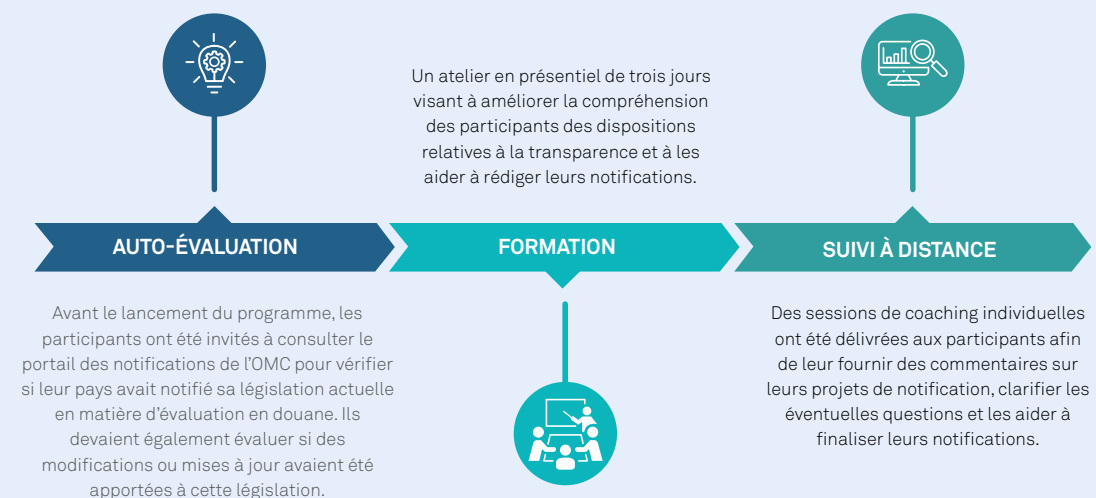
22 notifications
sur l'évaluation en douane
ont été présentées par des Membres
qui ne l'avaient jamais fait auparavant

L'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane a pour objet d'établir un système équitable, cohérent et impartial pour déterminer la valeur des marchandises à la frontière. En lien avec des pratiques commerciales concrètes, il interdit l'utilisation de valeurs en douane arbitraires ou fictives, et promeut la transparence, la prévisibilité et l'égalité des conditions dans le commerce international.

Pour honorer ces principes, les Membres doivent notifier leurs textes législatifs sur l'évaluation en douane, y compris toutes modifications, ainsi que des renseignements sur la mise en œuvre des règles et procédures pertinentes. Toutefois, plusieurs Membres n'ont jamais présenté une ou plusieurs de leurs notifications.

Un programme a donc été organisé en mai 2024 dans le but de surmonter les contraintes de capacité et autres obstacles qui empêchent les pays en développement et les PMA Membres de respecter leurs obligations en matière de transparence. Ce nouveau programme reposait sur **une approche en plusieurs phases, orientée vers l'action, mettant l'accent sur des solutions pratiques et un soutien ciblé.**

Infographie 4. Déroulement de l'atelier sur l'évaluation en douane



Pendant le cours en présentiel, les participants ont reçu une aide pratique pour préparer des notifications prêtes à être présentées. Ils ont étudié les difficultés et les possibilités s'agissant d'améliorer la coordination nationale et de créer des réseaux professionnels, ont assisté à une réunion du Comité de l'évaluation en douane, et ont élaboré des plans d'action décrivant les prochaines étapes nécessaires pour traiter les notifications en suspens. Par la suite, ils ont bénéficié de séances d'accompagnement virtuelles, destinées à améliorer la qualité et la structure de leurs notifications, et à les compléter.

Le programme a été donné en anglais et en français, avec 28 personnes qui représentaient autant de Membres n'ayant jamais présenté leurs notifications en matière d'évaluation en douane. **Comme résultat immédiat, les Membres participants ont préparé 35 projets de notifications, dont 22 ont été formellement distribués en 2024. C'est le plus grand nombre de notifications reçues par le Comité de l'évaluation en douane entre deux réunions formelles** – précisément entre mai et décembre 2024. D'autres notifications sont attendues en 2025.



Latifa Bziouche
Inspectrice principale des douanes (Tunisie)
Participante à l'atelier sur l'évaluation en douane

“ J'ai maintenant une idée très claire de la nécessité de respecter les obligations de notification au titre de l'Accord sur l'évaluation en douane. L'atelier nous a permis de mieux comprendre le processus de préparation et de présentation des notifications. En Tunisie, nos pratiques sont déjà bien alignées sur l'esprit de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane et tous nos règlements sont fondés sur les prescriptions de cet accord. Je vais pouvoir me mettre au travail immédiatement, en collaboration avec mes supérieurs et mon gouvernement, afin de présenter les notifications appropriées qui sont nécessaires.

“ Nous avons noté à la réunion du Comité de l'évaluation en douane que le Cameroun figurait parmi les Membres n'ayant pas encore présenté leurs notifications. L'atelier nous a permis d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et présenter à nos décideurs ce qui est attendu du Cameroun. Nous avons donc reçu le renforcement des capacités nécessaire pour présenter nos notifications dès que possible.



Paul Olivier Libii Libii
Inspecteur principal des douanes (Cameroun)
Participant à l'atelier sur l'évaluation en douane

Notifications concernant les licences d'importation

L'Accord de l'OMC sur les procédures de licences d'importation dispose que les régimes de licences doivent être simples, transparents et prévisibles afin de ne pas constituer des obstacles au commerce. Par exemple, il exige que les Membres publient des renseignements suffisants pour que les négociants sachent comment et pour quelles raisons les licences sont délivrées.

Dans ce contexte, la République dominicaine a demandé un atelier pour renforcer les compétences techniques et être mieux à même de notifier à l'OMC ses règlements et procédures en matière de licences d'importation. Pour la première fois, l'atelier national a été organisé en deux parties. La première partie était une formation en ligne portant sur le contenu de l'Accord, ses principales dispositions et les prescriptions en matière de notification. Les participants ont collectivement procédé à une auto-évaluation de leur niveau de conformité et des lacunes éventuelles.

Dans un deuxième temps, lors d'une formation en présentiel, ces mêmes participants ont préparé des réponses au questionnaire sur les licences d'importation.

Le questionnaire porte sur les formalités administratives (visas techniques, systèmes de surveillance, validité des licences, etc.) qui sont appliquées par les Membres. Les réponses doivent être notifiées chaque année, et la République dominicaine n'avait pas rempli cette prescription depuis 2016. Les participants ont planifié ensemble les prochaines étapes pour améliorer la coordination entre institutions, de manière à assurer l'alignement de toutes les parties prenantes pertinentes. Ils ont aussi coordonné avec les formateurs l'établissement d'un plan de suivi clair.

Au total, l'atelier a réuni plus de 50 fonctionnaires de 18 organismes ou unités, chacun apportant ses compétences spécialisées. Comme résultat direct de cet effort collaboratif, **la République dominicaine a pu consolider les connaissances acquises et présenter formellement sa réponse au questionnaire en 2024**, remplissant ainsi les prescriptions en matière de notification pour la première fois depuis plusieurs années.



Victor Orlando Bisonó Haza
Ministre de l'industrie, du commerce et des MPME
(République Dominicaine)

“ L'atelier national a renforcé les capacités techniques et la coordination interinstitutionnelle, ce qui a permis à la République dominicaine, après 15 années, de présenter le questionnaire annuel sur les licences d'importation. Par conséquent, notre pays a non seulement rempli ses obligations de notification, mais aussi établi un cadre durable pour plus de transparence et d'efficacité concernant les licences d'importation. Il s'agit d'une réalisation majeure, obtenue sous la direction du Ministère de l'industrie, du commerce et des MPME avec le soutien du Secrétariat de l'OMC, et grâce aux efforts conjoints du Bureau des accords commerciaux agricoles et de notre Mission permanente auprès de l'OMC.

PARTICIPATION ACCRUE

Hausse de la participation des bénéficiaires de l'AT aux Comités de l'OMC

En élargissant et en consolidant les connaissances des Membres sur les Accords de l'OMC, les activités d'AT visent à accroître la participation effective des bénéficiaires au système commercial multilatéral. Les travaux des organes de l'OMC étant fondés sur les documents communiqués par les Membres, la capacité des pays en développement et des PMA Membres à présenter des documents (propositions, déclarations, questions et réponses, rapports, etc.) est un indicateur supplétif de leur aptitude à contribuer activement aux délibérations. Les notifications ne sont pas prises en compte puisqu'elles sont traitées dans une autre partie du rapport.

En 2024, le nombre de documents "de fond" présentés par des pays en développement et des PMA Membres, individuellement ou avec d'autres, a bondi de 68% par rapport à l'année précédente, atteignant 1 178 communications, soit la valeur la plus élevée depuis plus d'une décennie pour les deux catégories. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne de 611 documents pour la période 2017-2019, qui est utilisée comme valeur de référence dans le Plan d'AT. S'agissant de la répartition des communications, 86% provenaient de pays en développement Membres et 14% de PMA Membres.



Zenia Aguilar

Conseillère sur les mesures SPS
Ministère de l'économie (Guatemala)
Participante à l'atelier thématique du
Comité SPS sur la transparence

“ Pendant l'atelier, j'ai renforcé ma capacité à participer plus efficacement aux discussions du Comité, et j'ai beaucoup appris des meilleures pratiques présentées par d'autres Membres. Je suis convaincue que cette expérience me permettra de contribuer à consolider un cadre réglementaire plus efficace et plus transparent, qui soit aligné sur les normes internationales et avantageux à la fois pour le commerce et pour la protection de la santé publique, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux au Guatemala.

Outre la présentation de documents de fond, l'implication des bénéficiaires de l'AT dans les travaux des organes de l'OMC dépend de la capacité de leurs délégués à participer effectivement aux procédures. Le recours aux mécanismes comme les préoccupations commerciales spécifiques (PCS) au sein des comités compétents est un bon exemple de participation effective. Les PCS permettent en effet aux Membres de désamorcer des tensions commerciales au moyen du dialogue et de la coopération. Comme le montrent les figures 12 et 13, la présentation par les Membres en développement de nouvelles PCS aux Comités SPS et OTC a été relativement stable ces dernières années.

De leur propre initiative ou en coordination avec des Membres développés, ils ont soulevé la majorité des nouvelles PCS enregistrées au cours de la dernière décennie (61% des nouvelles PCS relatives aux OTC et 83% des nouvelles PCS relatives aux mesures SPS en 2024). Les activités d'AT sur les normes (SPS et OTC) couvrent normalement le règlement intérieur des réunions des Comités et leurs pratiques de travail, ainsi que les questions les plus importantes faisant actuellement l'objet de discussions. Certaines activités ponctuelles, telles que l'atelier thématique du Comité SPS sur la transparence, visent exclusivement à renforcer la capacité des Membres en développement à participer effectivement aux travaux des Comités.

Figure 11. Nombre de documents "de fond" présentés par les bénéficiaires, par niveau de développement (2020-2024)

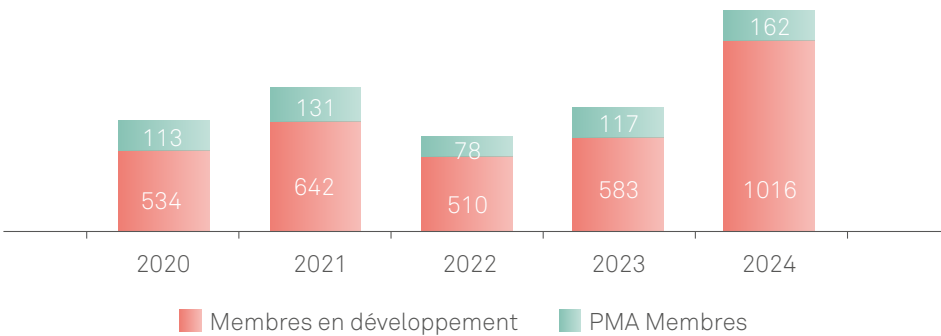


Figure 12. Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité OTC, par niveau de développement (2020-2024)

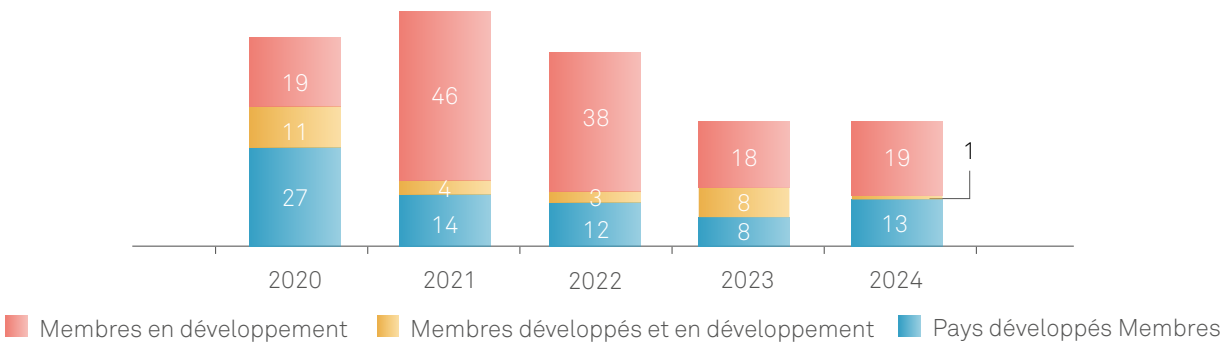
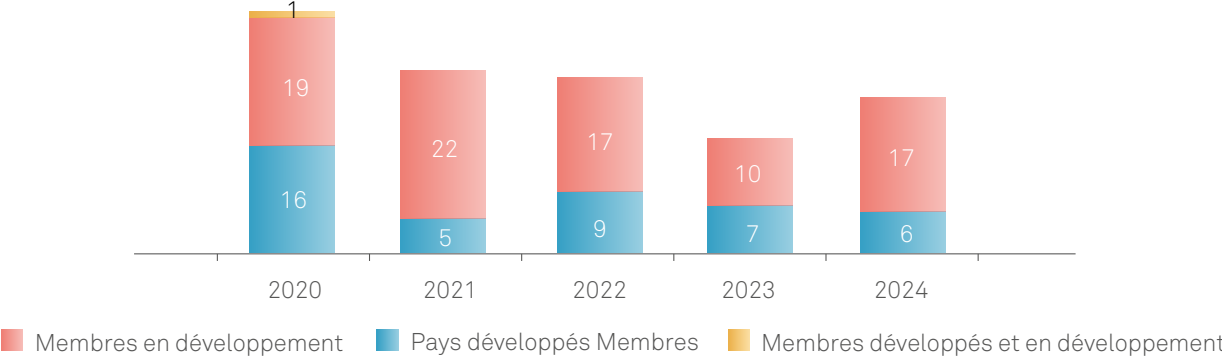


Figure 13. Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité SPS, par niveau de développement (2020-2024)



FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Participation et résultats stables

Six programmes de formation de longue durée relevant de l'AT de l'OMC offrent à des fonctionnaires gouvernementaux de niveau intermédiaire et à des jeunes professionnels une formation précieuse en cours d'emploi. D'une durée de 10 à 12 mois, ils proposent une immersion plus profonde et plus longue que d'autres activités de renforcement des capacités de l'OMC. Pour quatre de ces programmes, les participants travaillent au Secrétariat de l'OMC, et pour les deux autres ils travaillent dans les Missions permanentes des Membres. Le dispositif comporte des tâches pratiques et du mentorat, pour améliorer les connaissances, les compétences et les liens professionnels dans le cadre du système commercial multilatéral.

En 2024, au total 65 participants ont bénéficié de ces programmes, ce qui correspond au niveau record de 2023. Les évaluations du comportement professionnel effectuées par les supérieurs hiérarchiques indiquent des résultats positifs, puisque 39% des participants ont dépassé les attentes, soit une hausse de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2023. Par ailleurs, 56% des participants ont donné pleine satisfaction, et trois ont partiellement atteint leurs objectifs.

La formation en cours d'emploi est soutenue par divers mécanismes de financement. Le Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe et le Programme des jeunes professionnels sont financés par le Fonds global d'affectation spéciale. D'autres sont financés par des contributions volontaires réservées de la France et de l'Irlande (Programme franco-irlandais pour les Missions), des Pays-Bas (Programme de valorisation des talents des Pays-Bas) et de la Chine (Programme de la Chine pour les PMA et les accessions, aussi appelé Programme de la Chine). Le renouvellement du Programme de la Chine en octobre 2023 a permis de recruter cinq participants en plus pour le Programme de stages généraux de la Chine, et de les affecter à différentes divisions de l'OMC; cela s'ajoute aux cinq places réservées chaque année à la Division des accessions.

Formation en cours d'emploi



Programme de stages sur l'accession (PSA)

Cinq jeunes diplômés venus du Burkina Faso, du Liban, du Malawi, d'Oman et du Turkménistan ont participé en 2024 au Programme de stages sur l'accession. Ils ont activement contribué aux travaux du Secrétariat dans ce domaine, ont prêté assistance pour la gestion des dossiers et les travaux de recherche, et ont participé à des initiatives de sensibilisation comme le Bulletin d'information sur les accessions et le programme "Le commerce au service de la paix". Ils ont aussi apporté un soutien pour l'élaboration de publications et la tenue des bases de données pertinentes.

Établi en 2011, le PSA offre chaque année cinq places à temps plein, qui permettent aux participants d'acquérir une compréhension approfondie du système de l'OMC fondé sur des règles, et en particulier du processus d'accession.

“ Mon stage a été une expérience précieuse qui a considérablement amélioré mes compétences professionnelles pour dialoguer avec les parties prenantes nationales, régionales et multilatérales sur une plate-forme internationale. Il m'a fait voir de près le processus d'accession à l'OMC, y compris les négociations complexes et les prescriptions techniques nécessaires pour intégrer de nouveaux Membres dans le système commercial multilatéral.



Ybrayym Esenov
Participant au Programme de stages sur l'accession (Turkménistan)

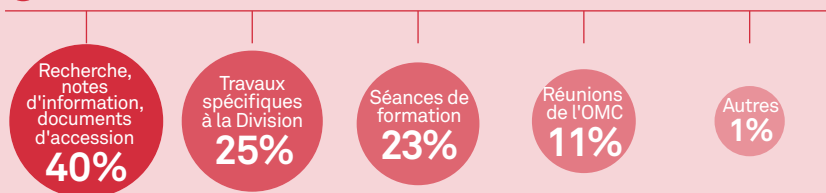
QUI: jeunes diplômés

ORIGINE: pays en développement et PMA Membres et observateurs

QUOI: Division des accessions du Secrétariat de l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 10 mois en moyenne

Répartition du temps des stagiaires



Programme de stages généraux

Cinq stagiaires venus du Burkina Faso, de Chine, d'Inde, du Pakistan et d'Ouzbékistan ont été choisis pour la première volée du Programme de stages généraux et placés dans différentes divisions du Secrétariat. Ils ont activement contribué aux travaux courants des divisions qui les ont accueillis, et ont prêté assistance pour l'Examen global de l'Aide pour le commerce, le Dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement, les questions liées au coton et les questions relatives au commerce et à l'environnement.

“ J'ai eu l'occasion d'approfondir mes connaissances sur les travaux de l'OMC concernant le commerce électronique et d'autres questions liées au commerce. L'expérience a été extrêmement instructive.



Saniya Khanna
Participante au Programme de stages généraux (Inde)



Domaines de travail des stagiaires du programme de stages généraux en 2024

QUI: jeunes diplômés

ORIGINE: pays en développement et PMA Membres et observateurs

QUOI: Secrétariat de l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 10 mois en moyenne



RÉSULTAT CLÉ 1

Programme de valorisation des talents des Pays-Bas

En 2024, grâce à ce programme 14 fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement et de PMA ont pu se familiariser de manière plus approfondie avec les fonctions de l'OMC et le système commercial multilatéral, dans le cadre d'une expérience pratique auprès de fonctionnaires de l'OMC dans différentes divisions.

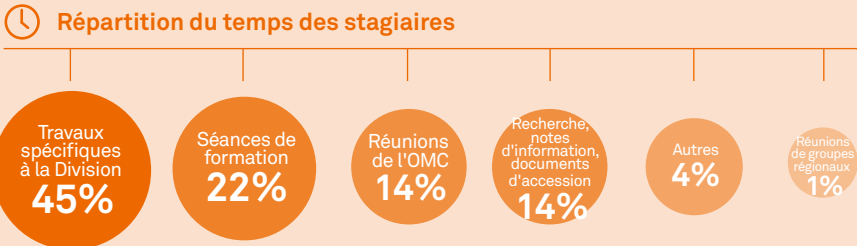
Le dispositif avait été créé en 2000 en tant que Programme de formation des Pays-Bas (PFPB) aux termes d'un accord entre les Pays-Bas et l'OMC.

“ Le Programme m'a donné l'occasion de me spécialiser dans le commerce des services et de compléter mes connaissances et mes compétences dans ce domaine. Je me sens maintenant plus engagée, motivée et confiante dans ma capacité à contribuer au développement de mon pays.



Saira Tariq
Participante au Programme de valorisation des talents des Pays-Bas (Pakistan)

QUI: fonctionnaires gouvernementaux
ORIGINE: pays en développement et PMA Membres, petites économies vulnérables
QUOI: Secrétariat de l'OMC
COMBIEN DE TEMPS: 9,5 mois en moyenne



Programme des jeunes professionnels (PJP)

En 2024, sur 5500 candidatures 20 jeunes professionnels aux parcours divers ont été sélectionnés. Ils ont travaillé dans 14 divisions du Secrétariat de l'OMC sous la supervision de fonctionnaires expérimentés. Leurs tâches courantes consistaient notamment à fournir un appui pour l'élaboration de documents de travail du Secrétariat destinés aux organes de l'OMC et aux groupes spéciaux chargés du règlement des différends, ainsi que pour le suivi de la CM13.

Compte tenu des recommandations de la volée précédente du PJP, un programme d'orientation sur deux semaines, des réunions mensuelles pour recueillir les retours des participants, et des séances de formation sur les normes de rédaction de l'OMC ont été mis en place en 2024.

Lancé en 2016, le PJP vise à accroître la représentation des ressortissants de Membres de l'OMC sous-représentés au Secrétariat.

“ Durant cette année exceptionnelle, j'ai approfondi mes compétences et mes connaissances sur le commerce international. J'ai travaillé avec plusieurs divisions sur des sujets comme le commerce numérique et l'investissement direct étranger, et j'ai eu la chance de pouvoir discuter avec les délégués et les Membres des moyens de maximiser les bienfaits du commerce pour les économies en développement.



Nicolas Grimblatt Riquelme
Participant au Programme des jeunes professionnels (Chili)

Domaines de travail des jeunes professionnels en 2024

QUI: jeunes professionnels
ORIGINE: en priorité, pays en développement et PMA Membres dont la représentation professionnelle au Secrétariat de l'OMC est faible ou inexistante
QUOI: travail dans une division du Secrétariat
COMBIEN DE TEMPS: 1 an maximum



Programme franco-irlandais pour les Missions (FIMiP)

Pour ce programme ont été retenus 18 fonctionnaires de rang intermédiaire en poste dans les capitales, spécialisés dans les questions commerciales, dont la moitié venaient de PMA. Ils ont apporté un soutien direct à leurs Missions permanentes sur les questions liées à l'OMC, en particulier dans le prolongement de la CM13. Ils ont aussi mené des recherches et des analyses sur des sujets spécifiques liés à l'OMC, ont suivi les négociations en cours, participé aux réunions de groupes régionaux, et établi des rapports et des notes d'information pour leurs capitales.

Pour la première fois, les participants au FIMiP ont fait un voyage d'étude en Irlande axé sur la politique commerciale.

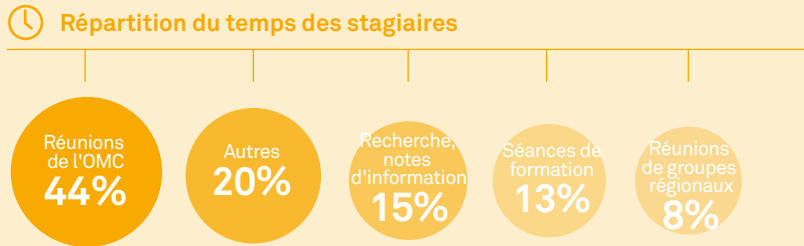
Lancé en 2001, le Programme franco-irlandais aide les Missions permanentes à Genève à suivre les travaux liés à l'OMC.

“ Ces 10 mois passés à l'OMC nous ont donné l'occasion d'améliorer notre connaissance des règles commerciales internationales, d'acquérir des compétences pratiques en matière de négociations commerciales et de mieux comprendre les questions complexes auxquelles sont confrontées les économies en développement et les PMA dans le commerce mondial.



Myrlande Ignounga MOUNGUENGUI
Participante au Programme franco-irlandais pour les Missions (Gabon)

QUI: fonctionnaires de rang intermédiaire en poste dans les capitales
ORIGINE: pays en développement et PMA Membres et observateurs
QUOI: Missions permanentes des pays auprès de l'OMC
COMBIEN DE TEMPS: 9,5 mois en moyenne



Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe

En 2024, trois fonctionnaires gouvernementaux ont été recrutés en soutien à leurs Missions permanentes, chargées de la coordination par roulement de l'un des groupes régionaux de l'OMC: une personne du Samoa a aidé pour la coordination du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), une personne du Cameroun a soutenu le Groupe africain, et une personne du Mali a appuyé le groupe Coton-4. Il s'agissait d'aider les trois Missions à faire face à la lourde charge de travail associée au rôle de coordonnateur de groupe.

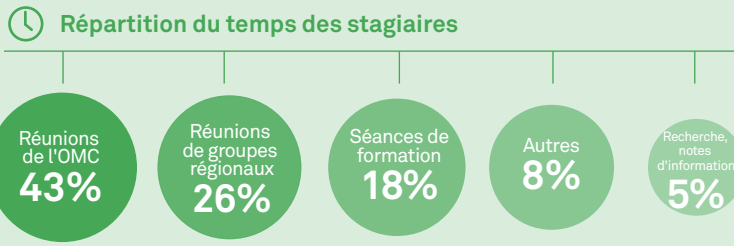
Lancé en 2005 après la création du Fonds global d'affectation spéciale, le Programme de soutien était auparavant connu sous le nom de Programme de stages de coordonnateur régional; il a été renommé en 2024 pour mieux refléter sa portée et ses objectifs.

“ Le Programme m'a permis non seulement d'être au cœur de la coordination du groupe Coton-4, mais aussi d'acquérir une expérience inestimable en ce qui concerne les discussions sur le coton menées à l'OMC. Les connaissances acquises me seront extrêmement utiles pour aider mon pays à mieux s'intégrer dans le commerce mondial.



Allassane DOUMBIA
Participant au Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe (Mali)

QUI: fonctionnaires de rang intermédiaire en poste dans les capitales
ORIGINE: Membres coordonnant un groupe de Membres et d'observateurs à l'OMC
QUOI: Mission permanente du coordonnateur de groupe
COMBIEN DE TEMPS: mandat du coordonnateur, 1 an maximum

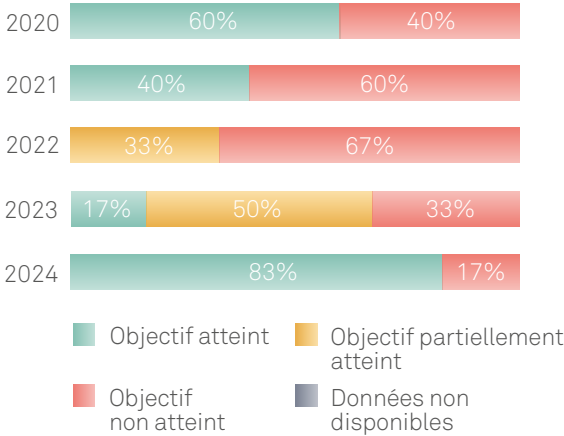


SOUTIEN AUX ACCESSIONS

RÉSULTAT CLÉ 2



Les gouvernements accédants participent aux négociations



Soutenir le processus d'accession des Comores et du Timor-Leste

En 2024, pour la première fois depuis huit ans, deux nouveaux Membres ont accédé à l'OMC. L'accession des Comores et du Timor-Leste a en effet été approuvée par les Membres à la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13) le 26 février 2024, et les deux pays sont officiellement devenus les 165^{ème} et 166^{ème} Membres de l'OMC les 21 et 30 août, respectivement.

Pour soutenir l'achèvement des processus d'accession des Comores et du Timor-Leste, le Secrétariat a aidé chaque gouvernement à élaborer une stratégie de mise en œuvre, sur la base de l'Ensemble de textes relatifs à l'accession. Il a notamment organisé une table ronde sur l'après-accession pour le Timor-Leste, à Genève le 11 janvier, puis une mission d'AT à Dili du 22 au 25 janvier 2024 pour aider à formuler une stratégie à cet égard.

Pour les Comores, le Secrétariat a facilité une série de séances techniques à Genève, en vue d'établir une feuille de route pour la mise en œuvre. Les stratégies définies ont ensuite été présentées aux Membres de l'OMC et aux partenaires de développement lors des tables rondes sur l'après-accession pour les Comores et le Timor-Leste, tenues le 25 février en marge de la CM13.

Accessions à l'OMC



Trois questions à ...



Comores



Ahmed Mzé

Conseiller économique
Mission permanente des Comores auprès de l'OMC



Timor-Leste



Antonio Da Conceicao

Ambassadeur et Représentant permanent du
Timor-Leste auprès de l'OMC

Comment décririez-vous le rôle de l'AT de l'OMC pour soutenir votre gouvernement pendant les dernières étapes du processus d'accession?
Quels étaient les défis majeurs que ce soutien a aidé à surmonter?

Du début des négociations à la conclusion, plus de 20 fonctionnaires gouvernementaux ont suivi une formation sur plusieurs Accords de l'OMC, et ils ont joué un rôle clé dans les négociations bilatérales et multilatérales. L'assistance technique fournie par le Secrétariat de l'OMC a aidé les Comores à acquérir les compétences nécessaires pour les négociations commerciales, ce qui était l'un des défis majeurs du processus d'accession.

Pendant le processus d'accession, le Secrétariat a aidé les diplomates en poste à Genève et les fonctionnaires en poste dans les capitales à se repérer dans la feuille de route pour l'accession et la post-accession. Les visites, les ateliers et les consultations ont renforcé les compétences de l'équipe de négociation, en particulier s'agissant d'examiner les contributions importantes et les engagements avant distribution aux Membres au niveau multilatéral.

Depuis l'accession, quelles ont été vos priorités immédiates, et comment l'assistance technique du Secrétariat de l'OMC appuie-t-elle cette transition?

Les priorités immédiates comprennent la formation de fonctionnaires du Ministère du commerce sur les procédures de notification. Un atelier national sensibilisera en outre à la mise en œuvre de la stratégie post-accession. L'établissement d'un comité interministériel chargé de la mise en œuvre est aussi à l'étude. Les Comores continueront d'avoir besoin de l'assistance technique de l'OMC pendant cette période de transition.

Le Timor-Leste est un PMA, pour qui l'accession à l'OMC soutiendra les améliorations en cours concernant les infrastructures, les ressources humaines et les capacités administratives, en vue d'accélérer la croissance et la diversification économique. Le Timor-Leste est tenu de se conformer aux règles et réglementations de l'OMC. Il devra engager des ressources importantes pour mettre en œuvre les engagements et participer aux réunions et au règlement des différends de l'OMC.

Pour l'avenir, quelles sont les formes d'AT qui vous semblent essentielles pour qu'en tant que Membre de l'OMC vous obteniez des avantages économiques concrets et en cohérence avec vos objectifs nationaux de développement?

Les Comores ont élaboré une stratégie post-accession sur 3 ans, avec une assistance technique pour chaque secteur, de manière à renforcer encore la capacité des fonctionnaires gouvernementaux à s'adapter au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

Après l'accèsion, des activités complètes de renforcement des capacités sont indispensables pour maximiser les avantages et atténuer les difficultés potentielles. Une assistance technique ciblée est nécessaire pour mener des réformes clés - qui sont essentielles afin de libérer le potentiel économique - et pour soutenir la transformation du pays afin qu'il puisse compter sur une classe moyenne prospère, instruite et en expansion.



Progrès réalisés dans les processus d'accèsion à l'OMC

L'AT de l'OMC joue un rôle crucial pour faire avancer les négociations en vue de l'accèsion, surtout pour les PMA, qu'elle dote des compétences techniques nécessaires pour le processus.

En 2024, plusieurs activités d'AT en présentiel sur les accèsions ont été fournies. Y ont participé des fonctionnaires des Comores et du Timor-Leste, mais aussi des pays suivants: Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Guinée équatoriale, Éthiopie, Iraq, Somalie, Turkménistan et Ouzbékistan. Il s'agissait notamment de sessions de formation nationales sur mesure, de séminaires et de tables rondes concernant les procédures, les documents et les principaux Accords de l'OMC dans le contexte de l'accèsion.

La douzième Table ronde de la Chine sur les accèsions à l'OMC, qui s'est tenue à Abou Dhabi (É.A.U.) les 24 et 25 février 2024 en marge de la CM13, était la première organisée au Moyen-Orient. Sur le thème "Perspectives arabes sur les accèsions à l'OMC et le système commercial

multilatéral", l'événement a mis en lumière le rôle crucial de l'AT et du soutien pour le renforcement des capacités dans les efforts en vue de l'accèsion à l'OMC, et a souligné l'importance de la collaboration avec les partenaires de développement pour promouvoir la croissance économique et la diversification.

En octobre 2024, la troisième édition du cours sur les négociations concernant l'accès aux marchés pour les marchandises en vue de l'accèsion à l'OMC s'est tenue à Genève. Elle a réuni 23 fonctionnaires gouvernementaux de 9 pays accédants (Azerbaïdjan, Bahamas, Bélarus, Bhoutan, Iraq, Libye, Somalie, Turkménistan et Ouzbékistan). Les participants ont suivi des séances sur les aspects pratiques et techniques des négociations bilatérales concernant l'accès aux marchés pour les marchandises, ont fait un exercice de simulation de négociations sur deux jours, et ont assisté à deux tables rondes avec des Membres de l'OMC actifs dans le domaine des accèsions et des négociateurs de gouvernements ayant accédé récemment.

“ J'ai acquis des connaissances pratiques sur la négociation de l'accès aux marchés, l'analyse des obstacles non tarifaires et l'alignement des politiques commerciales sur les principes de l'OMC. Cette formation m'a donné des outils indispensables qui me permettront de participer plus efficacement aux discussions sur le commerce international.



Bokhodorjon Bobokulov
Participant au Cours sur les négociations concernant l'accès aux marchés pour les marchandises en vue de l'accèsion à l'OMC



Sharmarke Abdi Jama
Conseiller principal en commerce au Cabinet du Président (Somalie)
Participant au Cours sur les négociations concernant l'accès aux marchés pour les marchandises en vue de l'accèsion à l'OMC

“ Le cours m'a permis d'approfondir considérablement mes connaissances sur les listes tarifaires et m'a appris comment trouver un équilibre en ce qui concerne les intérêts des parties prenantes dans les négociations, tout en veillant au respect des règles du commerce mondial. Les connaissances théoriques que j'ai acquises et les exercices pratiques auxquels j'ai participé seront particulièrement utiles pour mon travail.

Figure 14. Nombre de documents d'accession essentiels présentés (2021-2024)

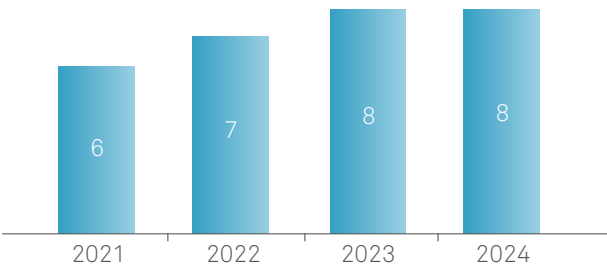


Figure 15. Réunions sur l'accession par type (2021-2024)

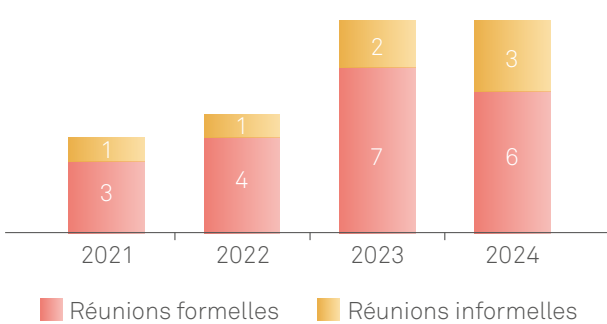
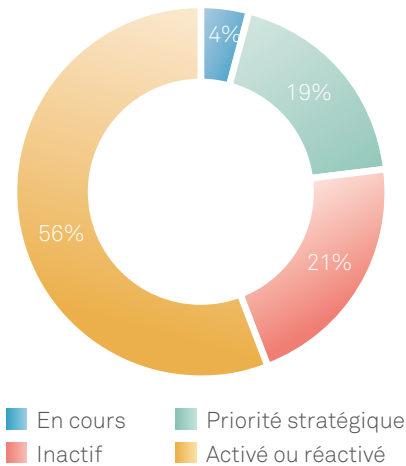


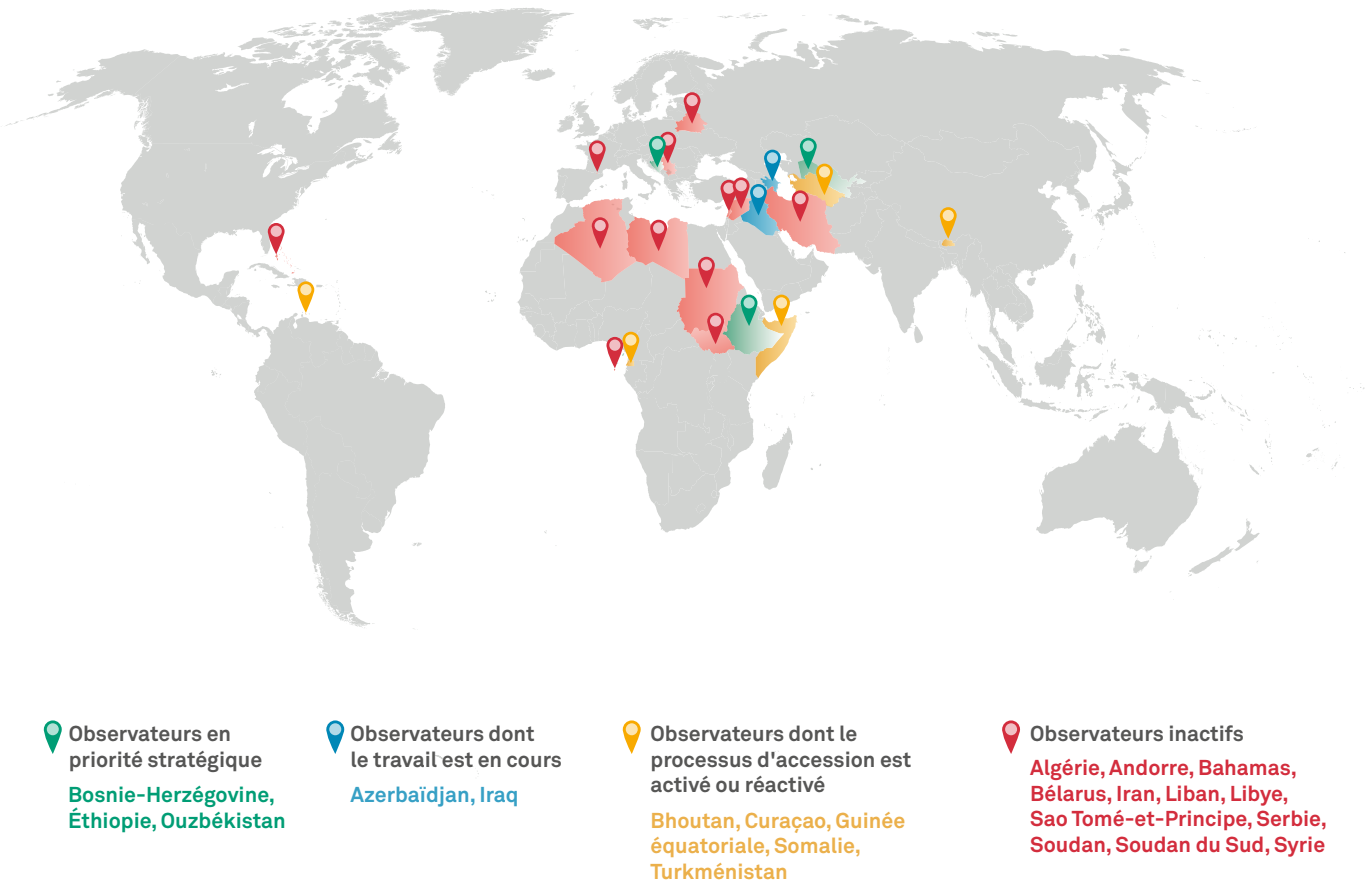
Figure 16. Participation des observateurs aux activités d'AT selon l'état d'avancement du processus d'accession en 2024



Situation actuelle dans les groupes de travail de l'accession

En 2024, on comptait 22 gouvernements préparant officiellement leur accession à l'OMC. Depuis l'accession des Comores et du Timor-Leste, les nouvelles priorités stratégiques concernent la Bosnie-Herzégovine, l'Éthiopie et l'Ouzbékistan (Voir l'infographie 5). Les processus d'accession se sont poursuivis activement en Asie centrale pour l'Ouzbékistan, l'Azerbaïdjan et le Turkménistan, au Moyen-Orient avec la reprise des travaux pour l'Iraq, et en Afrique concernant la Guinée équatoriale, l'Éthiopie et la Somalie.

Infographie 5. Observateurs par état d'avancement du processus d'accession en 2024



Assistance technique pour l'accession à l'AMP

L'assistance technique aide les gouvernements à négocier pour accéder à l'Accord sur les marchés publics (AMP) et participer aux réunions du Comité des marchés publics. En 2024, tous les indicateurs clés mesurant l'incidence de l'AT sur l'accession à l'AMP ont enregistré une croissance notable par rapport à l'année précédente. Le nombre moyen de documents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant est passé de 2,62 à 7: cela reflète les négociations actives en vue de l'accession de l'Albanie et du Costa Rica, qui ont tous deux reçu une assistance

technique du Secrétariat en 2023 et continué de bénéficier d'un soutien en 2024. Le nombre moyen d'interventions de Parties en cours d'accession à l'AMP dans les réunions du Comité des marchés publics a quadruplé, et le nombre moyen de réunions bilatérales entre les Parties accédantes et le Président du Comité a doublé.

En 2024, des ateliers nationaux ont été organisés pour les Philippines, qui ont le statut d'observateur auprès du Comité, et d'Israël, Partie à l'AMP.



Rowena Candice M. Ruiz
Directrice exécutive
Office des marchés publics (Philippines)

“ L'atelier interactif de l'OMC sur l'AMP et les chapitres des ALE relatifs aux marchés publics a permis aux Philippines de mieux comprendre les avantages de l'ouverture des marchés, la structure et la conduite des négociations en la matière, et le rôle de l'AMP - avec ses dispositions sur la transparence, la non-discrimination, la prévention de la corruption et la responsabilité - comme référence utile pour évaluer dans quelle mesure notre système de marchés publics préserve la bonne gouvernance.

“ La récente formation virtuelle avec le Secrétariat de l'OMC m'a offert une excellente occasion d'échanger directement avec des experts et de clarifier des aspects clés de l'AMP. Elle nous a permis de poser des questions précises liées à nos responsabilités quotidiennes, ce qui nous a donné une compréhension plus approfondie et concrète de l'application de l'Accord.



Rodolfo C. Rivas
Chef de cabinet, Affaires liées à l'OMC
Mission économique et commerciale d'Israël
auprès de l'OMC et de la Suisse

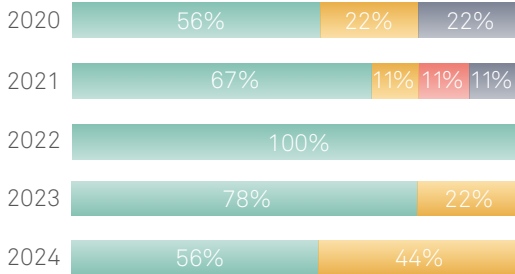
ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES MILIEUX UNIVERSITAIRES

RÉSULTAT CLÉ

3



Les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC



■ Objectif atteint ■ Objectif partiellement atteint
■ Objectif non atteint ■ Données non disponibles

Promouvoir la recherche sur le commerce dans les milieux universitaires

L'objectif du Programme de chaires de l'OMC (PCO) consiste à soutenir et promouvoir les activités liées au commerce dans les universités et les établissements de recherche dans les pays en développement et les PMA, tout en favorisant le dialogue avec les décideurs et les autres parties prenantes sur les questions relatives au commerce international. Grâce à son réseau mondial d'établissements universitaires, le programme fait progresser les connaissances sur les complexités du système commercial multilatéral et la compréhension de celles-ci par le biais d'activités axées sur la recherche, la formation et la sensibilisation.

En 2024, les chaires de l'OMC ont généré plus de 900 travaux de recherche, dispensé plus de 330 cours liés à l'OMC et participé à plus de 420 échanges avec des décideurs et des parties prenantes concernées. Cinq universités supplémentaires – en République dominicaine, au Nigéria,

au Qatar, au Togo et au Vanuatu – ont été choisies pour rejoindre le programme, élargissant ainsi sa portée dans des régions sous-représentées. L'université sélectionnée au Togo a accueilli le cours régional de politique commerciale (CRPC) destiné à l'Afrique francophone, contribuant ainsi à encourager les synergies entre les programmes d'AT de l'OMC.

La Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a profité de ses visites officielles au Chili, en Chine, au Costa Rica, au Pérou et en Ouzbékistan pour dialoguer directement avec les chaires locales du PCO et interagir avec des étudiants, des spécialistes du commerce et des entrepreneuses qui participent au Réseau du PCO.

Les chaires relevant des phases I et II ne sont plus subventionnées par l'OMC, mais elles restent des membres actifs et durables du réseau du PCO et contribuent notamment dans le cadre de projets conjoints.

“ Pour faire en sorte que l'OMC réponde aux besoins de tous ses membres, nous devons reconnaître les difficultés particulières rencontrées par les pays en développement et les PMA. Il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour soutenir leur intégration dans le système commercial multilatéral. C'est dans ce cadre que le Programme de chaires de l'OMC joue un rôle important.



Ambassadeur Ram Prasad Subedi
Représentant permanent du Népal à l'OMC
Président du Comité du commerce et du développement de l'OMC

Programme de chaires de l'OMC



Figure 17. Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase III du PCO de l'OMC (2023-2024)

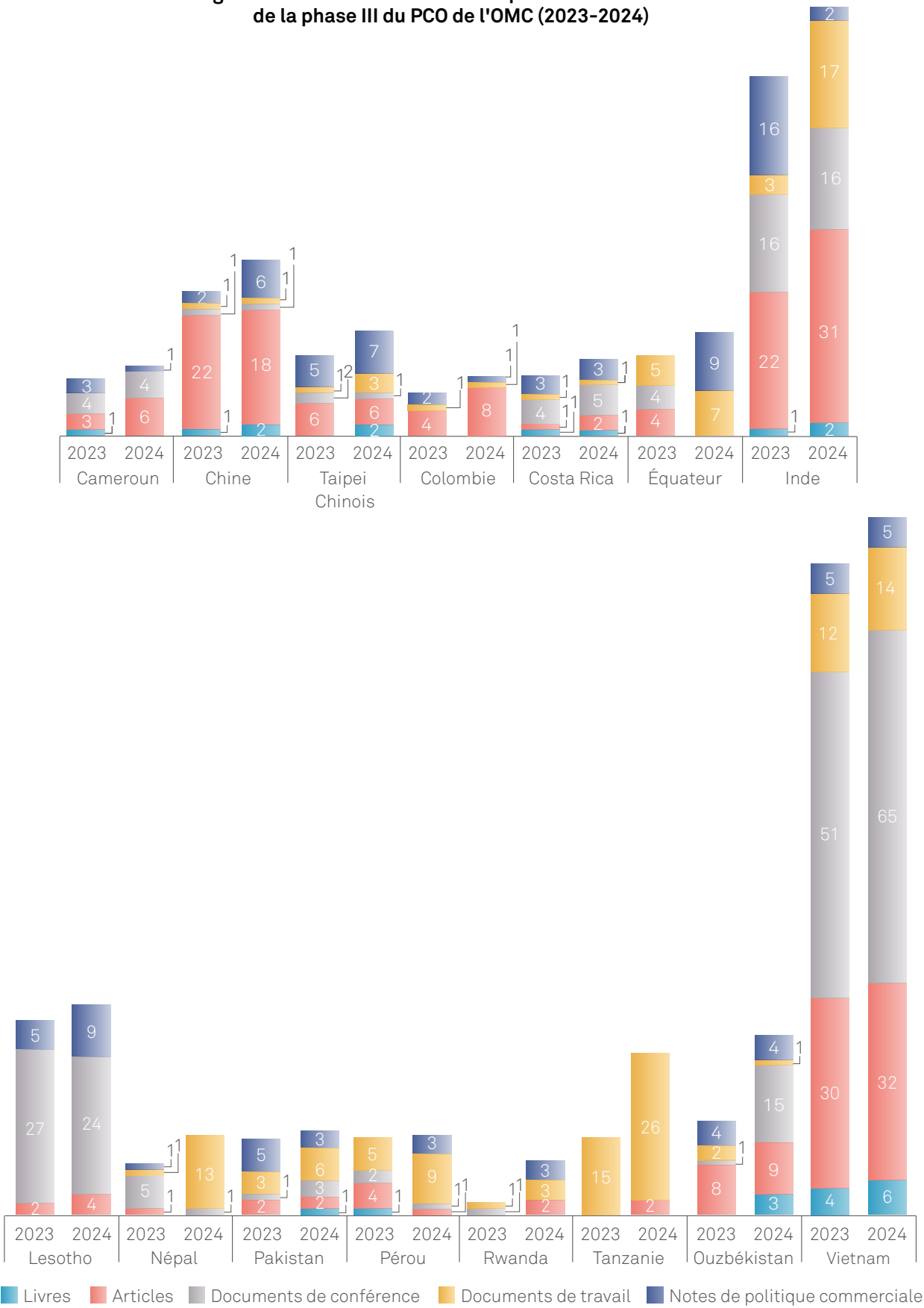


Figure 18. Nombre d'étudiants des chaires de la phase III du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC (2022-2024)

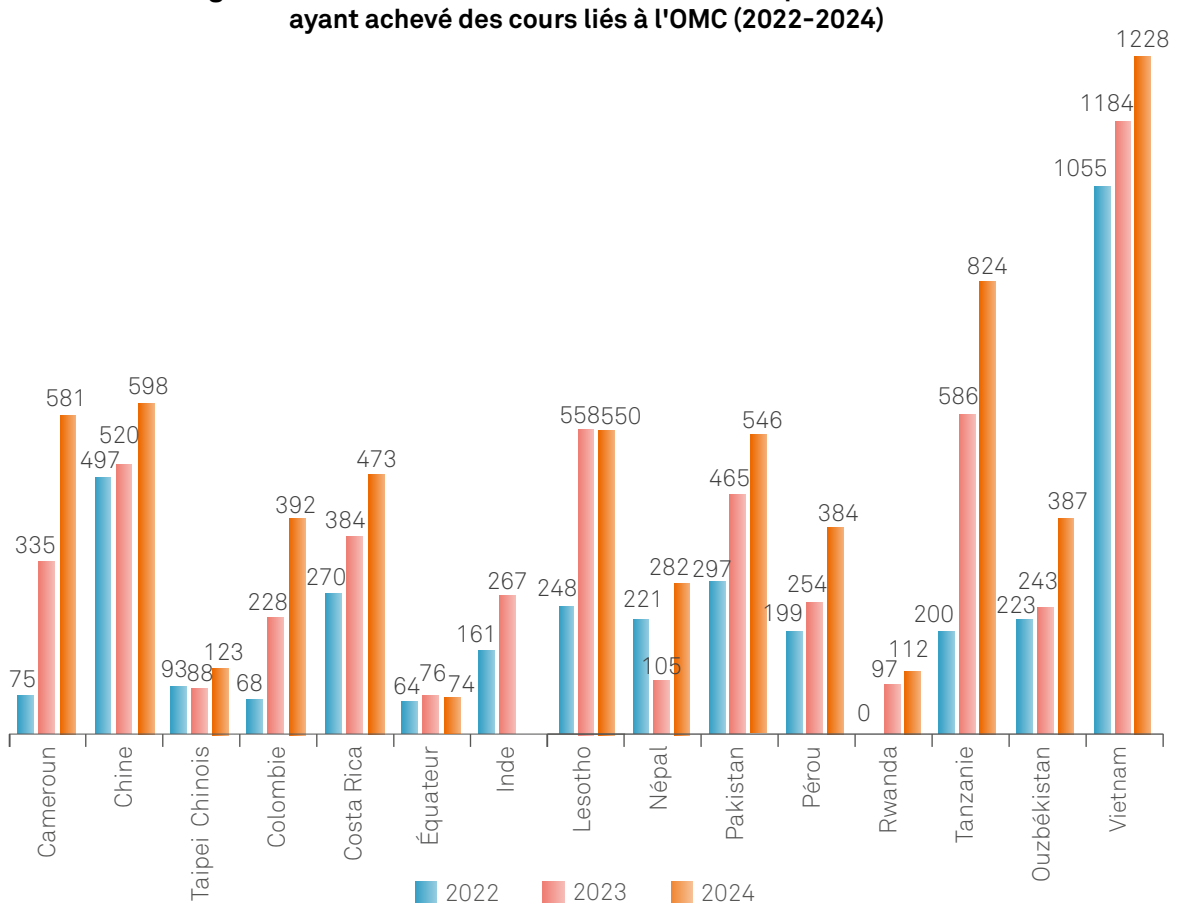
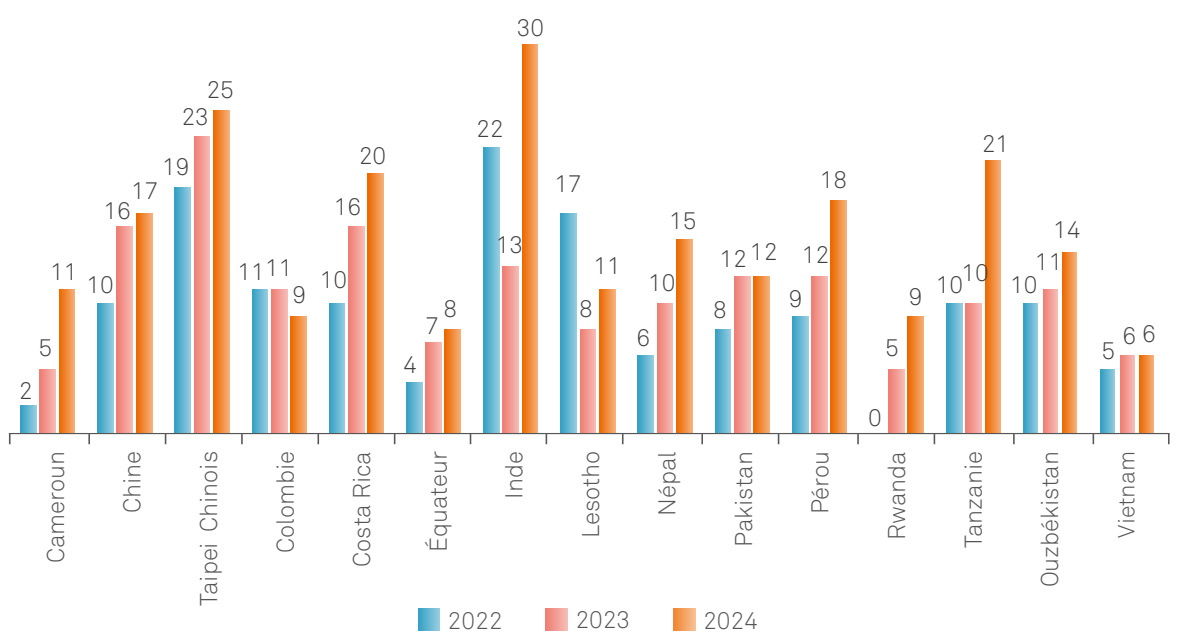
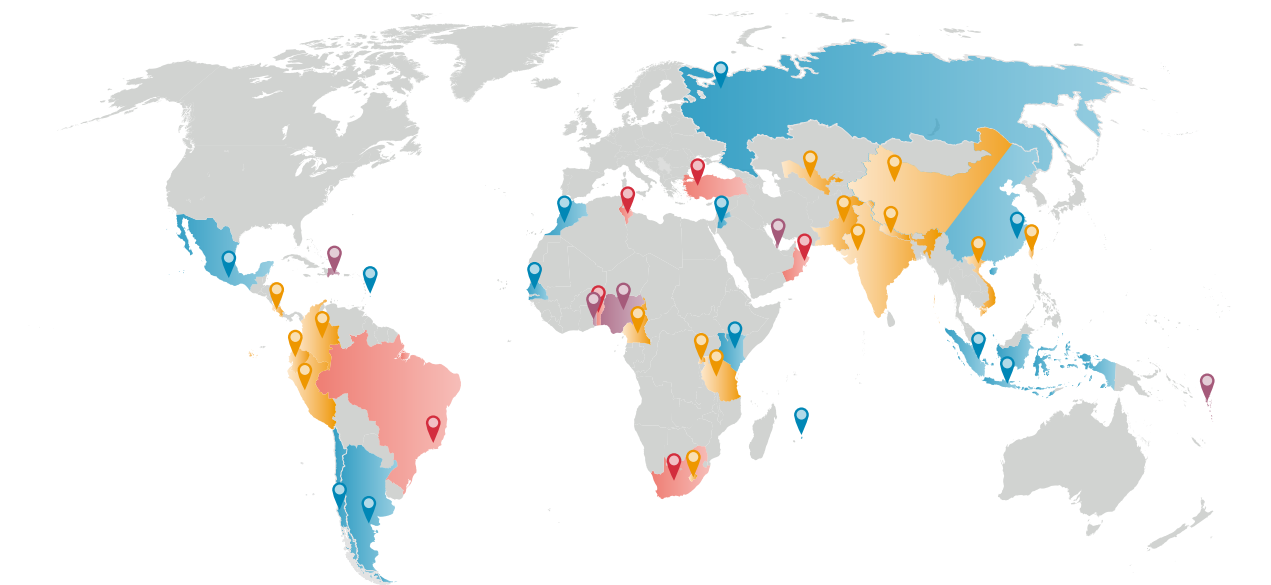


Figure 19. Activités de sensibilisation des chaires de l'OMC (2022-2024)



Infographie 6. Carte du monde des chaires de l'OMC



Chaires de la phase I (2010-2014)

Faculté latino-américaine de sciences sociales (ARGENTINE), Université des Indes occidentales (BARBADE), Université de commerce international et d'économie de Shanghai (CHINE), Université du Chili (CHILI), Université d'État de Saint Pétersbourg (FÉDÉRATION DE RUSSIE), Université Gadjah Mada (INDONÉSIE), Université de Jordanie (JORDANIE), Université de Nairobi (KENYA), Université Mohammed V-Souissi (MAROC), Université de Maurice (MAURICE), Institut technologique autonome de Mexico (MEXIQUE), Université Cheikh Anta Diop (SÉNÉGAL), Université nationale de Singapour (SINGAPOUR)

Chaires de la phase II (2014-2018)

North-West University (AFRIQUE DU SUD), Université d'Abomey-Calavi (BÉNIN), Fondation Getulio Vargas (BRÉSIL), Sultan Qaboos University (OMAN), Université de Tunis (TUNISIE), Université Bilgi d'Istanbul (TURQUIE)

Réseau africain du PCO

Les chaires de l'OMC en Afrique, aussi appelées African Trade Group, ont mené activement des recherches à l'appui d'une croissance économique et d'une intégration commerciale inclusives. En Tanzanie, la chaire a collaboré avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour évaluer le potentiel de marché du secteur africain des services dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cette initiative recouvrait également les efforts pour le renforcement des capacités déployés en Somalie, en Éthiopie et au Malawi pour aider les gouvernements à affiner les politiques commerciales en vue de la mise en œuvre de la ZLECAf. De même, au Kenya, la chaire a développé des modules d'apprentissage pour permettre aux parties prenantes de mieux comprendre la ZLECAf, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes. Dans le même temps, les recherches menées par la chaire au Kenya ont mis en lumière les disparités entre les hommes et les femmes dans le contexte de la pauvreté des ménages, soulignant la nécessité d'intégrer les considérations de genre dans les accords commerciaux et les politiques nationales. Cette question a été abordée dans des ateliers spécialisés à Maurice, au cours desquels des entrepreneuses ont bénéficié d'une formation sur la commercialisation numérique et le financement des PME, renforçant ainsi leur participation à un commerce inclusif.

Chaires de la phase III (2022-2025)

Université de Yaoundé II (CAMEROUN), Université de commerce international et d'économie (CHINE), Université des Andes (COLOMBIE), Université nationale (COSTA RICA), Université andine Simon Bolivar (ÉQUATEUR), Institut indien du commerce extérieur (INDE), Université nationale du Lesotho (LESOTHO), Faculté de gestion de Katmandou (NÉPAL), Université d'économie mondiale et de diplomatie d'Ouzbékistan (OUBÉKISTAN), École de sciences économiques de Lahore (PAKISTAN), Université catholique pontificale du Pérou (PÉROU), Université du Rwanda (RWANDA), Université nationale de Taiwan (TAIPEI CHINOIS), Centre africain de formation aux politiques commerciales (TANZANIE), Université de commerce extérieur (VIETNAM)

Chaires de la phase IV (2025-2028)

Universidad Iberoamericana (RÉPUBLIQUE DOMINICAINE), Université Nnamdi Azikiwe (NIGÉRIA), Université Hamad Bin Khalifa (QATAR), Université de Lomé (TOGO), Université nationale de Vanuatu (VANUATU)

Des événements importants visant à renforcer les capacités de recherche dans le cadre de l'African Trade Group ont été organisés par la chaire de l'OMC à Maurice. En Afrique du Sud, les efforts de recherche déployés par la chaire de l'OMC ont abouti à une publication sur les faits nouveaux et l'emploi dans le domaine numérique, qui analyse leurs liens par des méthodes qualitatives et quantitatives.

Au Cameroun, la chaire s'est associée à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et à des parties prenantes publiques et privées pour parler des stratégies économiques inclusives. Le Cameroun a également accueilli une conférence internationale sur les difficultés commerciales de l'Afrique et la réforme de l'OMC qui a attiré plus de 250 participants venus d'Afrique et d'Europe. Cet événement a servi d'étape préparatoire à la 14^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, que le Cameroun accueillera en mars 2026. Au Maroc, le colloque phare de la chaire de l'OMC a examiné le commerce international dans un monde fragmenté, et contribué ainsi au dialogue sur les politiques régionales.

Réseau asiatique du PCO

Les chaires de l'OMC en Asie ont mis en œuvre diverses initiatives pour soutenir les gouvernements dans les domaines de la politique commerciale et des cadres réglementaires.

En Ouzbékistan, la chaire a collaboré avec le Centre du commerce international (ITC) et d'autres parties prenantes pour dispenser une formation sur mesure aux fonctionnaires gouvernementaux participant à l'accession à l'OMC. Au Pakistan, la chaire a travaillé étroitement avec le Ministère du commerce sur la politique commerciale et l'innovation industrielle, le titulaire de la chaire ayant été nommé au Comité du Premier Ministre sur la rationalisation des droits de douane. En Indonésie, des partenariats avec des ministères gouvernementaux ont mis l'accent sur les difficultés en matière de réglementation, y compris la réglementation de l'UE sur la déforestation, afin de promouvoir des pratiques commerciales durables.

Certaines chaires de l'OMC en Asie ont contribué à des programmes d'AT de l'OMC, par exemple des activités nationales d'AT portant sur les Accords SPS et OTC au Népal, sur l'initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique en Ouzbékistan, ou sur le modèle macroéconomique de l'École de sciences économiques de Lahore au Pakistan, ou le CRPC pour l'Asie-Pacifique organisé par la chaire à Shanghai. Des étudiants de la chaire du Taipei chinois se sont qualifiés pour les quarts de finale du Concours de plaidoirie John H. Jackson et ont obtenu deux récompenses pour leurs soumissions écrites. La chaire du Pakistan a obtenu des financements de l'International Growth Centre (Colombie) et de l'Université de Yale, ainsi que de l'Office des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) du Royaume-Uni, pour poursuivre les recherches.

Lors de la CM13, la chaire de la Chine (Beijing) a contribué aux discussions sur la pollution par les plastiques, les subventions liées au climat et la durabilité du commerce des produits agricoles, et également organisé une activité parallèle en amont de l'examen de la politique commerciale de la Chine. La collaboration avec le Secrétariat a permis d'avoir des discussions approfondies sur les subventions agricoles, la durabilité et la stabilité du marché mondial. Un doctorant de cette chaire, ainsi que ses coauteurs, a collaboré avec le Secrétariat dans le cadre d'une étude menée au niveau des entreprises sur le commerce et les financements en Chine.

Plusieurs chaires de l'OMC en Asie ont mis l'accent sur l'autonomisation des MPME. Au Népal et au Vietnam, des séances de formation ont dispensé à des entrepreneurs des compétences essentielles pour évoluer dans le domaine du commerce. Au Vietnam, un atelier conjoint avec la Société financière internationale et le Secrétariat a examiné le rôle du financement du commerce pour stimuler la compétitivité des MPME dans les chaînes de valeur mondiales. Un atelier de haut niveau a rassemblé 180 fonctionnaires gouvernementaux de Malaisie, du Cambodge et du Myanmar pour explorer les difficultés commerciales. À Oman, la chaire s'est associée à l'ITC et à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour organiser un atelier sur le commerce maritime durable, en intégrant des simulations d'accords de libre-échange dans les programmes universitaires.

Des collaborations universitaires et politiques solides se sont également mises en place entre les chaires du PCO. Les chaires de la Jordanie et d'Oman ont partagé leur expertise, la Jordanie ayant accueilli une séance sur le commerce international et la croissance économique dans la région

MENA, alors qu'Oman a organisé un séminaire sur l'économie bleue. La chaire de la Jordanie a également exploré l'incidence sur le bien-être de l'élimination des subventions à la pêche. En Inde, une Conférence des PCO d'Asie et d'Afrique, organisée en collaboration avec le Ministère du commerce et de l'industrie, a abordé le thème d'un commerce résilient et responsable dans un ordre mondial en mutation.

Réseau du PCO en Amérique latine et dans les Caraïbes

À Barranquilla en Colombie, plus de 200 personnes ont participé à un programme de formation pour les MPME portant sur le rôle du commerce dans les changements climatiques, l'égalité des genres et l'accès aux marchés. La chaire a également collaboré avec le gouvernement et l'OCDE sur les sujets du genre, du commerce et de la transformation économique et accueilli la session régionale pour les Amériques du Concours de plaidoirie John H. Jackson.

Au Forum public de l'OMC, les chaires du Costa Rica, du Mexique et du Pérou ont souligné l'importance d'un commerce inclusif, et le co-titulaire de la chaire du Costa Rica a rejoint le Centre de recherche sur l'égalité des genres de l'OMC. Le troisième Colloque des chaires de l'OMC d'Amérique latine organisé au Pérou a porté sur les femmes et le commerce, les difficultés régionales et le commerce numérique.

Des initiatives de formation à forte visibilité ont renforcé la participation dans le domaine des négociations et des politiques commerciales. En Équateur, un concours de type "Model WTO" a simulé, avec la participation du Vice-Ministre du commerce, sept négociations commerciales, tandis qu'une activité d'AT consacrée à la législation douanière a été dispensée en collaboration avec le Secrétariat. Le Costa Rica a organisé des simulations de négociations commerciales et, en Argentine, la chaire a participé à un cours de l'OMC sur le règlement des différends.

Les chaires ont aussi travaillé étroitement avec les gouvernements pour façonner les politiques. Au Pérou, la collaboration avec le Ministère des affaires étrangères sur la négociation et la facilitation des échanges s'est poursuivie. Les chaires du Pérou et du Chili ont contribué à la réunion 2024 de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). La chaire du Costa Rica a renforcé les liens avec les décideurs par le biais de discussions sur des accords commerciaux clés, tandis que la chaire de l'Équateur a dialogué avec des ministères sur les questions commerciales multilatérales. La chaire du Brésil a coprésidé l'Équipe spéciale Think20 du G-20 sur le commerce et l'investissement, avec également la participation de la chaire du Mexique, ce qui a consolidé le rôle de la région dans la gouvernance du commerce mondial.

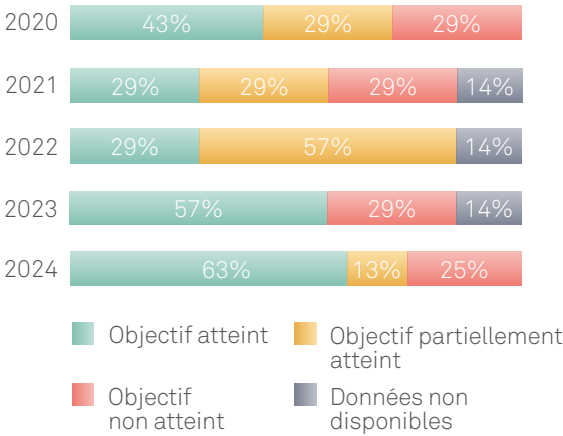
L'intégration au niveau universitaire s'est intensifiée grâce à des initiatives d'enseignement conjointes, le Costa Rica et le Pérou ayant donné des cours en Argentine, tandis que la Tanzanie a mis à jour son programme de cours sur la propriété intellectuelle en collaboration avec l'Argentine. Ces initiatives mettent en lumière l'impact durable des chaires de l'OMC sur le commerce inclusif, l'élaboration des politiques et la coopération régionale.

ÉLARGIR LE PUBLIC VISÉ

RÉSULTAT CLÉ

4

Les acteurs non gouvernementaux sont sensibilisés aux questions de l'OMC



Aller à la rencontre d'acteurs distincts du public traditionnel de l'OMC

L'AT fournie dans le cadre de l'OMC vise également à sensibiliser et à promouvoir la coopération avec les parties prenantes non gouvernementales telles que les milieux d'affaires, les ONG, les journalistes, les parlementaires et le grand public.

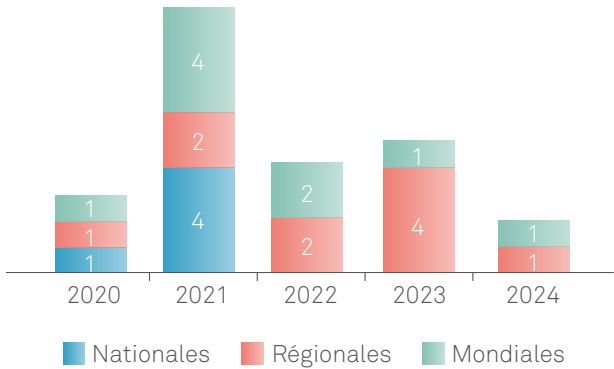
En 2024, deux activités mondiales de sensibilisation relevant de l'AT ont été organisées afin de sensibiliser les journalistes aux questions relatives à l'OMC et d'améliorer la couverture médiatique de ces questions. Ces initiatives étaient destinées à des journalistes de PMA et d'autres économies en développement d'Amérique latine et des Caraïbes. Elles ont mis l'accent sur les difficultés pesant sur le système commercial multilatéral, la compréhension de l'OMC et la CM13.

En octobre 2024, en collaboration avec la Fondation Friedrich-Ebert (FES), un séminaire a été organisé à Genève pour dispenser à des journalistes d'Amérique latine et des Caraïbes une formation sur les défis et le fonctionnement du système commercial multilatéral. En cinq jours, il a abordé les résultats de la CM13, les nouvelles politiques relatives à une agriculture et un commerce durables, et les difficultés liées à l'accès aux marchés, au règlement des différends et aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la santé publique.

Pour favoriser une large couverture médiatique de la CM13 dans la presse des PMA, 14 journalistes de pays les moins avancés Membres ont été parrainés pour couvrir l'événement. Cela a permis une couverture large et variée, les journalistes parrainés ayant publié plus de 70 articles et 3 vidéos d'information sur plus de 35 sujets liés à l'OMC.

Deux activités destinées à d'autres groupes de parties prenantes n'ont pas pu avoir lieu en 2024 en raison d'un manque de ressources des partenaires traditionnels de l'OMC pour aller à la rencontre de ces publics.

Figure 20. Activités de sensibilisation au titre de l'AT de l'OMC (2020-2024)

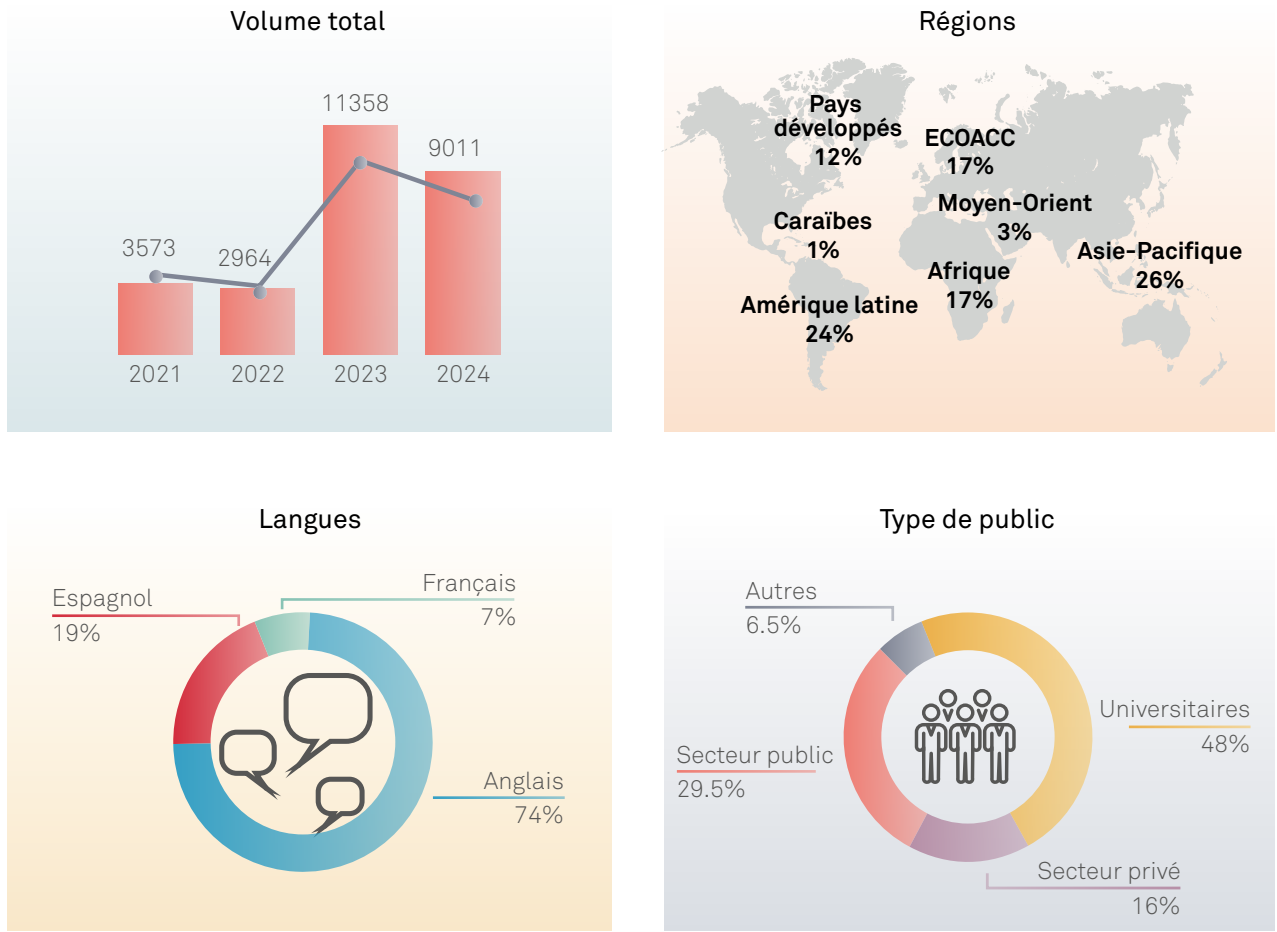


Supports d'apprentissage autonome

Le Secrétariat continue de fournir des supports d'apprentissage en ligne autonome destinés au grand public. Contrairement aux cours d'apprentissage en ligne, ces supports ne donnent pas accès à des examens ni à des webinaires en direct. Bien que les demandes de supports de formation aient légèrement diminué, passant de 11 358 en 2023 à 9 011 en 2024, leur nombre reste bien supérieur aux chiffres moyens observés sur la période 2020-2022, ce qui révèle un intérêt marqué du public pour les connaissances liées à l'OMC.

En 2024, la plupart des demandes ont émané des milieux universitaires, ainsi que des fonctionnaires (en particulier des pays développés) et des représentants du secteur privé. Comme les années précédentes, les demandes de supports de formation en anglais étaient les plus nombreuses (81%), la plupart des auto-apprenants venant d'Asie et de la région Pacifique, suivis par l'Amérique latine.

Infographie 7. Demandes de supports de formation

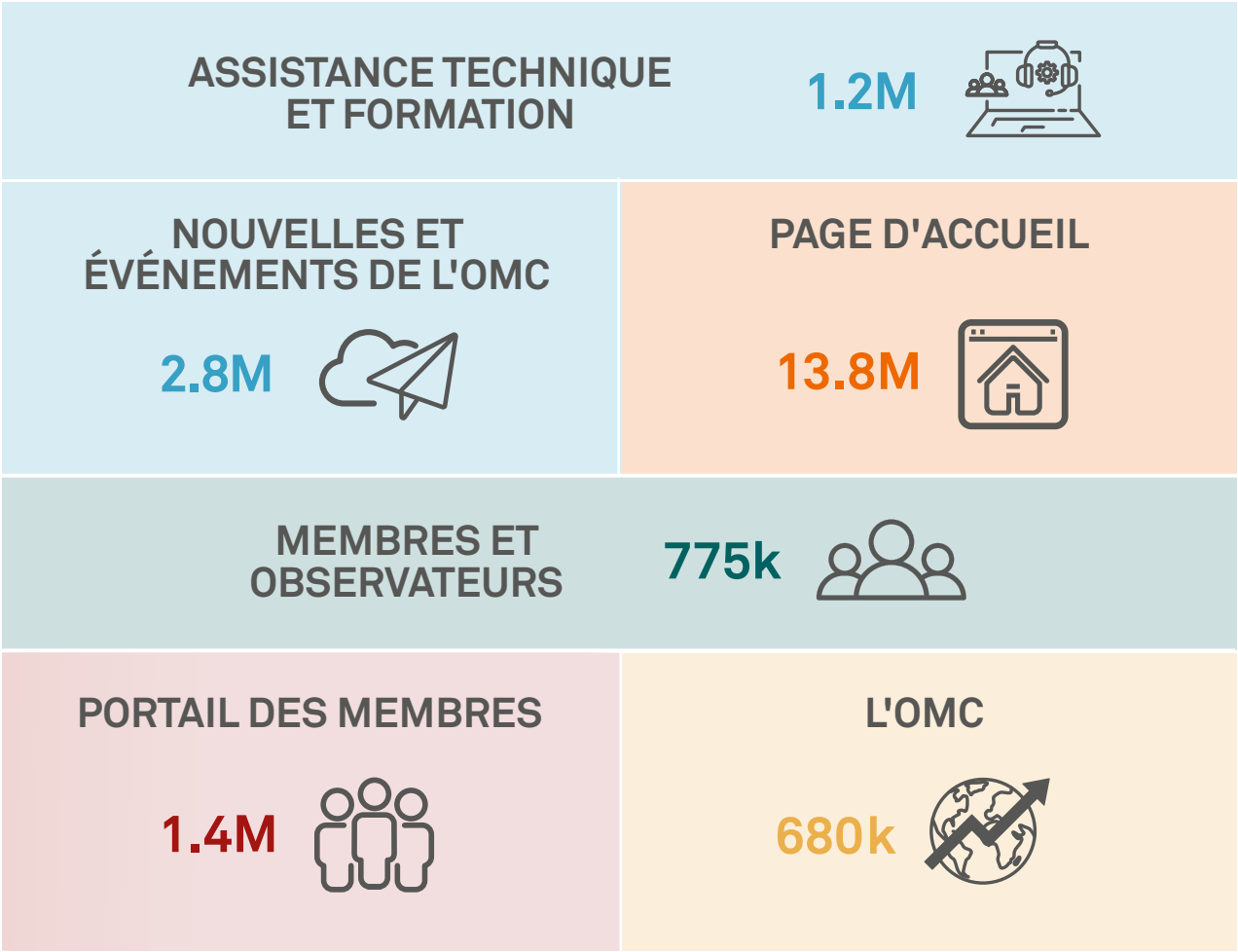


Diversifier les canaux de communication pour accroître la visibilité de l'AT de l'OMC

Le Secrétariat mobilise les réseaux sociaux pour renforcer la visibilité des résultats et de l'impact de l'AT de l'OMC, aller à la rencontre d'un public plus large et fournir un accès direct aux informations. En 2024, les plates-formes de l'AT de l'OMC sur les réseaux sociaux, en particulier LinkedIn, X et Facebook, ont été beaucoup utilisées pour présenter les activités d'AT, promouvoir les cours à venir et mettre en avant les principaux résultats.

Le site Web de l'OMC a également enregistré un trafic accru, le nombre de visites sur les pages Web et les articles d'actualités consacrés à l'AT ayant doublé par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,2 million, soit bien plus que la moyenne sur la période 2020-2022.

Infographie 8. Trafic du site web de l'OMC par catégorie de page



Cliquez ici pour suivre l'AT de l'OMC sur les réseaux sociaux



Chapitre 2

Donner la priorité à l'inclusion



- L'AT de l'OMC a bénéficié à 38 PMA et environ 5 500 de leurs représentants, soit une hausse de 13%.
- Les femmes ont représenté 47% de l'ensemble des participants, ce qui représente une baisse marginale d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente.
- La couverture géographique des activités d'AT est restée très étendue, avec 141 Membres et observateurs de l'OMC. Le nombre d'activités destinées à l'Asie-Pacifique a diminué par rapport à l'année précédente (-27%) et il a été stable pour les autres régions.
- Un peu plus de la moitié des activités d'AT ont été organisées dans des langues autres que l'anglais.



UNE ASSISTANCE TECHNIQUE INCLUSIVE

L'inclusion dans le commerce mondial: un moteur pour le développement des PMA

L'assistance technique de l'OMC pour surmonter les défis commerciaux des PMA et favoriser un commerce mondial équitable et durable

Par Kadra Ahmed Hassan
Ambassadrice de Djibouti
Représentante permanente auprès de l'OMC
Coordonnatrice du Groupe des PMA de l'OMC



Le monde traverse des crises multiformes qui exacerbent les inégalités entre pays et au sein des pays. Comme énoncé dans l'Accord de Marrakech, il est essentiel de déployer des efforts concertés afin d'atteindre les objectifs d'inclusion, de développement durable et de réductions des inégalités économiques. L'OMC joue un rôle crucial dans la promotion d'un système commercial multilatéral équitable et inclusif notamment grâce à l'Assistance Technique (AT) aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les pays sortis de cette catégorie, afin de les aider à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Cette priorité accordée à l'inclusion de ces pays reflète la volonté de l'OMC de réduire les inégalités économiques et de favoriser un développement durable à l'échelle mondiale.

Cependant, les PMA restent confrontés à des défis structurels

majeurs, notamment une faible diversification économique, des infrastructures limitées, une faible productivité et des niveaux élevés de pauvreté. Ces pays représentent environ 13% de la population mondiale, mais seulement 1,3% du commerce mondial.

Les pays sortis de la catégorie des PMA, quant à eux, malgré des progrès notables restent vulnérables et nécessitent un soutien continu pour consolider leurs acquis. Ils font face à des obstacles spécifiques dans leur participation au commerce international. Ils manquent souvent de capacités techniques et institutionnelles pour négocier et mettre en œuvre des accords commerciaux, ou tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation. Sans un soutien stratégique, ils risquent de rester marginalisés dans le système commercial mondial, ce qui aggraverait les inégalités existantes.

“ L'assistance technique de l'OMC s'avère un outil clé pour l'inclusion de nos pays pour réaliser nos objectifs de développement et de réduction de la pauvreté. Les programmes existants aident nos fonctionnaires et experts à mieux comprendre et à participer activement aux négociations commerciales, à mettre en œuvre les accords de l'OMC, et à exploiter les avantages du commerce pour stimuler leur développement économique.

Dans ce contexte, l'assistance technique de l'OMC s'avère un outil clé pour l'inclusion de nos pays pour réaliser nos objectifs de développement et de réduction de la pauvreté. Les programmes existants aident nos fonctionnaires et experts à mieux comprendre et à participer activement aux négociations commerciales, à mettre en œuvre les accords de l'OMC, et à exploiter les avantages du commerce pour stimuler leur développement économique.

Il est encourageant de noter qu'au fil des ans, plusieurs initiatives spécifiques en faveur des PMA et des pays sortis de cette catégorie ont contribué à amorcer une meilleure inclusion des PMA. Par exemple on peut citer:

- L'Initiative Aide pour le commerce destinée à mobiliser des ressources notamment pour les PMA pour surmonter les obstacles structurels qui limitent leur capacité à participer au commerce international. Elle finance des projets liés aux infrastructures, aux capacités productives et au renforcement des institutions commerciales.
- Le Cadre intégré renforcé (CIR): uniquement conçu pour les PMA, ce partenariat multilatéral fournit un soutien technique et financier pour intégrer le commerce dans leurs stratégies de développement nationales. Il a aidé nos pays à identifier leurs besoins prioritaires et à mobiliser des ressources pour y répondre. Nous sommes en train de finaliser, avec nos partenaires, une troisième phase du CIR.
- Les exemptions et flexibilités accordées aux PMA telles que des périodes de transition plus longues pour la mise en œuvre des accords, des exemptions de certaines obligations, et un accès préférentiel aux marchés des pays développés. Ces mesures visent à réduire la pression sur les économies fragiles et à leur donner le temps de se développer. La proposition récente d'élargir ces mesures aux pays sortis de la catégorie des PMA répond à ce besoin.

Malgré des résultats significatifs des défis subsistent. Les ressources financières et techniques disponibles restent insuffisantes par rapport aux besoins croissants des PMA et des pays sortis de cette catégorie. De plus, la complexité croissante du système commercial mondial, avec l'émergence de nouvelles technologies et de nouvelles normes, exige un soutien continu et adapté.

Je recommande quelques mesures afin d'améliorer l'appui aux PMA et pays sortis de cette catégorie. Il faut que les partenaires:

- Réaffirment leur engagement en intégrant nos besoins spécifiques dans les accords et les programmes de l'OMC y compris par la mise en œuvre effective des décisions prises lors des conférences ministérielles.
- Assurent des financements prévisibles dédiés aux PMA et aux pays sortis de cette catégorie pour leur permettre de participer efficacement aux activités de l'OMC.

En outre, il serait souhaitable que l'AT évite les doublons et renforce les partenariats avec les pays bénéficiaires en impliquant davantage dans ses programmes nos experts, consultants, chercheurs qui apportent une valeur ajoutée certaine. Il faut aussi des mécanismes de suivi et d'évaluation robustes conçus avec bénéficiaires pour mesurer l'efficacité de l'AT et s'assurer qu'ils répondent à leurs besoins.

L'intégration des PMA et des pays sortis de cette catégorie dans le système commercial multilatéral est une question de justice économique et reste nécessaire pour un système commercial conforme à l'Agenda 2030.

INCLURE LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Améliorer l'accès des PMA à l'AT et leur participation au commerce mondial



38 PMA
ont bénéficié de l'AT
de l'OMC

Les pays les moins avancés (PMA) sont une priorité dans le cadre du mandat d'AT de l'OMC. Le Secrétariat a continué de déployer des efforts ciblés pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des PMA afin de stimuler leur participation effective au commerce mondial. En 2024, 29% des bénéficiaires de l'AT étaient des ressortissants de PMA, représentant 38 Membres et observateurs de l'OMC, soit un niveau stable par rapport à l'année 2023, au cours de laquelle 31% des participants venaient de 39 Membres et observateurs de l'OMC.

Les PMA ont surtout participé aux programmes de formation en cours d'emploi et d'apprentissage en ligne. En 2024, dans les programmes d'apprentissage en ligne, les PMA représentaient 33% du nombre total de participants, contre 38% en 2023, soit une légère baisse. Toutefois, le taux d'achèvement a fortement augmenté

parmi les participants à l'apprentissage en ligne issus des PMA, puisqu'il est passé de 69% en 2023 à 80% en 2024. Parmi ceux qui ont achevé leurs cours d'apprentissage en ligne, 97% ont passé les tests finals, ce qui témoignait d'un engagement et d'un intérêt marqués. S'agissant des programmes de formation en cours d'emploi, 39% des participants étaient issus de PMA, soit une baisse par rapport à 46% en 2023.

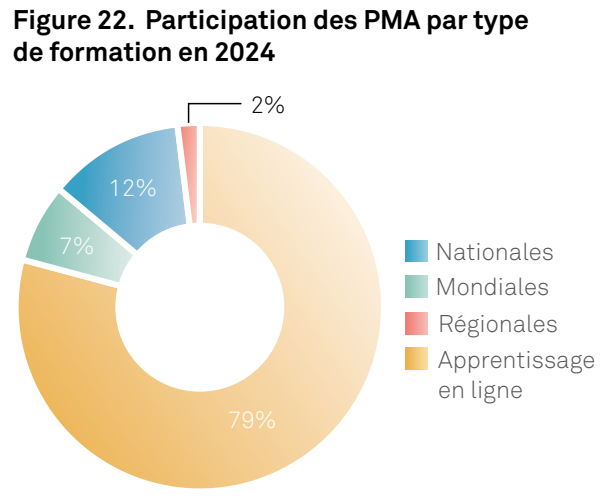
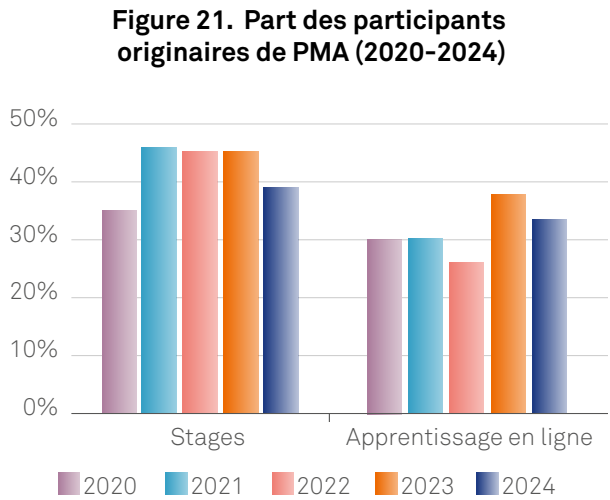
L'accession de deux PMA à l'OMC en 2024, les Comores et le Timor-Leste, était le résultat le plus concret de l'AT fournie aux PMA par le Secrétariat. Parmi les indicateurs figurent aussi les documents présentés aux Comités de l'OMC par les PMA, soit de façon indépendante, soit conjointement avec d'autres Membres, dont le nombre est passé de 117 en 2023 à 162 en 2024. Cet indicateur, qui permet de mesurer la participation des PMA aux travaux de l'OMC, témoigne de leur engagement croissant, mais également de l'efficacité et de la pertinence de l'AT en faveur des PMA.

Commerce et
développement





En 2024, il y avait **45 PMA** dans le monde, dont **37** étaient Membres de l'OMC et **7** avaient le statut d'observateur.



Concevoir des activités sur mesure pour les pays les moins avancés

Le Secrétariat tient compte des besoins et priorités particuliers des PMA lorsqu'il planifie et conçoit les activités d'AT. Il propose aussi des programmes dédiés conçus pour répondre à leurs difficultés spécifiques. En 2024, deux cours d'introduction à la politique commerciale (CIPC) spécialement adaptés aux besoins des PMA en matière d'AT ont été organisés, en anglais et

en français. Ces programmes ont attiré 53 participants venus de 25 PMA, dont 56% ont achevé la formation avec mention. Relancés en 2023, ces cours ciblés sont restés très bénéfiques pour les fonctionnaires gouvernementaux qui travaillent sur les questions liées à l'OMC, renforçant leur expertise et leurs capacités en matière de politique commerciale.

“ Les cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA m'ont donné un aperçu complet des politiques commerciales et des négociations internationales, ainsi que les compétences pour analyser leurs effets sur les PMA. J'ai appris à évaluer les avantages et les coûts de différentes approches commerciales et mieux cerné l'importance de la coopération Sud-Sud et des accords préférentiels pour le développement des PMA.



Ezia Dara Nhamcalea
Assistante financière
Chambre de commerce du Mozambique

Une autre initiative d'AT destinée aux PMA est le Dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement, dont la septième édition a eu lieu en 2024. Dans le cadre d'un programme plus large financé par la Chine afin de renforcer la participation des PMA à l'OMC, l'événement a rassemblé 70 délégués de PMA et leurs partenaires de développement. Les participants ont exploré les moyens

de redynamiser les discussions sur le commerce et le développement dans le cadre de l'OMC et examiné les possibilités et les difficultés auxquelles font face les PMA pour s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, participer au commerce numérique et faciliter la transition verte.



LI Chenggang
Ambassadeur et Représentant permanent de
la Chine auprès de l'OMC

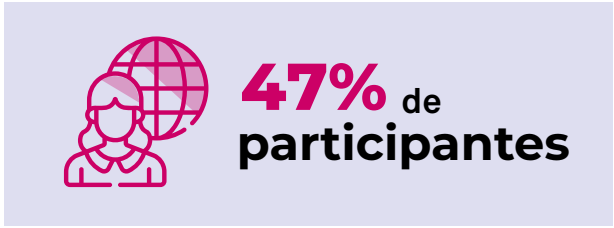
“ La Chine a toujours été attachée à la dimension développement des travaux de l'OMC. Nous sommes encouragés par les résultats en matière de développement issus de la CM13 et déterminés à travailler avec tous les Membres pour obtenir des résultats plus pragmatiques en matière de développement pour la CM14.

Programme de la Chine
pour les PMA et les
accessions



PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES

Réduire les disparités entre les genres dans le commerce mondial

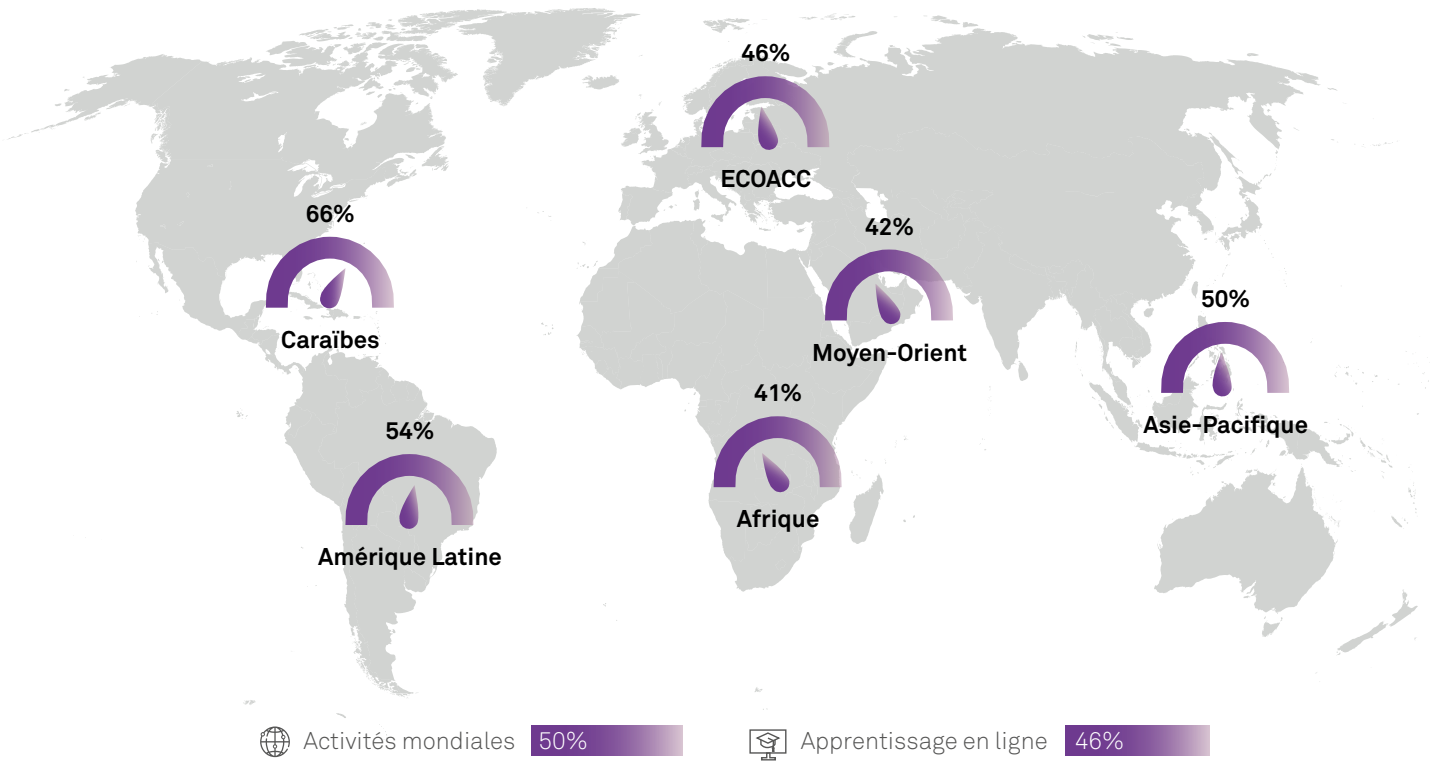


En fournissant une AT aux pays en développement et aux pays les moins avancés Membres, ainsi qu'aux observateurs, le Secrétariat est particulièrement attentif à la réduction des obstacles à une participation active et efficace des femmes au commerce mondial. Les efforts visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les activités d'AT se sont poursuivis afin de renforcer l'accès des femmes aux compétences nécessaires pour participer pleinement aux négociations commerciales et contribuer de manière significative à l'élaboration des réglementations commerciales, et soutenir ainsi une croissance économique inclusive.

Malgré une baisse marginale d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente, la participation des femmes à l'AT de l'OMC est restée stable en 2024, à 47%, ce qui correspond au niveau moyen de participation des femmes au cours des cinq dernières années.

Comme les années précédentes, les Caraïbes ont continué de fournir la plus forte proportion de participantes, avec 66% en 2024, soit une hausse notable par rapport aux 62,5% enregistrés en 2023. Le taux de participation des femmes était stable pour l'Amérique latine (54%), la région Asie-Pacifique (50%) et la région ECOACC (46%). En revanche, la part des participantes en Afrique et au Moyen-Orient a encore baissé en 2024 par rapport à 2023, passant respectivement de 43% à 41% et de 45% à 42% (voir infographie 9). Dans le même temps, les activités mondiales étaient parfaitement équilibrées, avec 50% de participantes.

Infographie 9. Proportion de participantes dans les activités d'AT, par région, en 2024



Renforcer les capacités pour un commerce inclusif

Pour améliorer encore la participation des femmes au commerce, sensibiliser aux questions relatives à l'égalité des genres et mieux comprendre le rôle essentiel des femmes dans le commerce mondial, le Secrétariat a continué d'élaborer et d'intégrer des modules de formation consacrés au commerce et à l'égalité des genres dans les activités d'AT de l'OMC.

en juin – pour renforcer encore la capacité des Membres à élaborer des politiques commerciales qui tiennent compte de l'égalité des genres. Les 70 fonctionnaires gouvernementaux formés en 2024 portent le nombre total de professionnels formés depuis 2018 à plus de 600. Deux webinaires spécialisés sur le commerce et l'égalité des genres – un en anglais et un en français – ont visé un public plus large composé de fonctionnaires de pays en développement Membres, de pays les moins avancés Membres et d'observateurs.

En 2024, le Secrétariat a dispensé deux semaines de formation en présentiel sur le commerce et l'égalité des genres – une en espagnol en avril et une autre en anglais



Rochelle Graham-Barnes
Chargée d'études, Ministère de la culture, de l'égalité entre les genres, des loisirs et des sports, Jamaïque

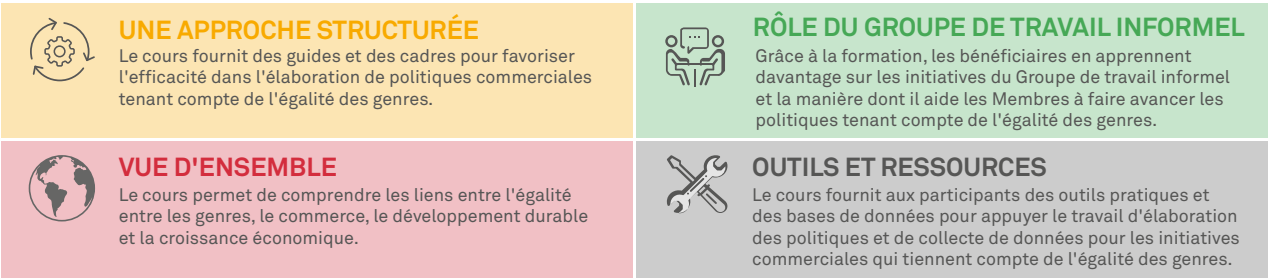
“ Grâce au cours sur le commerce et l'égalité des genres, je me sens mieux à même de démontrer pourquoi il est important d'intégrer les questions relatives à l'égalité des genres et de leur donner une place plus déterminante dans la conversation. J'en reviens avec les outils et la confiance pour montrer comment l'égalité hommes-femmes peut être un moteur pour des politiques commerciales inclusives et efficaces dans les ministères, départements et organismes du gouvernement jamaïcain.

“ Le cours sur le commerce et l'égalité des genres a fourni des éléments essentiels qui nous aideront à approfondir et à innover dans la mise en œuvre de la Politique étrangère féministe du Chili, qui prévoit d'introduire des dispositions relatives à l'égalité des genres dans les accords commerciaux. Cela nous aidera aussi à promouvoir les questions relatives au commerce et à l'égalité des genres dans les organismes internationaux auxquels nous participons.



Francisco Javier Vicencio Macaya
Conseiller, Sous-Secrétariat aux relations économiques internationales, Ministère des affaires étrangères, Chili

Infographie 10. Principaux enseignements retenus par les participants à la formation sur le commerce et l'égalité des genres



TOUCHER TOUTES LES RÉGIONS

Permettre à toutes les régions du monde de participer dans de bonnes conditions



62 Membres et observateurs ont accueilli des activités d'AT de l'OMC

Assurer une large répartition géographique des bénéficiaires reste une priorité fondamentale de l'AT de l'OMC pour favoriser une plus grande inclusion dans toutes les régions. En 2024, 62 Membres et observateurs de différentes régions ont accueilli des activités d'AT à l'échelle nationale et régionale. Les activités d'AT couvraient toujours un large éventail de sujets et étaient régulièrement ajustées pour répondre aux exigences locales et régionales, pour fournir un soutien adapté aux publics locaux.

Les activités en présentiel sont restées un élément clé de l'AT fournie par l'OMC en 2024, l'Afrique restant la région qui a accueilli le plus d'activités au niveau national et régional, devant l'Amérique latine. Le nombre total d'activités en présentiel est resté stable par rapport à l'année précédente. La plupart des régions ont enregistré une hausse des activités, sauf la région Asie-Pacifique, où le nombre d'activités a diminué de 27%.



141 Membres et observateurs ont participé à des activités d'AT de l'OMC

En 2024, le nombre global de participants aux activités d'AT a augmenté par rapport à l'année précédente, avec 141 Membres et observateurs. Cette tendance était due en grande partie à une forte hausse des participants aux activités d'apprentissage en ligne, dont le nombre a augmenté de 45%. Toutes les régions ont enregistré une utilisation accrue des programmes d'apprentissage en ligne, avec une croissance particulièrement forte dans la région Asie-Pacifique (+62,9%) et dans les Caraïbes (+50,6%). L'Afrique est restée en tête de la participation aux activités nationales et régionales. La participation

aux activités organisées dans les Caraïbes a augmenté de 69%, ce qui témoigne de la participation croissante de la région aux activités d'AT de l'OMC.

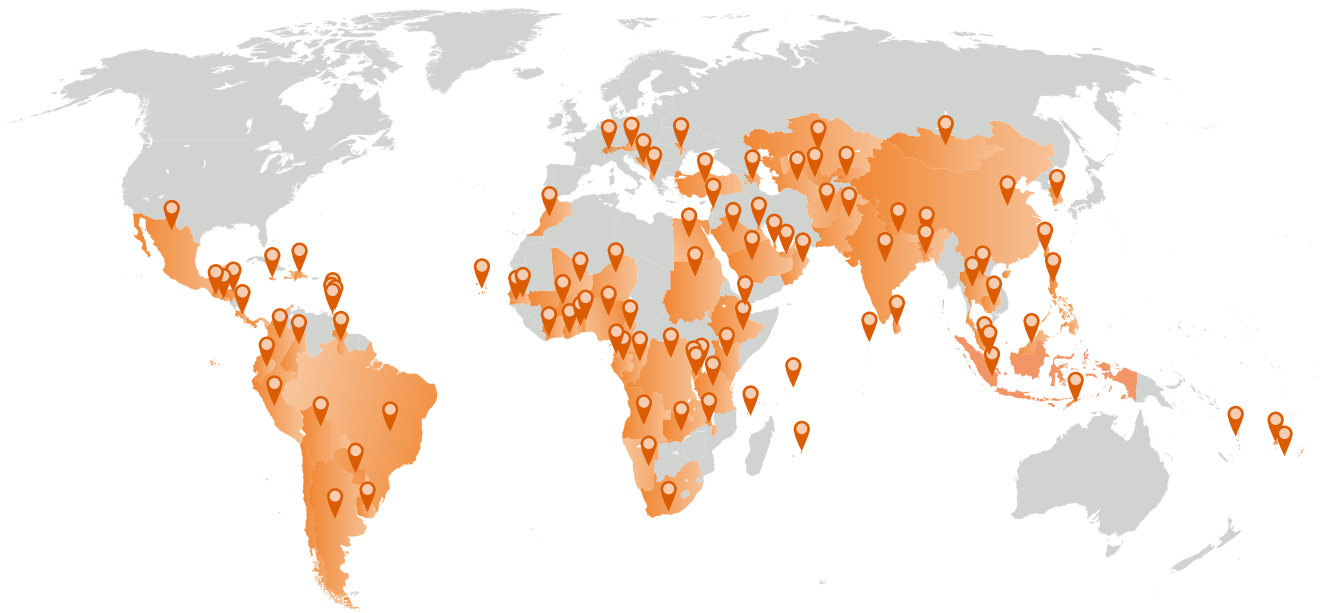
La répartition géographique des activités et de la participation reflétait les efforts déployés par l'OMC pour aider les Membres et les observateurs à renforcer leurs capacités liées au commerce, faire en sorte que les programmes d'AT restent accessibles et s'aligner sur la demande au niveau régional et local.



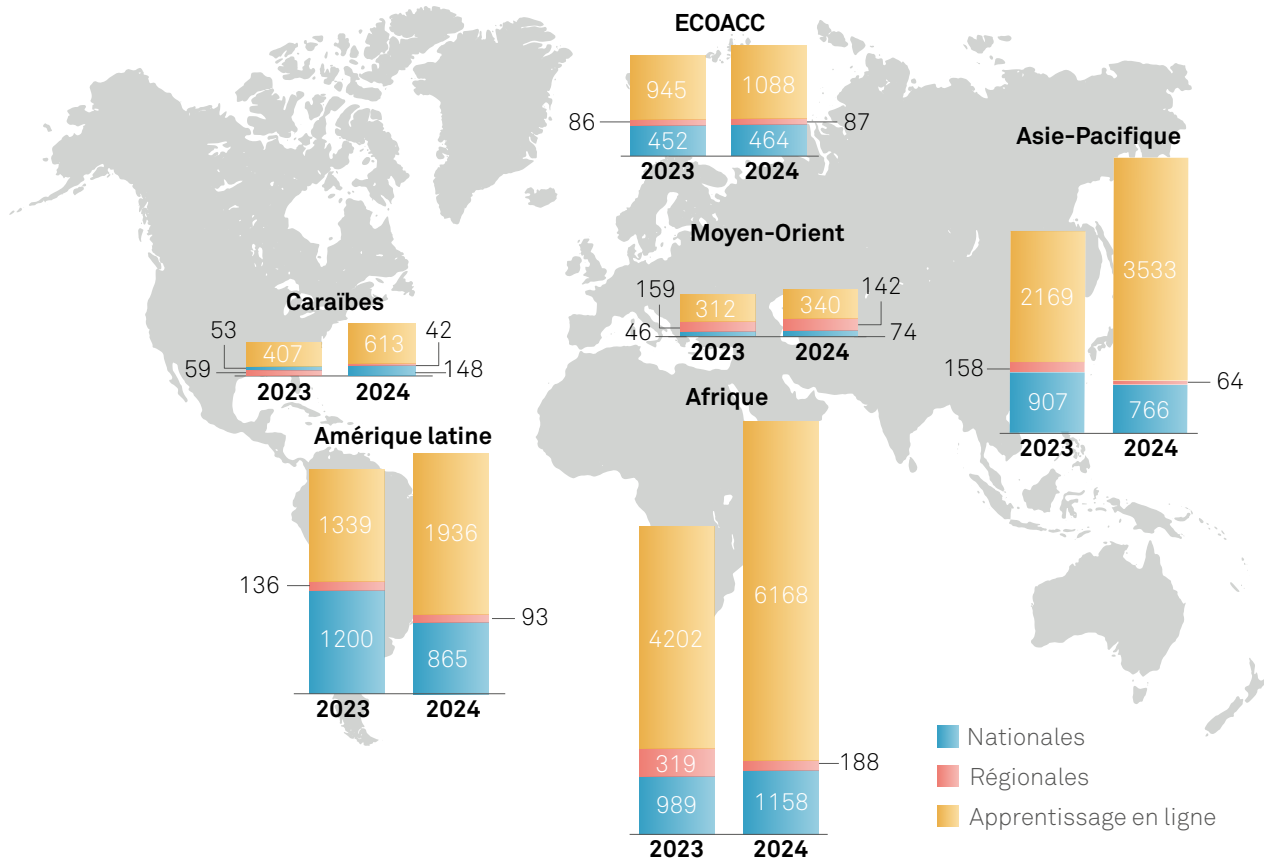
Joel Richards
Responsable, Division des affaires économiques et de l'intégration régionale
Conseiller, Délégation permanente de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) à Genève

“ Il est important de comprendre que les besoins en matière de renforcement des capacités ne sont pas statiques. Un événement ou une activité ponctuel, bien que bénéfique, ne peut pas combler toutes les lacunes. Par conséquent, dans un monde idéal, certains types d'activités d'AT devraient être renouvelées dans le temps pour permettre d'ancrer solidement les capacités et aussi pour mieux mesurer les progrès.

Infographie 11. Activités nationales et régionales par pays "hôte" en 2024



Infographie 12. Participants par région et type d'activité (2023-2024)



INCLUSION PAR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Préserver le multilinguisme pour une diffusion plus large

Le Secrétariat veille à ce que les activités d'AT soient menées dans les trois langues de travail de l'OMC: l'anglais, le français et l'espagnol. Proposer des cours dans les trois langues est indispensable pour favoriser l'inclusion et maximiser l'interactivité. L'interprétation dans d'autres langues contribue également beaucoup à améliorer l'accessibilité, à accroître l'efficacité de l'activité pour les bénéficiaires qui ne parlent peut-être pas l'anglais ou d'autres langues de travail de l'OMC, et les aider à y participer plus efficacement.

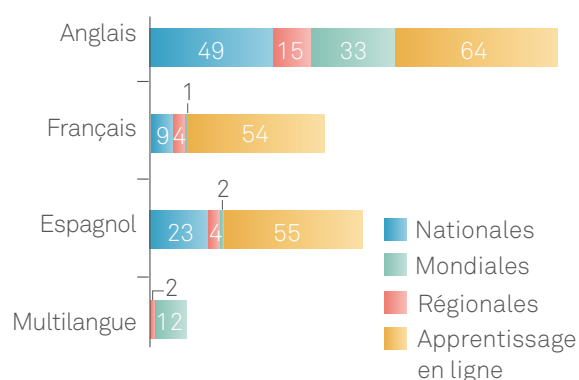
En 2024, environ 49% des activités d'AT (y compris les cours d'apprentissage en ligne) ont été dispensées en anglais, 25% en espagnol et 21% en français. Les 5% restants comprenaient des programmes de formation en cours d'emploi et des activités en présentiel avec interprétation dans d'autres langues officielles de l'OMC, comme l'atelier thématique du Comité SPS sur la transparence. Une nouvelle approche multilingue a également été expérimentée en 2024 lors de l'Atelier mondial avancé sur l'Accord de l'OMC sur les marchés publics, qui a combiné plusieurs stratégies linguistiques. Les séances ont été organisées en anglais avec une interprétation simultanée en français et en espagnol. Les participants ont aussi pris part aux travaux de groupe interactifs sur la base de leurs compétences et de leurs préférences linguistiques. Ce format a attiré un éventail de participants plus large, renforcé l'engagement, favorisé un partage efficace des connaissances entre différents groupes linguistiques et donné lieu à des réactions très positives.

Sur demande des bénéficiaires de l'AT, les activités sont dispensées au cas par cas dans l'une des langues officielles de l'OMC. En 2024, le cours avancé sur le commerce des services a été organisé en français pour la première fois et le cours sur le commerce et l'égalité des genres a été dispensé en espagnol, reflétant la demande croissante pour des activités de renforcement des capacités dans les langues officielles des bénéficiaires.

Sur les 16 nouveaux cours d'apprentissage en ligne introduits en 2024, 2 ont été élaborés simultanément dans les 3 langues officielles de l'OMC, 4 en anglais et 5 ont été traduits en français et en espagnol. À la fin de 2024, le catalogue des cours d'apprentissage en ligne contenait, en tout, 64 cours en anglais, 54 en français et 55 en espagnol. La répartition des inscriptions aux cours d'apprentissage en ligne révélait une diversité linguistique croissante, avec 68% des participants s'inscrivant aux cours en anglais, 20% aux cours en français et 12% aux cours en espagnol, ce qui montre une hausse du nombre de participants non anglophones. En outre, 26 webinaires en direct ont été organisés dans les trois langues officielles de l'OMC, ce qui ajoutait une composante interactive supplémentaire au programme d'apprentissage en ligne.

Dans l'ensemble, l'anglais a été la langue la plus utilisée, avec 66% des participants aux activités d'AT, devant le français, avec 18%, et l'espagnol, avec 14,5%. En outre, 1,6% des participants ont assisté à des séances multilingues avec interprétation en temps réel.

Figure 23. Nombre d'activités d'AT par type et par langue en 2024



“ Cette formation a été particulièrement profitable car elle a été dispensée en français. Pour les participants francophones comme moi, pouvoir étudier des concepts et mener des discussions complexes dans notre langue maternelle a été inestimable.

Bernardine Sindzi Indouyi

Chargée d'études, Ministère du commerce du Gabon

Participante au cours avancé sur le commerce des services

Chapitre 3

Évolution du programme de cours et de la participation



- La participation aux cours d'apprentissage en ligne a augmenté de 45% pour atteindre son niveau le plus élevé jamais enregistré (13 700 participants), et les activités en présentiel ont réuni pour la première fois moins de 25% de l'ensemble des participants.
- Le taux d'abandon de la plate-forme d'apprentissage en ligne a nettement diminué pour s'établir à 20%, contre 28% en 2023.
- Les activités d'AT sur les compétences en matière de négociations commerciales ont repris à plus grande échelle en 2024.
- La demande d'activités d'AT et leur mise en œuvre au niveau national ont reculé après avoir atteint en 2023 leur niveau le plus élevé en 5 ans.
- En 2024, près des deux tiers du temps de formation dans les activités d'AT en présentiel a été consacré aux méthodes de formation interactives, ce qui représente la proportion la plus élevée jamais enregistrée.

NIVEAUX DE PARTICIPATION

La participation aux activités d'AT en ligne devient la norme

La participation globale a augmenté de 19% par rapport à l'année précédente et elle est revenue au niveau moyen enregistré entre 2016 et 2019 (19 000). Cette croissance était essentiellement tirée par une forte hausse, de 45%, de la participation aux cours d'apprentissage en ligne. Le niveau de participation aux cours en ligne a été le plus élevé jamais enregistré (13 700 participants), tandis que la participation aux activités en présentiel a diminué et a représenté moins de 25% du total. Il s'agit d'une évolution importante car, avant la pandémie, les activités d'AT en présentiel représentaient environ la moitié de la participation.

En ce qui concerne les types d'activités menées en présentiel, la participation aux activités nationales a dépassé la participation aux activités mondiales et régionales, comme les années précédentes.

Tableau de bord de l'AT sur la participation



Figure 24. Participation par type de formation en 2024

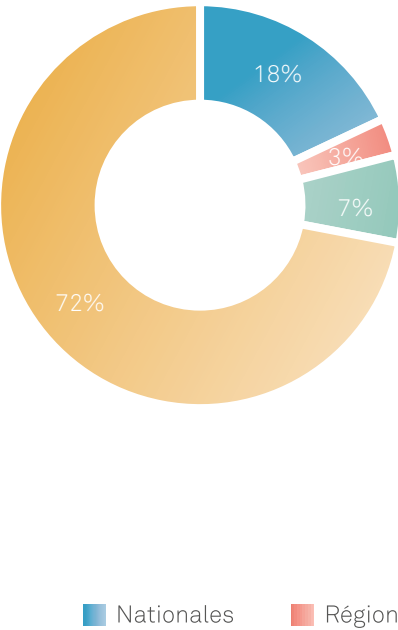


Figure 25. Participation par mode de fourniture en 2024

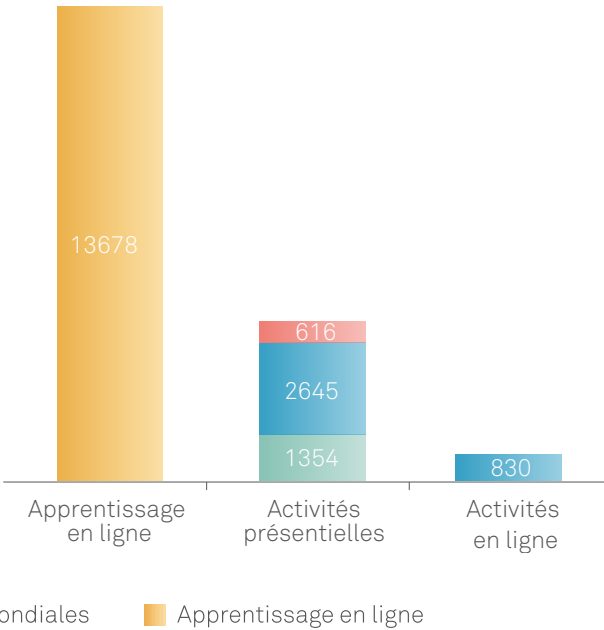


Figure 26. Nombre de participants par année et mode de fourniture (2010-2024)

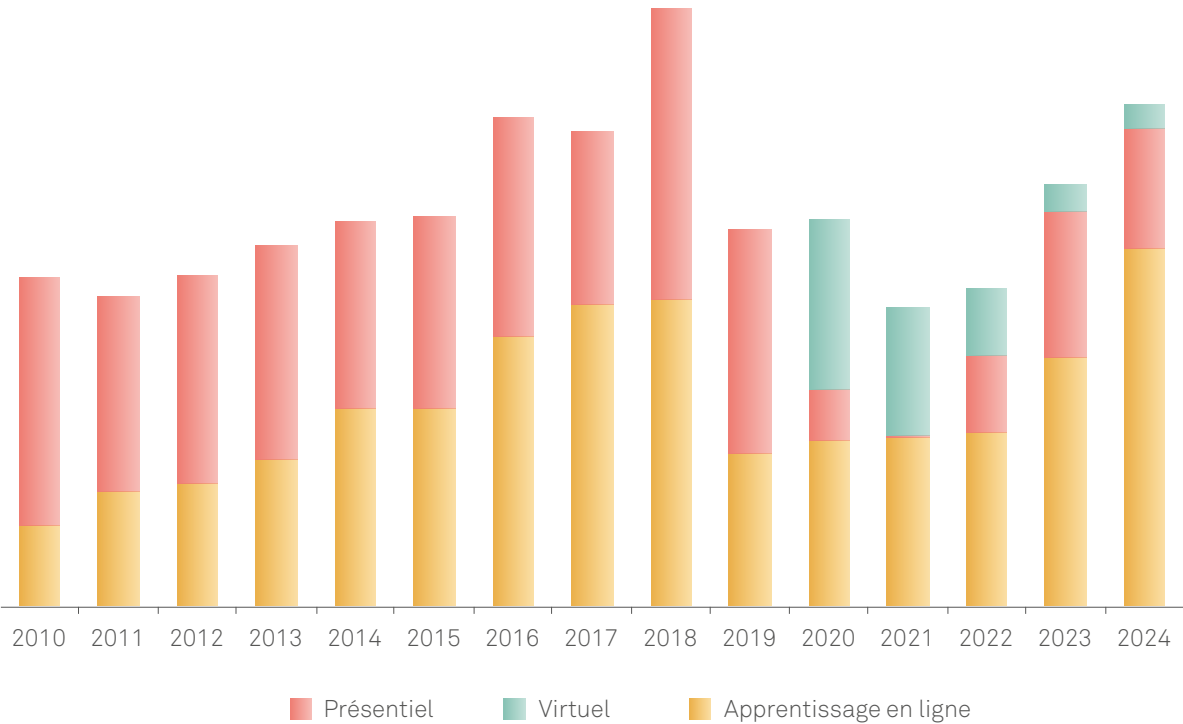
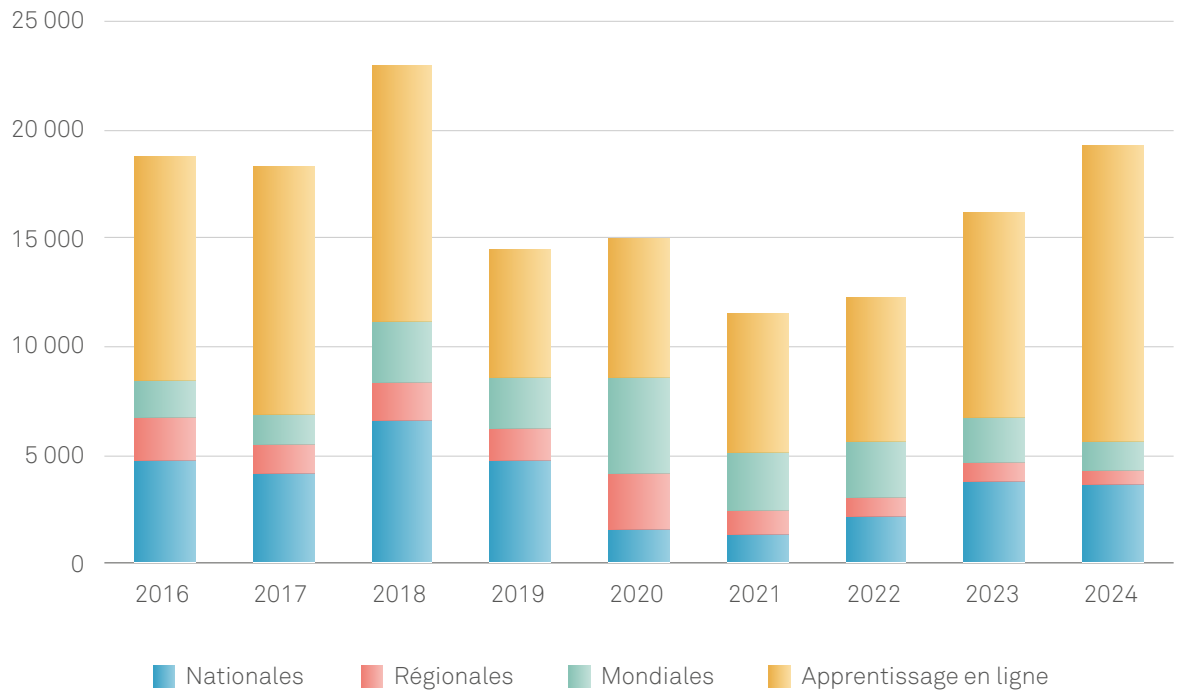
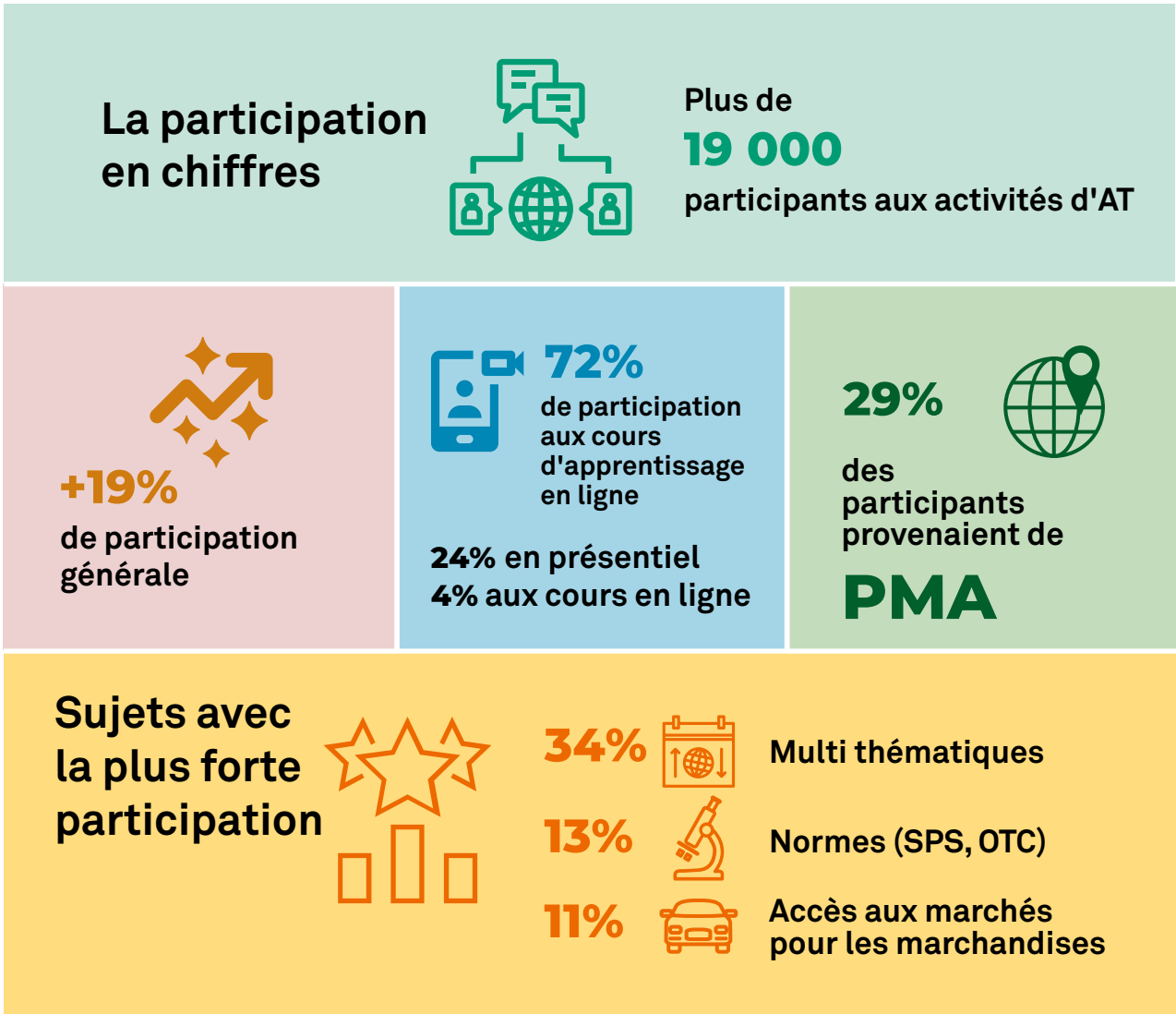


Figure 27. Nombre de participants par année et type de formation (2016-2024)



Infographie 13. La participation en chiffres



Rester en phase avec les besoins d'AT des Membres

Les demandes d'activités nationales sont l'un des meilleurs moyens d'évaluer les besoins spécifiques d'un bénéficiaire à un moment donné. Les échanges bilatéraux qui s'ensuivent entre le Secrétariat et les autorités du Membre demandeur permettent de déterminer les besoins de manière précise et de concevoir l'activité d'AT la plus adaptée. En 2024, 93 demandes ont été enregistrées, ce qui représente une baisse de 27% par rapport à 2023. Ce chiffre reste supérieur au nombre moyen de demandes enregistrées au cours des cinq dernières années (82), mais il est nettement inférieur à la moyenne des 5 années ayant précédé la pandémie (143). Le nombre de pays qui ont demandé une activité nationale a été stable (54), mais le nombre moyen de demandes par pays est tombé de 2,3 à 1,7. Les bénéficiaires ont principalement demandé des activités nationales sur les sujets suivants, par ordre décroissant: thèmes divers, agriculture, accessions, normes (SPS et OTC), commerce des services, mesures correctives commerciales, commerce des marchandises, et commerce et environnement.

Les examens des politiques commerciales (EPC) donnent un aperçu détaillé de la situation de chaque Membre. Les activités de suivi des EPC sont organisées sur demande et offrent aux Membres une occasion d'obtenir un soutien pour la mise en œuvre des réformes consécutives aux examens. Une activité de suivi d'EPC a été menée en 2024 pour la région de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et l'accent a été mis sur la transparence et les notifications. Cela a permis de

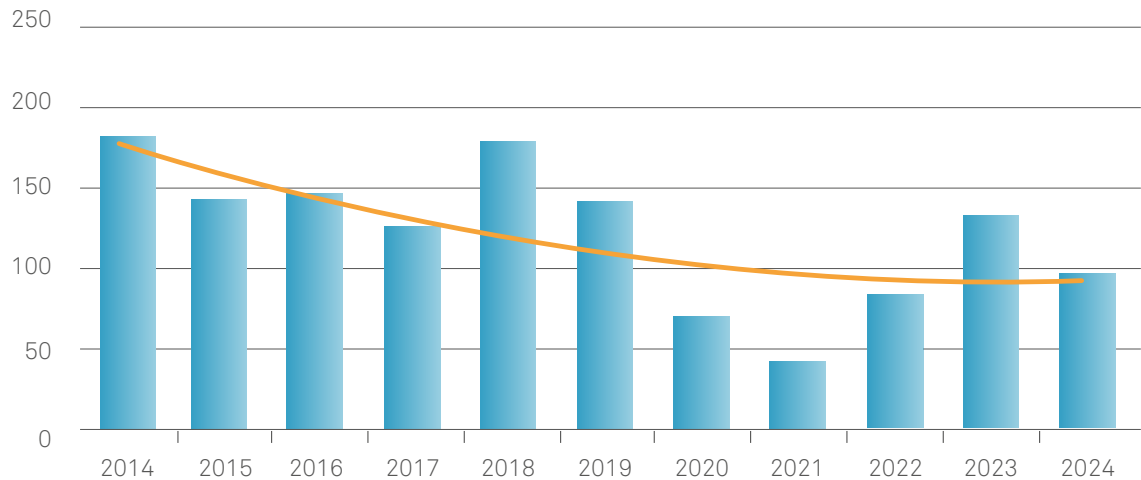
diffuser plus largement les conclusions de cet EPC auprès des cinq pays concernés (Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie).

Sur le plan des évaluations par pays, les besoins d'AT de l'Albanie, du Botswana, de la Namibie, de la Thaïlande et des Tonga ont été examinés en coordination avec les parties prenantes nationales ([voir le chapitre 4](#)). Ils ont été consignés dans des rapports largement diffusés auprès des fonctionnaires du Secrétariat impliqués dans la fourniture de l'AT, principalement par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale chargée de la coordination de l'AT.

Dans le cadre de l'initiative sur le commerce numérique en Afrique, six évaluations des besoins ont été élaborées et examinées avec les autorités du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, du Nigéria et du Rwanda. [\[Pour en savoir plus: Gros plan | page 90\]](#)

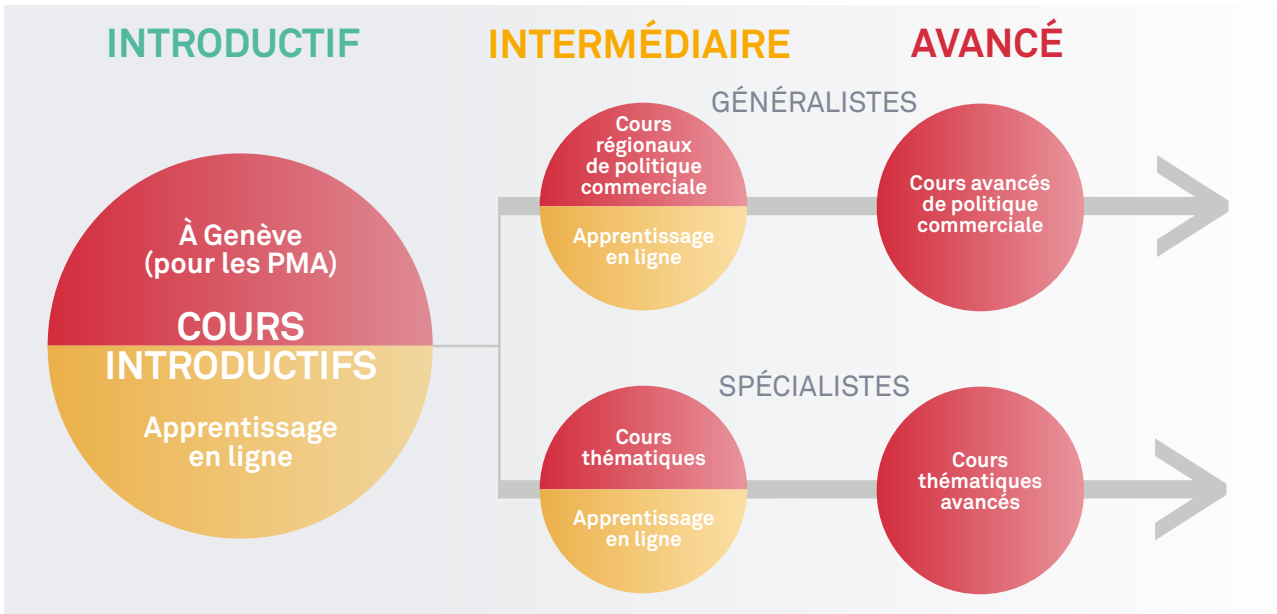
Le Secrétariat a mené une enquête thématique pour contribuer à la conception de cinq activités d'AT sur le commerce et la santé publique, la propriété intellectuelle et le transfert de technologie pour les PMA, le commerce des services et les accords sur les technologies de l'information. Les réponses ont permis d'évaluer la compréhension de ces questions par les bénéficiaires, afin d'adapter les programmes pour combler les lacunes perçues et d'accroître les avantages offerts par les cours au moyen de séances d'accompagnement ciblées et d'une approche adaptée.

Figure 30. Demandes d'activités nationales (2014-2024)



L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF EN ACTION

Infographie 14. Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC pour l'AT



Procéder étape par étape

Depuis 2010, les programmes de formation de l'OMC s'articulent autour de trois niveaux qui permettent aux participants d'améliorer progressivement leur compréhension des questions commerciales. Grâce à cette approche, les bénéficiaires inscrits aux cours de niveau supérieur maîtrisent déjà les éléments nécessaires pour suivre les programmes de formation.

Le **niveau d'introduction** offre aux participants une initiation concernant le rôle, la structure et le fonctionnement de l'OMC, ainsi que les fondements économiques et juridiques de l'Organisation. Le cours en ligne intitulé "Introduction à l'OMC" et d'autres programmes d'apprentissage en ligne constituent le pilier de ce premier niveau.

La part des débutants ayant bénéficié d'une introduction à l'OMC à ce niveau a progressivement diminué au cours de la dernière décennie (10% en 2024), probablement en raison de l'élargissement et de la diversification de l'offre de l'OMC pour le niveau intermédiaire. Il existe encore un intérêt pour les cours d'introduction parmi les bénéficiaires, car l'achèvement de ce niveau est un prérequis pour s'inscrire à des activités de niveau supérieur, et de nombreux Membres font face à un taux élevé de rotation du personnel. Dans plusieurs organismes nationaux chargés des questions relatives à l'OMC, le cours d'introduction à l'OMC est obligatoire pour les nouvelles recrues et il est plus facile de s'inscrire aux cours d'introduction car il n'y a aucun prérequis.

En 2024, le Secrétariat a continué de proposer deux éditions du cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, l'une en anglais et l'autre en français. Les activités menées à ce niveau ont aussi inclus les éditions ordinaires du cours d'introduction à l'intention des membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et la Journée d'introduction proposée aux délégués en poste à Genève nouvellement recrutés. Un atelier national d'introduction sur l'après-accession a également été organisé aux Comores.

Après avoir achevé le niveau d'introduction, les participants peuvent approfondir leurs connaissances d'un domaine particulier ou choisir une présentation plus horizontale du contenu concernant la politique commerciale.

Le nombre d'apprenants ayant participé aux activités de **niveau intermédiaire** a encore augmenté par rapport à l'année précédente, atteignant 69%, et il est resté nettement supérieur à la moyenne des cinq dernières années (63%). Tant pour les activités en ligne que pour les activités en présentiel, ce niveau reste celui auquel se sont inscrits la majorité des participants.

Parmi les activités les plus importantes à ce niveau, en termes de durée et de nombre de participants, figuraient trois cours régionaux de politique commerciale pour l'Afrique francophone, l'Asie-Pacifique et le Moyen-Orient, de nombreuses activités nationales, quatre activités régionales ou mondiales sur le commerce électronique,

CHAPITRE 3 – L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF EN ACTION

deux sur le commerce et la santé publique, la Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC, deux cours sur le commerce et l'égalité des genres, et le dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement.

Au **niveau avancé**, les participants continuent d'accroître leurs connaissances, leurs capacités d'analyse et leur autonomie concernant des questions de politique commerciale. La participation aux cours avancés a diminué de moitié par rapport à 2023 et elle est tombée à son niveau le plus bas depuis 10 ans (environ 700 participants). Elle est nettement inférieure à la participation moyenne, relativement stable, aux activités de niveau avancé depuis 2015 (11%, voir la figure 31).

Plusieurs raisons expliquent cette diminution. La formation virtuelle ou en ligne, qui représente maintenant l'essentiel de l'AT de l'OMC, n'est pas adaptée au niveau d'interaction et au mode de pédagogies (études de cas, simulations et autres types d'exercices de résolution de problèmes, pédagogie orientée vers l'action, etc.) normalement associés à ces activités. Les activités de niveau avancé demandent en général plus de ressources. Le gel du

budget des 12 dernières années a restreint les ressources du Secrétariat, ce qui a entraîné une forte réduction de l'offre pour le niveau avancé depuis la pandémie.

Parmi les activités les plus importantes à ce niveau figuraient trois éditions des cours avancés de politique commerciale, le cours exécutif OMC-OMPI sur la propriété intellectuelle (voir la page 85) et plusieurs cours concernant les dispositions relatives aux services et à la transparence contenues dans divers accords.

En 2024, conformément à la moyenne enregistrée depuis la pandémie, environ 18% des apprenants ont suivi des activités dont le niveau n'était pas défini. Il s'agissait principalement d'activités d'apprentissage en ligne, d'activités de sensibilisation destinées aux milieux d'affaires, aux organisations non gouvernementales, aux journalistes, aux parlementaires, etc., ainsi que d'activités avec les milieux universitaires, comme le Concours de procédure fictive John Jackson, ou d'activités faisant intervenir des partenaires, pour lesquels il était difficile de déterminer un niveau précis.

Figure 31. Évolution de la répartition des participants par niveau de la SAP (2015-2024)

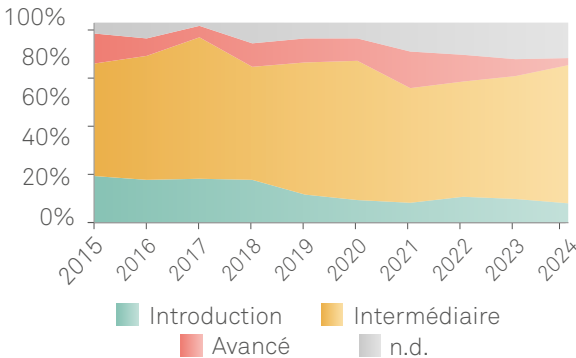


Figure 32. Nombre de participants aux activités de niveau avancé (2014-2024)

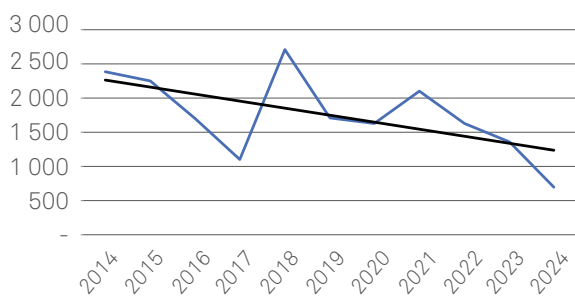


Figure 33. Nombre d'activités d'AT par choix de parcours (2019-2024)

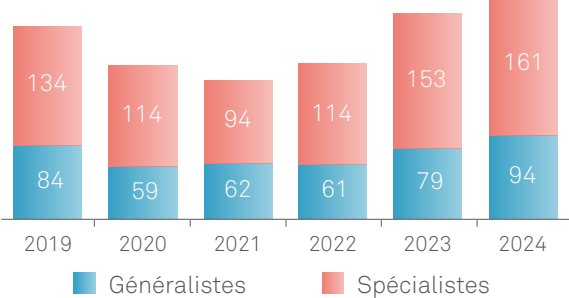
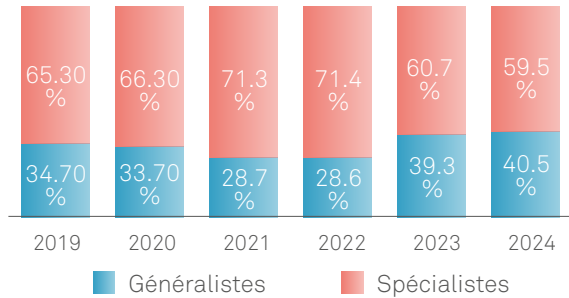


Figure 34. Choix de parcours des participants (2019-2024)



CHAPITRE 3 – L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF EN ACTION

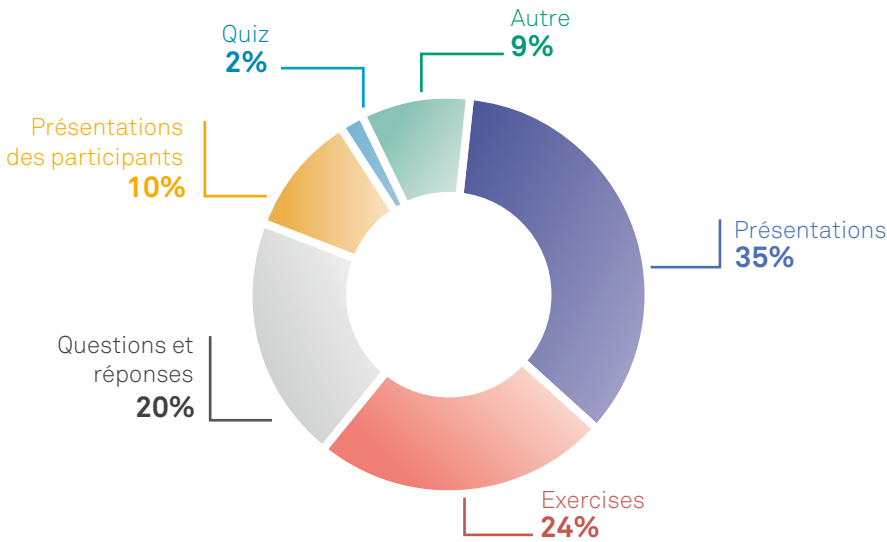
Le nombre d'activités destinées aux spécialistes a continué d'augmenter en 2024, sous l'effet de la diversification de l'offre d'apprentissage en ligne. Il était de 161, contre une moyenne de 122 au cours des cinq années précédentes. Comme le montre la figure 34, les participants qui choisissent la voie de la spécialisation continuent de représenter une majorité croissante (60%), bien que les proportions soient plus équilibrées depuis 2023.

L'AT de l'OMC s'appuie sur diverses méthodes de formation pour tenir compte des différentes manières d'apprendre et des différents moyens de s'informer. La priorité est accordée à la pédagogie interactive, et ce aux trois niveaux, afin de stimuler l'apprentissage et

d'accroître la proportion d'informations retenues par les participants au fil du temps (ce dont ils se souviennent après un laps de temps).

Comme le montre la figure 35, en 2024, les formateurs ayant animé les activités d'AT ont principalement utilisé une combinaison de méthodes interactives (exercices, études de cas, simulations, questions-réponses, tables rondes, etc.), tandis que les cours purement magistraux ont représenté en moyenne 35% du temps de formation. Cela constituait une amélioration notable par rapport à la moyenne des années précédentes, au cours desquelles la part des méthodes de formation interactives n'a jamais dépassé 60%.

Figure 35. Distribution des méthodes de formation dans les activités d'AT en présentiel en 2024



Ashish KHATRI
Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements, Népal
Participant au Cours avancé de politique commerciale en anglais

“ Je suis convaincu que le Cours avancé de politique commerciale a renforcé mes compétences en matière de négociation commerciale et élargi ma connaissance des règles et disciplines de l'OMC, me permettant ainsi de mieux tirer parti des avantages du multilatéralisme. L'approche pratique du cours, associée à l'expertise des formateurs spécialisés, m'a apporté des perspectives précieuses sur les aspects juridiques et quantitatifs du commerce, affinant davantage mes capacités professionnelles au service de mon gouvernement.

Évaluation de la stratégie d'apprentissage progressif (2017-2023)

La stratégie d'apprentissage progressif (SAP, voir l'infographie 14), mise en place en 2010 pour structurer l'assistance technique offerte par l'OMC, n'avait jamais été évaluée jusqu'à présent. Une évaluation a posteriori a porté sur la période 2017-2023, comprenant les contextes de l'avant-pandémie et de l'après-pandémie, pendant laquelle 24 878 participants de 161 pays et territoires douaniers souverains ont pris part aux activités d'AT relevant du cadre de la SAP.

Pertinence. L'évaluation a permis de conclure que la SAP avait été un cadre pertinent pour structurer l'offre de formation de l'OMC, car elle correspondait aux besoins et aux attentes des bénéficiaires de l'AT et offrait des voies d'apprentissage flexibles qui tenaient compte de diverses exigences professionnelles. Cependant, la progressivité n'était pas encore pleinement intégrée dans une partie importante de l'offre d'AT.

Cohérence. La cohérence de la voie généraliste, dans laquelle les trois niveaux successifs de formation sont systématiquement disponibles chaque année, a été saluée même si celle-ci comportait souvent des répétitions du contenu et limitait l'application pratique des connaissances. En revanche, la voie spécialisée manquait d'homogénéité et de cohérence, et il existait des disparités notables aux niveaux 2 et 3 en fonction de l'année et du sujet traité.

Efficacité. La SAP a contribué efficacement au renforcement des connaissances et des compétences des participants ainsi que du développement technique. Elle a permis de relever les niveaux d'apprentissage et de rendre les participants plus autonomes, ses deux objectifs principaux. Elle a donc renforcé et maintenu des capacités humaines et institutionnelles durables permettant aux bénéficiaires de l'AT de participer au système commercial multilatéral.

Efficience. L'efficience de la SAP s'est constamment améliorée grâce au renforcement des processus de gestion des coûts et du temps et des processus opérationnels. Le fait que plus de la moitié des cours qui font partie de la SAP sont désormais dispensés en ligne a contribué à un cadre de formation plus efficient car cela a permis de toucher un public beaucoup plus large. La SAP s'est également traduite par des cours de plus courte durée pour les généralistes et a contribué à une rétention et une application meilleures des connaissances au fil du temps. Par conséquent, ces ajustements ont favorisé une utilisation plus efficiente des ressources de l'OMC.

Impact. Grâce à l'approche progressive structurée de la SAP, l'AT de l'OMC a permis de renforcer considérablement les connaissances, les compétences et la confiance des participants, en les préparant à exercer des fonctions de plus haut niveau et à contribuer de manière significative à la politique commerciale et aux négociations multilatérales. Comme les cours d'AT visés par la SAP ne peuvent pas être isolés des autres initiatives d'AT, les contributions spécifiques de cette stratégie sont difficiles à mesurer. Malgré ces limitations, des données empiriques semblent nettement confirmer le rôle de la SAP pour ce qui est d'aider les bénéficiaires de l'AT à mieux comprendre les règles de l'OMC et mettent en évidence son impact tangible et positif.

Parmi les points à améliorer qui ont été identifiés dans le cadre de l'évaluation figurent les suivants:

- i. la garantie d'une progression logique entre les niveaux des cours;
- ii. la réduction au minimum des redondances dans le contenu;
- iii. la mise en adéquation du contenu des cours avec les connaissances fondamentales;
- iv. le renforcement des prérequis pour les niveaux avancés;
- v. l'incorporation de modules de révision pour renforcer l'apprentissage; et
- vi. des efforts pour favoriser l'application pratique des connaissances dans les fonctions professionnelles des participants. Si ces défis sont relevés, la SAP offrira un meilleur soutien au développement et à la durabilité des capacités humaines et institutionnelles à long terme des bénéficiaires de l'AT.



Gonzalo Ortega Pérez
Responsable adjoint
Division des marchés publics – Costa Rica
Participant ayant achevé le cursus de la SAP

“ Chaque niveau s'appuie sur les notions abordées aux niveaux inférieurs et les approfondit, ce qui permet de renforcer et de développer les connaissances pour assurer un passage sans heurt d'un niveau élémentaire à un niveau avancé de compétence et, en définitive, améliore à la fois la compréhension et l'application pratique.



Joy-Marie King
Directrice d'unité et superviseuse de l'un des participants
Ministère des affaires étrangères – Antigua-et-Barbuda

“ Après avoir achevé le cursus offert par l'OMC, mon collègue a amélioré ses compétences en matière de conseils sur les politiques commerciales au niveau régional, dispensé une formation approfondie sur les règles d'origine à l'intention des milieux d'affaires, mené une analyse plus détaillée des questions relatives au commerce international et donné des orientations sur les mesures de sauvegarde pour soutenir les entreprises.

UN CONTENU ADAPTÉ

Des efforts constants pour proposer un contenu qui soit pertinent et ait un impact

Face aux progrès technologiques rapides, aux défis mondiaux en matière de santé et aux préoccupations environnementales grandissantes, l'intersection du commerce et de questions telles que l'urgence climatique et la santé publique ainsi que le passage à des économies fondées sur les services et l'essor du commerce électronique, est devenue de plus en plus importante pour les Membres. Le Secrétariat a continué d'améliorer ses programmes d'AT afin de doter les pays en développement et les pays les moins avancés Membres des connaissances et des outils nécessaires pour comprendre, au moyen d'activités ciblées, cette dynamique du commerce qui évolue.

Plusieurs activités de formation ont porté sur les liens entre **le commerce et l'environnement**, et en particulier sur les questions de durabilité, qui sont des préoccupations de plus en plus centrales dans le commerce mondial. Ces efforts montrent qu'il est de plus en plus admis que la réalisation des objectifs de durabilité, en particulier dans le contexte des changements climatiques, nécessite une coopération mondiale et un alignement des politiques commerciales. Que ce soit en présentiel ou en ligne, ces activités ont réuni plus de 900 participants de toutes les régions.

Divers aspects de la relation entre **le commerce et la santé publique** ont été examinés dans le cadre d'une série d'ateliers multidisciplinaires destinés à un public régional et mondial. S'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, ces activités ont offert aux participants des possibilités de dialogue avec des experts internationaux sur la conception de politiques qui encouragent l'innovation et garantissent l'accès aux technologies de santé. En intégrant les perspectives des cadres relatifs à la santé, au commerce et à la propriété intellectuelle (PI), les ateliers ont renforcé la capacité des participants de se repérer dans la complexité des interactions entre les règles du commerce mondial, les droits de propriété intellectuelle et les priorités en matière de santé publique. Dans ce contexte, une nouvelle initiative

a été lancée en 2024: le Programme exécutif OMPI-OMC sur la propriété intellectuelle ([voir page 85](#)).

Le Secrétariat a également élargi son offre de formations de niveau avancé avec un nouveau cours sur **l'analyse du commerce des services**. Conçu pour répondre au vif désir des Membres de mieux comprendre les outils analytiques, le cours était axé sur l'élaboration de cadres nationaux pour l'évaluation des politiques relatives au commerce des services et la formulation des stratégies de négociation. Les participants ont exploré les principales bases de données sur les politiques relatives au commerce des services, y compris le Portail intégré d'information commerciale (I-TIP), la base de données sur les politiques relatives au commerce des services (STPD) et l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES). En outre, ils ont amélioré leur connaissance des méthodes de mesure pour les statistiques du commerce des services.

Fort du succès de la première édition en 2023, la deuxième édition du cours avancé sur les aspects du commerce électronique liés aux services s'est tenue en 2024. Ce programme offrait une exploration approfondie du lien entre les services et le commerce électronique, en mettant l'accent sur la perception par les Membres des règles de l'OMC qui s'appliquaient au **commerce électronique**. Le cours a aussi examiné la manière dont les technologies numériques transforment la fourniture des services et a mis en lumière le rôle essentiel que jouent les services en ce sens qu'ils permettent le commerce numérique ou sont rendus possibles par celui-ci.

La formation sur les **compétences en matière de négociations commerciales** joue un rôle central pour doter les fonctionnaires gouvernementaux des outils et des techniques nécessaires pour participer aux travaux de l'OMC dans le cadre desquels les Membres de l'OMC engagent constamment des négociations sur les questions liées au commerce et défendent leurs intérêts



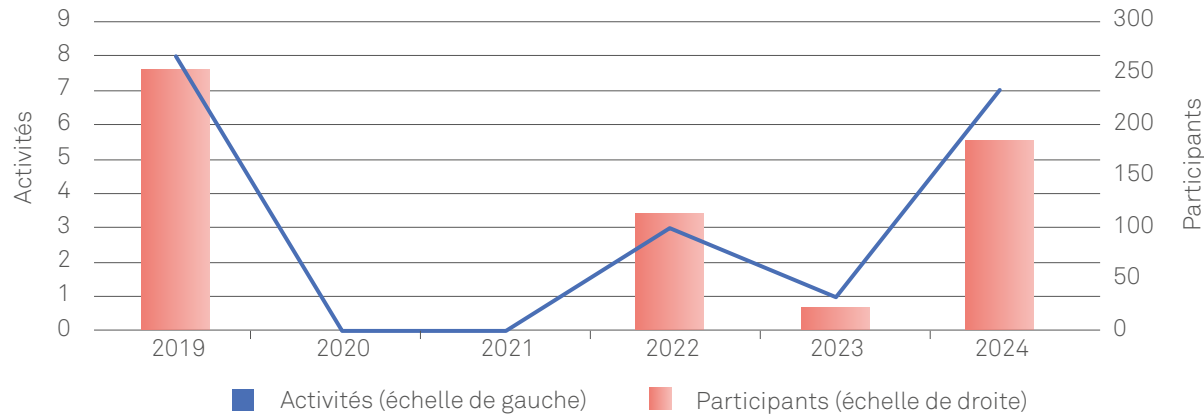
Tricia Gideon
Directrice générale adjointe
Ministère des affaires étrangères et du commerce du Belize
Participante au cours avancé sur l'analyse du commerce des services

“ Ce cours m'a permis de mieux comprendre les dispositions juridiques clés et de me familiariser avec un ensemble complet d'outils qui sont très utiles pour quantifier des renseignements qualitatifs. Ces connaissances m'aident à mieux comprendre le fonctionnement des régimes appliqués et préférentiels dans différents pays. Bien comprendre ces éléments nous permettra de dialoguer de manière plus stratégique.

(voir Gros plan aux pages 86). Sa pédagogie concrète et immersive, caractérisée par des simulations en conditions réelles, des exercices pratiques et des scénarios, est un facteur clé de sa large acceptation par les bénéficiaires de l'AT et de son succès retentissant auprès de ces derniers. Ces activités ont été suspendues pendant la pandémie

de COVID-19 en raison de la difficulté de reproduire leur pédagogie (c'est-à-dire les simulations de négociations fondées sur des échanges continus entre les groupes de participants) dans un environnement d'apprentissage virtuel. Après une lente reprise en 2022, elles ont redémarré à un rythme plus rapide en 2024.

Figure 36. Formation sur les compétences en matière de négociations commerciales 2019-2024)



Fofonga Ola Anisi
Fonctionnaire chargée des questions commerciales
Ministère du commerce et du développement
économique des Tonga
Participante au séminaire national sur les
compétences en matière de négociations
commerciales

“ Le séminaire a été très utile en ce sens qu'il nous a permis de comprendre le processus de négociation de l'OMC et les principales questions de négociation. Les simulations et les exercices en groupes nous ont permis d'appliquer les stratégies, les tactiques et les compétences relationnelles exigées des négociateurs. Un enseignement essentiel à retenir est l'importance d'une préparation minutieuse, qui nous aidera à conduire et à gérer les futures négociations commerciales de manière plus efficace.



Romualdo Guasta Leyton
Conseiller au commerce numérique
Ministère des affaires étrangères du Chili
Participante au Cours avancé sur les aspects
du commerce électronique liés aux services

“ Le cours m'a apporté de précieux éclairages concernant l'application des règles de l'OMC sur les services au commerce électronique, ce qui m'a aidé à rapprocher les deux disciplines. J'ai apprécié l'expertise des formateurs et des participants concernant les négociations menées à l'OMC, qui m'a permis mieux comprendre les meilleures pratiques. Les connaissances acquises seront très utiles dans mon travail, en particulier pour défendre les avantages découlant des derniers accords commerciaux bilatéraux conclus par le Chili.

La treizième Conférence ministérielle de l'OMC ayant eu lieu en 2024, plusieurs cours ont été organisés pour faire le point sur les engagements pris par les Membres à la CM13. Grâce à ces initiatives, les participants ont pu saisir les principaux aspects des négociations, comprendre les priorités des Membres et œuvrer plus facilement à la mise en œuvre des décisions adoptées.

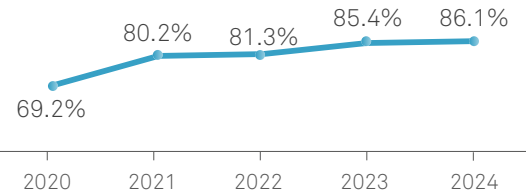
En 2024, 16 nouveaux cours asynchrones ont été introduits dans l'**apprentissage en ligne**, ce qui a porté à 176 le nombre total de cours d'apprentissage en ligne de l'OMC. Parmi les cours nouvellement introduits ont figuré la série intitulée "Le commerce à l'ère du numérique" qui a donné aux participants les outils et les notions essentiels pour mieux comprendre le commerce numérique. Un autre nouveau cours, intitulé "Administration et application

de l'AMP de 2012", a été ajouté à la série de cours d'apprentissage en ligne sur l'AMP. Il porte sur les travaux du Comité des marchés publics et sur la manière dont l'Accord est appliqué aux niveaux national et international.

Le recours aux séances en direct a encore été développé, offrant ainsi des webinaires interactifs qui complètent l'apprentissage autonome. Ces séances rendent possible un dialogue en temps réel avec des experts de l'OMC et permettent aux participants de dissiper les doutes immédiatement, d'aborder des sujets complexes et de participer à des activités d'apprentissage entre pairs. Parallèlement, les efforts se sont poursuivis pour améliorer et accroître l'interactivité et des cours en ligne. Cela a porté la part des cours en ligne interactifs à 86% du catalogue.

L'adoption de l'**apprentissage mixte** – qui intègre des éléments d'apprentissage virtuel, en présentiel et en ligne dans la même activité – a continué de prendre de l'ampleur en 2024. Au cours de l'année, plusieurs activités ont suivi cette approche, couvrant un large éventail de sujets liés au commerce, notamment l'agriculture, les marchés publics, l'accès aux marchés et les mesures SPS et OTC. La plupart de ces activités ont été conçues pour un public mondial, certaines étaient destinées à des publics régionaux.

Figure 37. Cours d'apprentissage en ligne en format interactif (2020-2024)



“ Cette plate-forme en ligne facilite l'apprentissage en donnant accès aux objectifs des cours, à une documentation interactive, à des questions de révision et à un test final pour renforcer ce que nous avons appris.



Kelvin Mwea
Services consultatifs sur le commerce
Kenya Export Promotion and Branding Agency



Patricio Murphy
Économiste principal
Ministère des affaires étrangères de l'Argentine

“ J'ai suivi un grand nombre de cours d'apprentissage en ligne de l'OMC et j'apprécie beaucoup la série de séances en direct, qui complète l'apprentissage autonome. Ces webinaires apportent une précieuse touche humaine à mon parcours d'apprentissage en ligne!

Catalogue des cours d'apprentissage en ligne



Infographie 15. Types d'activités par mode de prestation

	APPRENTISSAGE EN LIGNE (E-LEARNING)	Disponibles en self-service sur Internet 24 heures/24 et 7 jours/7; ces cours permettent essentiellement un auto-apprentissage à son propre rythme, l'interaction entre les participants et avec les formateurs étant limitée; il s'agit globalement d'un produit prédéfini accessible à tous.
	ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL	Expériences d'apprentissage ponctuelles (à dates fixes, sur invitation, etc.). Elles sont généralement conçues sur mesure pour un groupe restreint de participants et comprennent un mélange d'auto-apprentissage, de sessions en direct, de travail en groupe, etc. Les participants et les formateurs se réunissent physiquement dans un même endroit, ce qui rend les interactions en direct plus faciles et plus fréquentes. Tous les participants avancent à peu près au même rythme sur le même contenu.
	ACTIVITÉS VIRTUELLES	Reproduction d'activités en présentiel sur Internet lorsqu'il est impossible techniquement ou économiquement de se déplacer. L'interaction régulière entre les participants et avec les formateurs constitue un élément essentiel pour adapter l'activité aux besoins des participants.
	ACTIVITÉS HYBRIDES	Un mélange d'éléments provenant de l'une ou l'autre des trois catégories précédentes, dans des proportions variables.
	FORMATION EN COURS D'EMPLOI	Les programmes de stages et le Programme des jeunes professionnels permettent aux fonctionnaires gouvernementaux de rang intermédiaire et aux jeunes professionnels d'«apprendre par la pratique» en travaillant soit au Secrétariat, soit avec les représentations de leurs pays auprès de l'OMC. Les stages sont un type très particulier d'assistance technique et durent 10 mois en moyenne.

Élargissement de la série de cours d'apprentissage en ligne "Outils et ressources de l'OMC"

En 2024, de nouveaux cours et tutoriels ont été ajoutés sur la plate-forme d'apprentissage en ligne pour aider les utilisateurs à consulter et à utiliser les ressources de l'OMC, y compris les principales bases de données. Le but est d'aider les apprenants à mieux se repérer dans la complexité des renseignements liés au commerce.

Parmi les nouvelles ressources disponibles figure le cours "Introduction à Documents en ligne", qui donne des indications détaillées sur ce répertoire des documents officiels de l'OMC.

Outils et ressources de l'OMC



Introduction à Documents en ligne

Langue: Français
Objectifs:

Ce cours vous permettra d'en savoir davantage sur:

1. Documents en ligne et sa fonction de répertoire des documents officiels de l'OMC

Entrer

Réflexions d'un participant: cours avancé sur le commerce et l'environnement



Bril Palmer
*Analyste principal du commerce
Ministère du commerce
– Vanuatu*

Quels principaux enseignements retenez-vous du cours?

Les principaux enseignements que je retiens sont les suivants:

- **Commerce et justice environnementale:** Le commerce a toujours contribué à la dégradation de l'environnement mondial, mais il peut également apporter des solutions. Des mécanismes comme la décarbonation et le découplage peuvent permettre de mettre le commerce en adéquation avec la justice environnementale.
- **Crises planétaires interdépendantes:** Les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution sont des facteurs étroitement liés de dégradation de l'environnement. Au Vanuatu, les changements climatiques sont la question la plus urgente, reléguant souvent au second plan les autres crises. Cependant, ce cours a élargi mon point de vue sur leur interdépendance.
- **Approches adaptées:** Il n'existe pas de solution unique pour tous. Les expériences diverses dont ont fait part mes collègues de différents pays révèlent plus encore l'importance de stratégies adaptées au contexte pour relever efficacement les défis environnementaux.
- **Collaboration et cocréation:** Dans le cours, l'accent a été mis sur l'intérêt que présentaient **l'échange de données d'expérience, la résolution collective de problèmes et les approches ascendantes** pour l'élaboration des politiques environnementales et commerciales.

Ces éclairages m'ont permis de mieux comprendre les liens complexes entre le commerce et l'environnement. Ils réaffirment que le commerce n'est pas uniquement un moteur de croissance économique mais constitue également un outil puissant au service de la préservation de l'environnement et du développement durable.

Il est essentiel d'aller au-delà de la réflexion cloisonnée et de reconnaître les liens intrinsèques entre les politiques commerciales et les politiques environnementales.

Comment ce cours a-t-il contribué à améliorer vos connaissances et vos compétences?

Ce cours a considérablement enrichi mes connaissances et mes compétences professionnelles, et ce de la manière suivante:

- **En apportant des solutions pratiques en matière de commerce et d'environnement:** J'ai acquis des connaissances sur les mesures climatiques liées au commerce qui sont examinées à l'OMC.
- **En élargissant mon point de vue global:** Le dialogue avec des participants de différents horizons m'a aidé à **analyser les défis commerciaux et environnementaux sous différents angles nationaux**, en aiguisant mon esprit critique et en renforçant mes compétences en matière d'analyse des politiques.
- **En me permettant de mieux comprendre les mesures climatiques liées au commerce dans le cadre de l'OMC:** Pour moi qui suis un spécialiste du commerce et du développement, trouver un équilibre entre durabilité et croissance économique est un défi constant. Ce cours m'a donné un aperçu des applications pratiques des mesures climatiques liées au commerce et a suscité une réflexion plus approfondie sur leur faisabilité dans divers contextes nationaux.
- **En offrant une expérience pratique des discussions sur le commerce et l'environnement:** La participation aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale et au Comité du commerce et de l'environnement (CCE) a offert un aperçu direct de l'élaboration des politiques dans le monde réel. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre comment les questions commerciales et environnementales sont débattues, négociées et mises en œuvre à l'OMC.

Ces enseignements seront particulièrement utiles dans mes fonctions professionnelles, m'offrant des outils pratiques et une approche analytique plus large qui me permettront de contribuer à des politiques commerciales durables dans mon pays.

Donner des moyens d'agir aux responsables de l'élaboration des politiques en matière de PI: lancement d'un nouveau programme exécutif

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'OMC ont lancé en juin 2024 la première édition du Programme exécutif OMPI-OMC sur la propriété intellectuelle. Ce programme de deux semaines a réuni des hauts fonctionnaires de pays en développement et de PMA pour examiner l'évolution du rôle que joue la PI en tant qu'outil stratégique de politique publique. Les discussions étaient axées sur trois grands domaines: le rôle de la PI dans l'autonomisation des femmes et des PME dans l'économie numérique, son incidence sur l'innovation dans le secteur de la santé et sur l'accès aux médicaments, ainsi que sa contribution au développement des technologies en matière de changements climatiques et à la promotion de systèmes alimentaires durables. Par leur implication concrète, les participants ont développé leur capacité d'élaborer des politiques qui favorisent l'innovation et la croissance économique.

Le programme s'est tenu à un moment particulièrement opportun car il a immédiatement suivi l'adoption du nouveau Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés en mai 2024. Cela a offert aux participants une occasion unique de dialoguer avec des experts de l'OMPI et de l'OMC, et de discuter des conséquences du traité sur les politiques mondiales et nationales et de son incidence possible sur l'avenir de la gouvernance en matière de PI.



Lali Amiranashvili
*Directrice
Centre national de la propriété intellectuelle – Géorgie*

“ Le Programme exécutif m'a permis d'acquérir une expérience précieuse, bénéfique pour ma carrière, me dotant des compétences et des réseaux mondiaux nécessaires pour me repérer dans les domaines complexes et en évolution que sont la PI, le commerce et l'innovation.

Gros plan

Renforcer les compétences des fonctionnaires gouvernementaux en matière de négociations commerciales



Dans une organisation qui a été créée pour servir de cadre aux négociations commerciales, il est indispensable de renforcer les capacités des Membres et des observateurs de mener des négociations commerciales. Les cours intensifs sont conçus pour doter les fonctionnaires gouvernementaux des compétences, des stratégies et des tactiques nécessaires.

En 2020 et en 2021, les perturbations liées à la pandémie de COVID-19 ont entraîné la suspension de la formation sur les compétences en matière de négociations commerciales, étant donné que le caractère très interactif des simulations de négociations ne pouvait pas être reproduit en ligne de manière adéquate. Après une reprise progressive en 2022, ces programmes de formations ont connu un redémarrage en 2024 en réponse à la demande soutenue et au vif intérêt des bénéficiaires.

Sept ateliers nationaux sur les compétences en matière de négociations commerciales ont été organisés en El Salvador, en Jamaïque, en Oman, aux Philippines, au Qatar, en République kirghize et aux Tonga. En outre, un atelier régional en Grenade a réuni des participants locaux de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Au total, 182 fonctionnaires gouvernementaux ont participé à ces programmes de formation.



Irvine Daniel Jr.
Coordonnateur,
Ministère du commerce
international, Saint-
Kitts-et-Nevis
Participant à l'atelier
régional en Grenade

Ce programme de cours complet couvrirait toutes les étapes des négociations commerciales – de la préparation aux accords finals, en passant par les consultations initiales. Les participants ont effectué des exercices théoriques et pratiques, y compris des simulations et des études de cas fondées sur des données du monde réel.

Lors de l'atelier régional qui s'est tenu en Grenade en décembre, Joseph Andall, Ministre des affaires étrangères, du commerce et du développement des exportations de la Grenade a souligné le caractère opportun de la formation et l'importance qu'elle revêtait pour la région.

"Je reconnais le rôle crucial que jouent les négociations commerciales pour façonner l'avenir de notre région.

Je suis conscient que les complexités du commerce mondial ne cessent d'évoluer et qu'il est plus que jamais impératif de s'impliquer, d'apprendre et de s'adapter."

En Jamaïque, Michelle Parkins, Directrice technique principale du Ministère de l'agriculture, de la pêche et des mines, a mis en avant un besoin crucial de renforcement des capacités.

"Lorsque j'ai intégré ce Ministère il y a un peu plus d'un an, j'ai observé deux besoins cruciaux: premièrement, le besoin de renforcer les capacités dans les domaines liés au commerce; et deuxièmement, le besoin d'aller au-delà de la simple exécution de nos responsabilités opérationnelles pour tenir compte de toutes les considérations et de tous les effets sur le plan du commerce international."

“ Cette activité a considérablement renforcé ma confiance, sur le plan professionnel, en ce qui concerne la participation à des négociations commerciales. Elle a également ravivé ma passion pour la politique commerciale et m'a motivé pour la poursuite de ma formation dans ce domaine. Dans l'immédiat, je prévois d'utiliser mes toutes nouvelles compétences pour mobiliser plus efficacement les parties prenantes locales. J'entends les aider à mieux définir leurs objectifs et à élaborer des positions plus éclairées afin d'obtenir des résultats plus favorables dans les négociations commerciales.

Michelle Parkins a en outre insisté sur la valeur de l'AT fournie par l'OMC et sur l'importance des compétences en matière de négociations commerciales: "Au fil des années, j'ai constaté à quel point ces compétences étaient importantes pour l'obtention de résultats commerciaux favorables. Il est essentiel que nous continuions de renforcer nos compétences, en particulier sur une scène mondiale comptant 165 États Membres de l'OMC. Des négociations efficaces permettent aussi de résoudre les conflits à l'amiable et d'éviter les procédures coûteuses de règlement des différends ou de résolution des contentieux."

CHAPITRE 3

LES PARTENARIATS DE L'OMC EN ACTION

Renforcer les collaborations pour optimiser les efforts de formation

Les partenaires jouent un rôle clé pour ce qui est de faciliter une fourniture efficace des activités en apportant des connaissances et des compétences additionnelles. L'OMC entretient et développe un vaste réseau de partenariats et de collaborations avec d'autres institutions pour favoriser l'ajout mutuel de valeur et éviter la duplication des efforts. Les contributions des partenaires aux activités d'AT de l'OMC relèvent de quatre grandes catégories: le fond (contenu présenté), les coûts (répartition du budget), la logistique (arrangements opérationnels) et la sensibilisation des publics non traditionnels de l'Organisation. Il n'est logiquement pas attendu des partenaires qu'ils contribuent à la majorité de la substance des activités d'assistance technique de l'OMC, et une part de 20% est généralement considérée comme étant déjà importante.

En 2024, les ressources pour l'AT étant devenues de plus en plus réduites (voir le chapitre 4), le Secrétariat a insisté auprès de ses partenaires sur des arrangements de partage des coûts, en plus de leur contribution attendue à la substance des activités conjointes. En 2022, l'OMC a travaillé en partenariat avec 133 institutions pour réaliser 102 activités d'AT qui ont profité à plus de 4 100 bénéficiaires. Globalement, 66% des activités en présentiel et virtuelles ont été réalisées en collaboration avec un partenaire, un pourcentage nettement supérieur à la moyenne de 2020-2022 (57%). Entre-temps, et comme le montre la figure 39, le nombre de partenaires

contribuant de manière significative à la substance, au financement ou à la logistique des activités a augmenté, un plus grand nombre d'institutions ayant apporté leur contribution pour plusieurs de ces éléments dans le cadre d'une activité particulière (substance, logistique ou coûts).

Parmi les institutions avec lesquelles l'OMC a travaillé en partenariat en 2024, on compte l'Institut multilatéral de Vienne, la Banque mondiale, le Forum économique mondial, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et nombre d'autres.

Figure 38. Nombre de partenaires et d'activités conjointes (2020-2024)

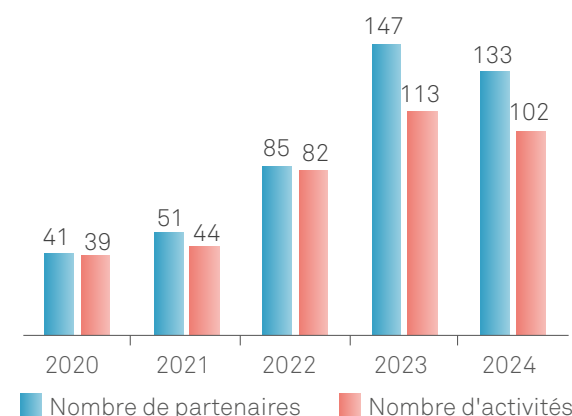


Figure 39. Contributions des partenaires aux cours de formation par type de contribution en 2024

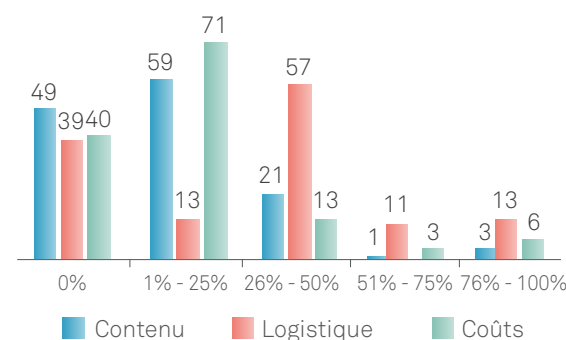
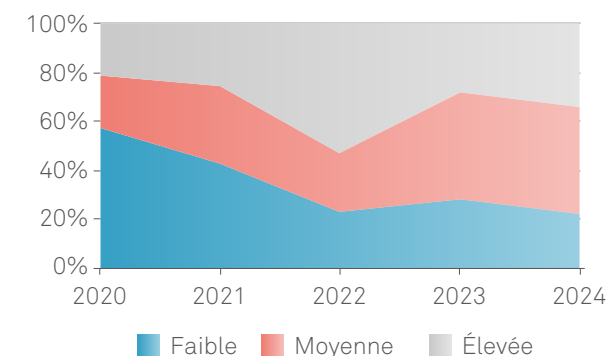


Figure 40. Évolution des contributions des partenaires (2020-2024)



Collaboration complémentaire et multiforme avec la Banque mondiale



Entretien avec Pierre Sauvé
Spécialiste principal des questions commerciales
Bureau de la Banque mondiale à Genève

Au fil des ans, l'OMC et la Banque mondiale ont noué de vastes partenariats, menant diverses collaborations dans la recherche sur le commerce, le renforcement des capacités et d'autres initiatives liées au commerce. Travaillant en synergie, les deux organisations s'efforcent de mieux soutenir les Membres et les observateurs en développement.

Pierre Sauvé a joué un rôle clé dans ces collaborations au cours des dix dernières années. Il décrit **"un partenariat solide et en évolution, dont les liens continuent de s'approfondir, en particulier pour soutenir les accessions à l'OMC, ainsi que pour des analyses conjointes sur des enjeux à la frontière de la gouvernance du commerce."**

La Banque mondiale contribue activement aux activités d'AT fournies par le Secrétariat de l'OMC aux gouvernements accédants. En 2024, cette contribution a notamment porté sur des programmes de formation conjoints OMC-Banque mondiale pour les équipes de négociation de l'Ouzbékistan, de la Somalie et de l'Éthiopie.

Au-delà de ces efforts conjoints, la Banque travaille également de manière indépendante avec les gouvernements en voie d'accession à l'OMC qui sollicitent son appui pour mieux inscrire leurs engagements liés à l'accession à l'OMC dans des stratégies de développement nationales plus larges. Cette approche permet aux gouvernements de tirer parti du processus d'accession en tant que catalyseur de réformes économiques essentielles qui pourraient autrement ne pas être considérées comme prioritaires. Selon Pierre Sauvé, les initiatives conjointes sur l'accession à l'OMC parachèvent donc une **"complémentarité naturelle"** existante **"entre le processus d'accession à l'OMC et les politiques de**

réforme économique soutenues au niveau national par la Banque mondiale."

Un autre domaine majeur de collaboration est le commerce des services, prenant appui sur une publication conjointe, parue en 2023, concernant le commerce des services pour le développement. L'étude a révélé **"un potentiel inexploité tant pour le commerce que pour le développement, en particulier compte tenu de la transition structurelle vers une part croissante des services dans l'emploi, la croissance et la productivité, et compte tenu de la contribution du secteur à une croissance inclusive et durable."**

En réponse aux principales difficultés identifiées dans le rapport, un programme de travail dédié au commerce des services pour le développement (TS4D) a été lancé au Forum public de l'OMC en 2024 pour aider les Membres de l'OMC en développement à mieux tirer parti du commerce des services pour le développement. Cette initiative comporte des outils analytiques nouveaux et perfectionnés, élaborés conjointement par la Banque mondiale et l'OMC, y compris des mesures visant à améliorer la transparence dans la réglementation et une liste récapitulative sur la compétitivité pour faciliter l'auto-évaluation concernant les résultats du commerce des services.

Le programme de travail sur le commerce des services pour le développement englobe un ensemble d'éléments d'AT, comme les activités de formation et de sensibilisation en cours destinées à familiariser les fonctionnaires chargés des questions commerciales avec les outils analytiques proposés et à les doter des connaissances nécessaires pour les utiliser efficacement. Des efforts continus sont également consacrés à l'amélioration des statistiques du commerce

des services et à l'identification des meilleures pratiques en matière de promotion du commerce et de l'investissement dans les services, domaine qui a fait l'objet d'une attention insuffisante à ce jour.

La Banque mondiale a joué un rôle central dans l'élaboration du cadre analytique du Guide d'auto-évaluation en matière de facilitation de l'investissement, un outil essentiel pour soutenir la mise en œuvre d'un futur Accord de l'OMC sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID). Dans le même temps, elle continue de travailler en étroite collaboration avec l'OMC pour aider les Membres à mettre pleinement en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), qui **"reste un champ d'action crucial pour l'expansion des exportations et la réduction des coûts du commerce qui continue de bénéficier d'un soutien important des donateurs compte tenu des résultats tangibles découlant de notre collaboration."**

La collaboration entre la Banque mondiale et l'OMC a été marquée par un renforcement important de la recherche sur les politiques. **"Les travaux analytiques permettent de fournir des cadres qui éclairent les engagements opérationnels."** Plusieurs études conjointes ont été menées dans le cadre de projets

thématiques majeurs récemment lancés tels que le projet "Le commerce numérique en Afrique". [\[Pour en savoir plus: Gros plan | page 90\]](#)

La Banque mondiale participe aussi fréquemment, sur une base ad hoc, à diverses activités d'AT de l'OMC, en particulier dans le domaine du commerce des services. Tous les ans, des réunions sont organisées avec l'ensemble des jeunes professionnels de l'OMC pour leur présenter les travaux de la Banque mondiale sur le commerce et le développement.

Au-delà des initiatives conjointes et des activités de renforcement des capacités menées avec l'OMC, **"les travaux entrepris par la Banque mondiale dans des domaines pour lesquels l'OMC n'a aucun mandat d'intervention direct peuvent créer une série d'externalités positives susceptibles de renforcer la capacité des Membres de participer de manière plus significative à l'OMC et de récolter les gains du développement que le commerce peut aider à générer."**

Commerce des services
pour le développement



Gros plan

L'assistance technique au cœur des initiatives novatrices sur le commerce numérique



Une enquête menée en 2023 dans le cadre de la préparation du plan d'AT 2024-2025 de l'OMC a mis en avant les questions liées au commerce numérique comme étant la deuxième principale priorité pour les bénéficiaires de l'AT dans des domaines ne faisant pas l'objet d'accords multilatéraux. Ces dernières années, le Secrétariat de

l'OMC, en partenariat avec la Banque mondiale, a lancé une importante initiative visant à répondre à cet enjeu d'actualité. Le projet, dont plusieurs activités ont été mises en œuvre en 2024, comprend un appui en matière d'assistance technique.



En marge de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC à Abou Dhabi (ÉAU), en février 2024, le projet Le commerce numérique en Afrique a été présenté par la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, les Vice-Présidents de la Banque mondiale, Pablo Saavedra et Ousmane Diagana, et les Ministres du commerce du Bénin et du Rwanda, Shadiya Alimatou Assouman et Jean Chrysostome Ngabitsinze.

Le commerce numérique en Afrique: Libérer le potentiel de développement du commerce électronique

En juillet 2023, l'OMC et la Banque mondiale ont présenté aux fonctionnaires africains une note d'orientation conjointe intitulée Faire du commerce numérique un catalyseur du développement de l'Afrique. Cette note a été rédigée dans le cadre du projet Le commerce numérique en Afrique, une initiative collaborative de l'OMC et de la Banque mondiale visant à aider les pays africains à tirer pleinement parti des avantages du commerce numérique et à améliorer leurs perspectives de développement. La publication souligne, entre autres choses, la nécessité d'un cadre réglementaire adéquat pour libérer le potentiel de transformation du commerce numérique afin de stimuler la croissance économique, de créer des emplois de qualité et de réduire la pauvreté dans l'ensemble du continent. L'OMC et la Banque mondiale ont uni leurs forces pour aider les Membres à élaborer cet environnement réglementaire favorable.

Projet pilote d'évaluations des besoins en 2024

En 2024, le projet Le commerce numérique en Afrique est entré dans sa deuxième phase, donnant lieu à des évaluations des besoins concernant le commerce numérique menées par la Banque mondiale et l'OMC dans 6 des 10¹ économies pilotes qui avaient exprimé leur intérêt: Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Nigéria et Rwanda. Les évaluations ont permis d'analyser en profondeur les cadres nationaux en matière de politiques et de réglementations pour le commerce numérique, en les comparant aux meilleures pratiques internationales.

Renforcer la participation et le dialogue sur les politiques

Les évaluations des besoins ont établi les fondements pour des dialogues plus vastes sur les politiques avec les fonctionnaires gouvernementaux et d'autres parties prenantes, visant à combler les lacunes et à accroître la participation des Membres africains dans le commerce numérique. En décembre 2024, le Programme de la Chine a financé un atelier à Gaborone (Botswana), dans le cadre de son nouveau pilier pour le partage de données d'expérience entre les PMA. Cette activité a réuni 12 PMA Membres et observateurs ainsi que les 6 pays pilotes, pour faire le point sur les résultats des évaluations des besoins en matière de commerce numérique, étudier la manière dont les règles existantes de l'OMC s'appliquent au commerce numérique, mieux comprendre les initiatives en cours de l'OMC et explorer les prochaines étapes à cet égard.

Une fois l'atelier achevé, les participants ont évoqué plusieurs solutions aux principales difficultés identifiées, y compris l'établissement de comités nationaux sur le commerce numérique, le développement et l'harmonisation des réglementations, la sensibilisation au moyen d'initiatives de formation et de renforcement des capacités, la promotion de partenariats public-privé et l'examen de la participation à l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) pour faciliter l'accès aux technologies numériques.

Pour ce qui est de l'avenir, la plupart des participants ont prévu de communiquer les résultats de l'atelier à leurs autorités, certains envisageant d'organiser des tables rondes de haut niveau avec les principaux décideurs, d'évaluer les besoins nationaux pour identifier les lacunes et de formuler des recommandations en vue de renforcer les cadres du commerce numérique. Le projet vise à continuer d'aider les pays pilotes à mieux comprendre les règles de l'OMC et les discussions en cours sur les questions relatives au commerce numérique grâce à des efforts ciblés en matière d'AT.



Les participants à l'atelier sur le commerce numérique organisé à Gaborone (Botswana), en décembre 2024, ont procédé à des discussions de groupe, au cours desquelles ils ont réfléchi aux défis liés au commerce numérique dans leur pays, étudié des solutions potentielles, partagé les principales conclusions de l'atelier et planifié les prochaines étapes.

Faire du commerce numérique un catalyseur du développement de l'Afrique



¹ Bénin, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Rwanda et Togo

Lors de la présentation du projet Le commerce numérique en Afrique, en marge de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC, à Abou Dhabi (UÉA), février 2024.



Ngozi Okonjo-Iweala
Directrice générale de l'OMC

“ L'avenir du commerce sera numérique et vert, et nécessairement inclusif. Le commerce numérique est l'un des segments du commerce dont la croissance est la plus rapide à travers le monde aujourd'hui. Les jeunes et les femmes du continent africain ont montré qu'ils savaient tirer profit des possibilités offertes. L'Afrique ne représente que 1% du commerce des services fournis par voie numérique, mais je vois là pour le continent une occasion à saisir.



Pablo Saavedra
Vice-Président du pôle mondial d'expertise Croissance équitable, finance et institutions de la Banque mondiale

“ L'économie mondiale enregistre en 2024 probablement une troisième année de décélération de la croissance, ce qui a notamment des conséquences pour le commerce, l'investissement, etc. Dans ce contexte, l'essor des services fournis par voie numérique est une lueur d'espoir. Reste à savoir comment en faire un outil de croissance inclusive [en Afrique]. La recette du succès comporte de nombreux ingrédients.”

Chapitre 4

Évolution de la gestion et des ressources de l'AT



- Les contributions volontaires non réservées ont atteint leur niveau le plus bas jamais enregistré, représentant seulement 25% du montant ciblé pour l'année.
- Le Secrétariat a appliqué des contrôles rigoureux aux dépenses d'AT afin de préserver ses ressources limitées pour l'AT.

CADRE POUR LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Depuis l'adoption de la gestion axée sur les résultats (GAR), les Plans d'AT présentent les trois niveaux de résultats et les liens de causalité y relatifs au moyen d'une matrice appelée "cadre logique". Cette matrice contient des indicateurs de performance détaillés, des valeurs de référence, les objectifs à atteindre, les données factuelles à recueillir et des hypothèses formulées pour mesurer chaque année les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du Plan d'AT ([voir l'annexe 1](#)).

Le cadre logique sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats escomptés. Il constitue la structure générale des rapports annuels sur l'AT présentés aux Membres, dans lesquels les résultats sont analysés et les réalisations sont

consignées. Le suivi est assuré par les responsables des programmes, les organisateurs et les formateurs, qui se focalisent sur les résultats immédiats des activités, puis par la Section du suivi et de l'évaluation du Secrétariat, conformément au plan de suivi et d'évaluation de l'AT.

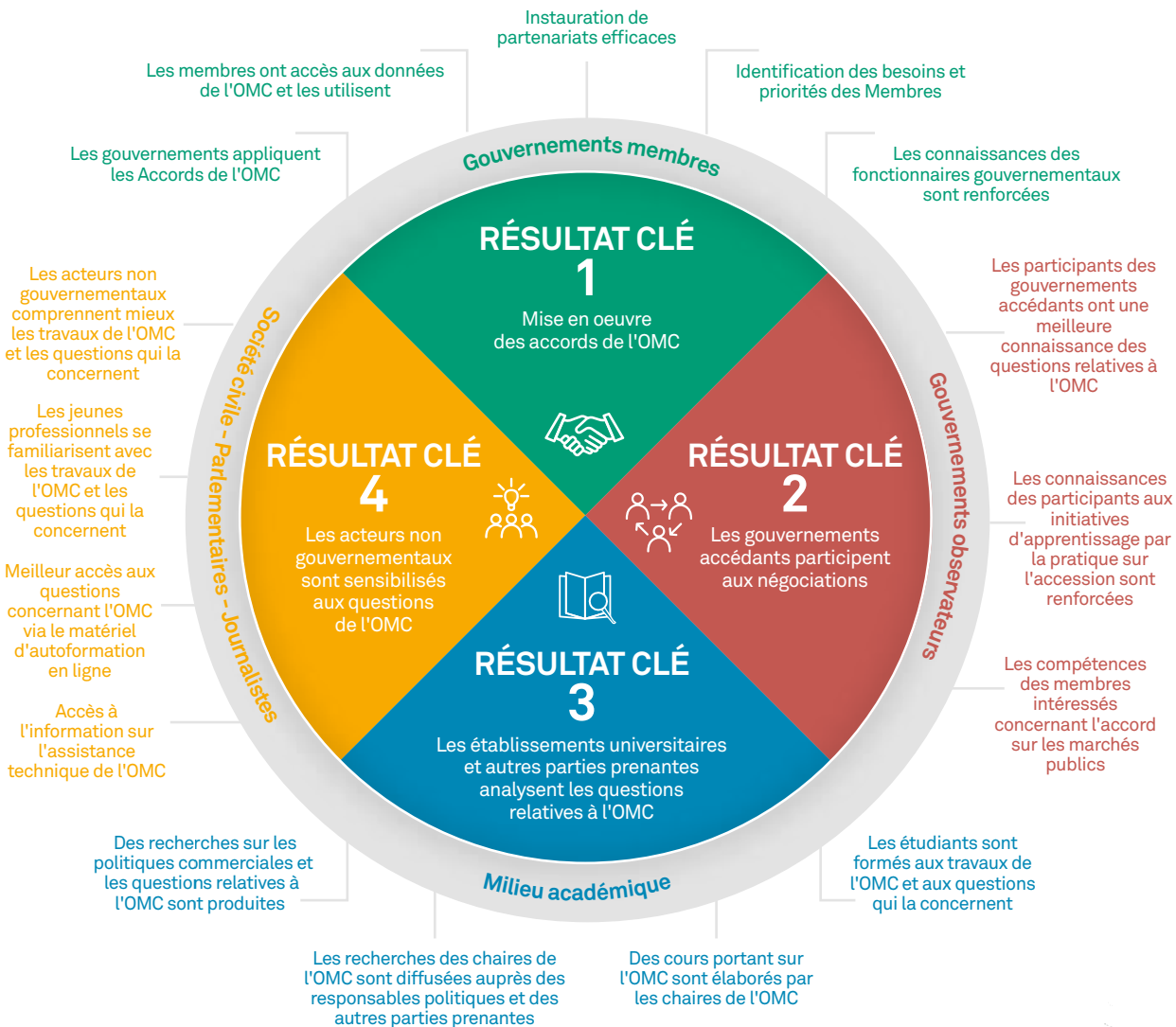
Plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique 2024-2025



Plan biennal d'assistance technique et de formation 2024-2025



Infographie 16. Cadre concernant l'impact de l'AT de l'OMC



GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Mesurer les résultats de l'AT

Le Plan de suivi et d'évaluation de l'AT explique comment les divers résultats des activités d'AT seront mesurés au cours de l'année. Des outils d'évaluation spécifiques sont utilisés pour évaluer différents types de résultats (la réaction des participants, leur apprentissage, les changements ultérieurs dans leur comportement, etc.). En 2024, le Secrétariat a procédé à 14 évaluations différentes: 8 évaluations sur place (3 activités mondiales organisées à Genève sur les notifications en matière d'évaluation en douane, le commerce et l'égalité des genres, et les statistiques du commerce et de la valeur ajoutée; 3 activités régionales, sur les notifications après examen des politiques commerciales et le commerce numérique pour l'Afrique et sur le commerce et la santé publique pour l'Asie; et deux activités nationales, sur les notifications relatives à l'agriculture en Albanie et sur les négociations commerciales et l'agriculture aux Tonga); 5 évaluations par pays des effets et de l'incidence de l'assistance technique fournie à l'Albanie, au Botswana,

à la Namibie, à la Thaïlande et aux Tonga; et une évaluation a posteriori de la stratégie d'apprentissage progressif ([voir le chapitre 3](#)). Les résultats immédiats des autres activités ont été évalués par les formateurs eux-mêmes dans leurs rapports de retour de mission.

Ces diverses évaluations ont confirmé la pertinence de l'AT fournie par l'OMC aux bénéficiaires. À quelques variations près, les activités d'AT ont été jugées efficaces au regard de leurs objectifs visés, qui ont été atteints de manière efficiente dans la plupart des cas. Les évaluations sur place ont permis d'identifier plusieurs bonnes pratiques et recommandations à des fins d'amélioration, qui ont été diffusées dans le Secrétariat

On trouvera à [l'annexe 1](#) les détails des résultats qui pourraient être mesurés en 2024 sur la base de ces paramètres. Ces résultats sont analysés plus en détail au [chapitre 1](#).

Système de gestion de l'AT

Le Système de gestion de l'AT, ou TAMS, est l'outil en ligne grâce auquel le Secrétariat organise, suit et évalue les activités d'AT, conformément à l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) adoptée par les Membres. Le TAMS a permis d'accroître l'efficacité du Secrétariat en automatisant et en accélérant certaines étapes de la procédure. Les bénéficiaires peuvent désormais présenter leurs demandes d'AT directement par le biais du TAMS et les invitations aux activités d'AT sont automatiquement envoyées par le système aux bénéficiaires visés.

Le TAMS a également permis d'accroître la transparence de l'AT grâce à son tableau de bord, qui donne accès en temps réel aux données concernant les activités mises en œuvre ou prévues et la participation à ces activités. Le tableau de bord de l'AT est régulièrement enrichi par de nouvelles données

et de nouveaux graphiques. Le TAMS est un outil essentiel pour relever le niveau de responsabilité du Secrétariat en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'AT.

Un projet visant à intégrer le TAMS et la plate-forme d'apprentissage en ligne dans un portail unique dédié à l'AT, réunissant le catalogue des activités d'AT de l'OMC, les requêtes et les demandes d'AT ainsi que les données sur l'AT, a finalement été lancé en 2024. La complexité du système et les processus sous-jacents qui impliquent la plupart des divisions du Secrétariat ont retardé les progrès à ce jour.

Système de gestion de l'AT



GÉRER LES RESSOURCES POUR L'AT

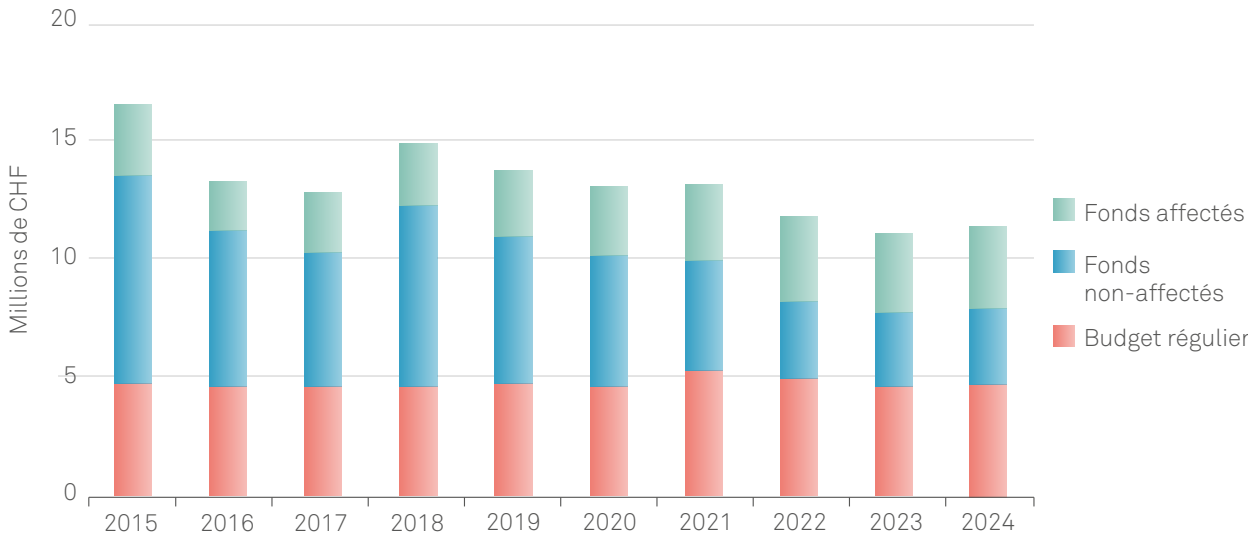
Les ressources pour l'AT: un nivellement par le bas!

L'AT de l'OMC est traditionnellement financée par des fonds issus du budget ordinaire et des contributions volontaires aux fonds d'affectation spéciale, réservées ou non, comme le montrent les comptes détaillés présentés à l'annexe 2 (voir aussi figure 41). Bien que les Membres maintiennent l'enveloppe budgétaire ordinaire pour l'AT à un niveau constant de 4,5 millions de CHF depuis 2012, certaines économies réalisées dans d'autres parties du budget ont permis au Secrétariat d'augmenter légèrement la part des dépenses d'AT qu'il pouvait financer. Après une croissance rapide au cours des dix premières années qui ont suivi la création de l'OMC, les contributions volontaires en faveur de l'AT ont diminué de façon régulière depuis 2007. Moins de 3 millions de

CHF de contributions volontaires non réservées ont été reçus en 2024 de la part de 7 donateurs, soit le niveau le plus bas depuis 25 ans, ce qui correspond à 13% des contributions records reçues pendant la période 2006-2009.

Dans le même temps, les contributions volontaires réservées sont restées stables. Elles dépassent maintenant systématiquement les contributions volontaires non réservées, inversant la logique qui avait conduit à la création du Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) il y a plus de 20 ans. En conséquence, la part des donateurs dans l'offre d'AT de l'OMC continue d'augmenter.

Figure 41. Ressources pour l'assistance technique (2015-2024)



Dépenses d'AT: Contrôles stricts

Globalement, les dépenses d'AT en 2024 sont restées presque au même niveau que l'année précédente, ce qui a confirmé que les années de pandémie étaient définitivement révolues. Les dépenses d'AT totales se sont élevées à 13,7 millions de CHF, soit légèrement moins que la moyenne enregistrée pendant la période 2015-2019.

L'ensemble des dépenses d'AT sont restées dans la limite des ressources disponibles pour l'AT pendant l'année, grâce aux réserves accumulées pendant la pandémie, et le Secrétariat a pu répondre pleinement aux demandes d'AT des bénéficiaires. Cela s'est traduit par une baisse du solde non affecté disponible en fin d'année, qui était bien en deçà du montant retenu comme objectif pour l'année suivante à la fin de 2024 (voir figures 44 et 45).

Des contrôles toujours plus stricts visant les dépenses d'AT ont été mis en œuvre progressivement au cours de l'année, le but étant de préserver autant que possible les réserves en espèces destinées à l'AT et de maximiser le rendement pour les bénéficiaires de l'AT. Les mesures prises comprenaient une réduction du nombre de formateurs ou d'intervenants extérieurs financés, une plus grande pression sur les partenaires de l'assistance technique afin qu'ils financent une partie des coûts des activités, une préférence accordée à des sites meilleur marché pour les activités d'AT, la négociation de conditions d'hôtellerie et de transport plus favorables, etc. Jusqu'à présent, le Secrétariat a largement préservé la qualité et le volume de ses activités d'AT, mais il atteint maintenant la limite de ce qui peut raisonnablement être obtenu. Des

économies supplémentaires auront une incidence sur les volumes ou la qualité de l'AT, voire les deux.

Présentant une analyse par résultat clé, la figure 47 montre que la majeure partie des dépenses ont été dirigées vers le résultat clé 1, comme le prévoit le Plan d'AT. Cela représentait 69% des dépenses totales d'AT en 2024, soit une proportion nettement plus élevée qu'en 2023. La moitié de ce montant correspondait aux activités mondiales organisées à Genève, 22% aux activités régionales, 21% aux divers programmes de placement de longue durée et le reste aux activités nationales (7%). La plupart des ressources du budget ordinaire ont été allouées à ce résultat clé. Le taux d'utilisation global du budget ordinaire a augmenté jusqu'à atteindre 100% en 2024.

Le résultat clé 2 a drainé 3% des dépenses d'AT, conformément à l'année précédente, étant donné que plusieurs processus d'accession sont restés actifs en 2024. Le résultat clé 3 a représenté 7% des dépenses d'AT en 2023, principalement pour soutenir le Programme de chaires de l'OMC, qui est financé par des contributions volontaires réservées. Le résultat clé 4 a mobilisé 8% du total des dépenses d'AT, dont 97% en faveur du Programme des jeunes professionnels. Les autres dépenses, telles que celles engagées pour le personnel (postes L), la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et l'élaboration de cours d'apprentissage en ligne, ont représenté 13% des dépenses d'AT – une proportion bien inférieure à celle de 2023 – les dépenses de personnel ayant représenté l'essentiel de ces coûts.

Figure 42. Dépenses d'assistance technique (2015-2024)

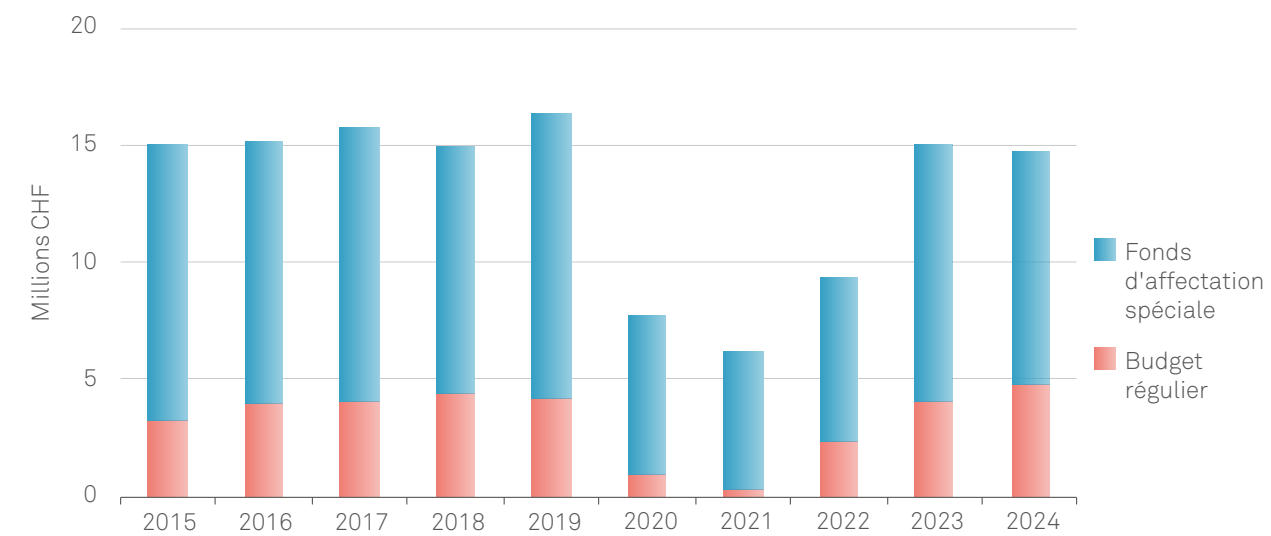


Figure 43. Répartition des dépenses d'AT (2019-2024)

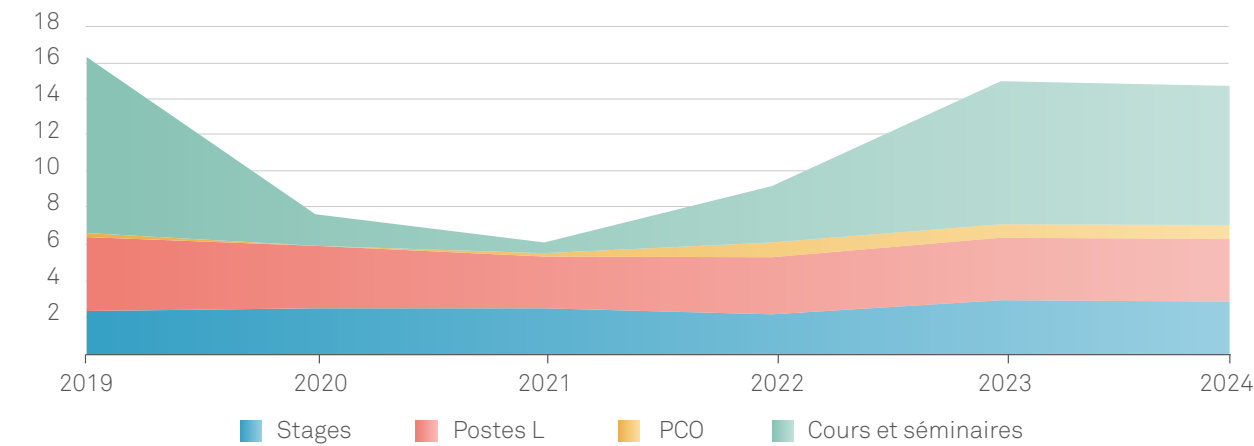


Figure 44. Fonds non réservés (2015-2024)

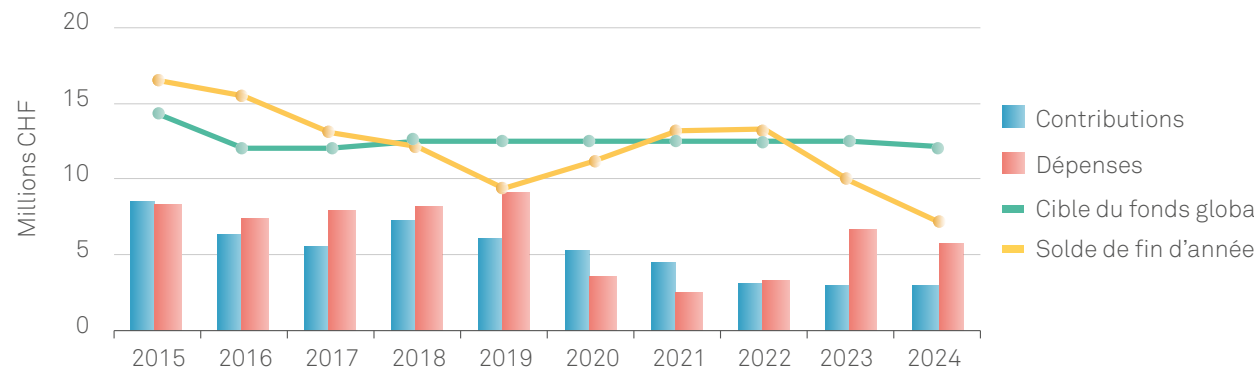


Figure 45. Financement des dépenses d'AT (2007-2024)

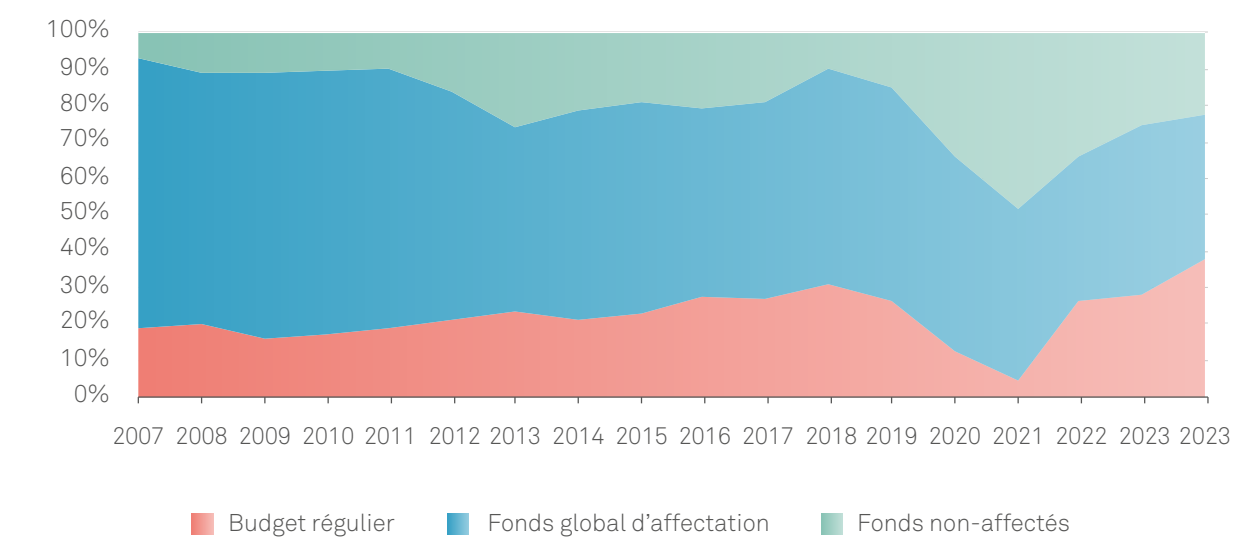


Figure 46. Dépenses pour les activités par région (2024)

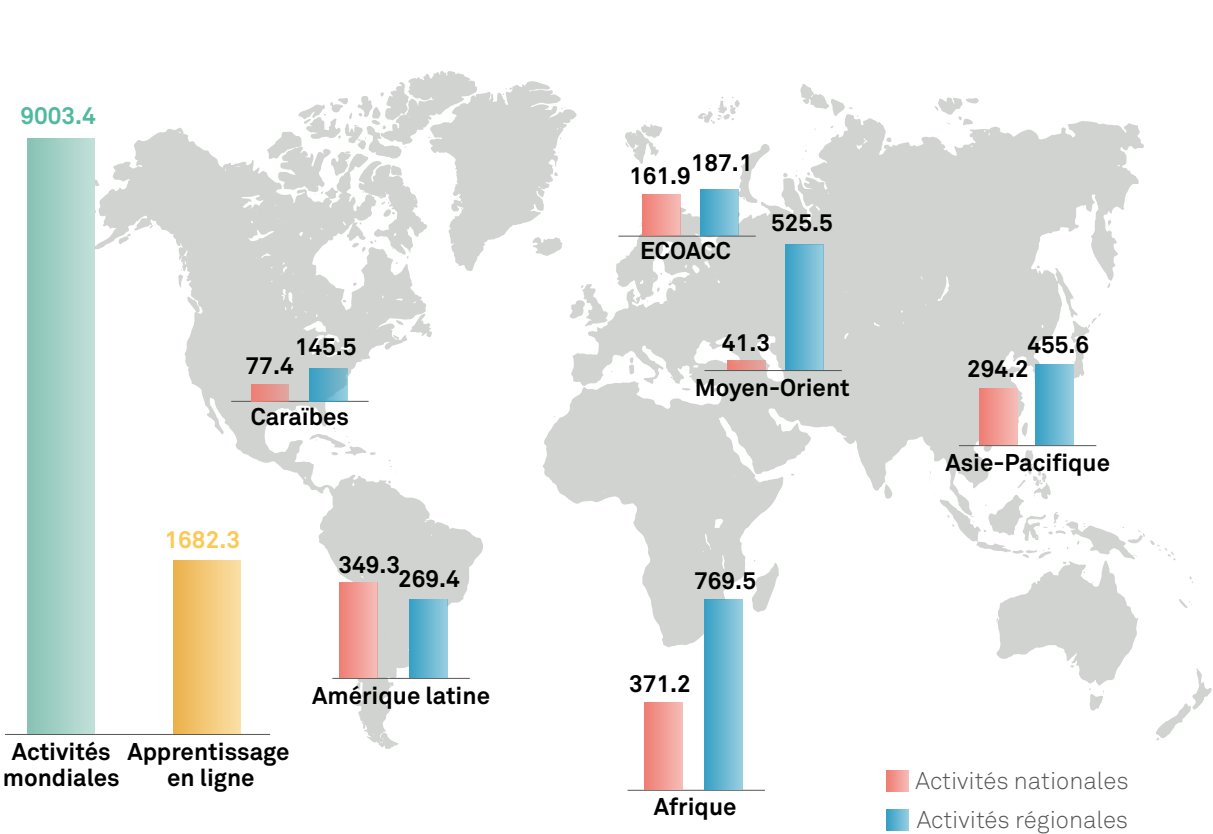
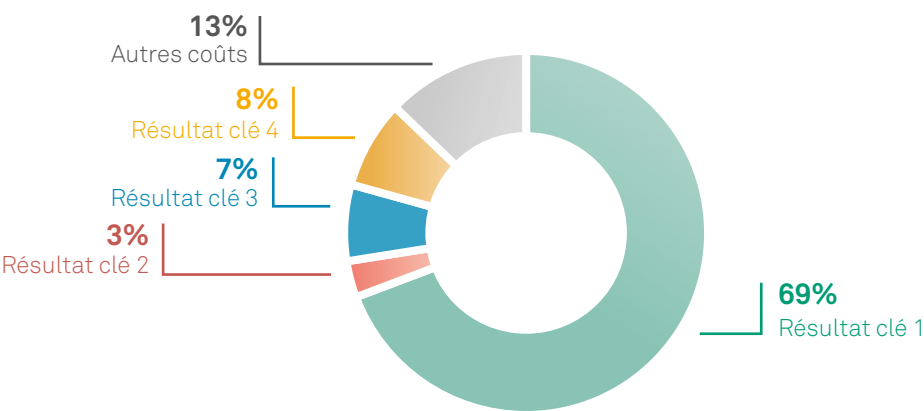


Figure 47. Dépenses par résultat clé au titre de l'assistance technique de l'OMC (2024)



Annexes

ANNEXE 1. PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

Les renseignements contenus dans les colonnes "Valeur" et "Evaluation" de la présente annexe résument l'analyse des résultats des activités d'AT effectuée par le Secrétariat sur la base du cadre logique adopté par les Membres dans le cadre du Plan d'AT 2023-2024. Les observations figurant dans le tableau ne présentent aucun contexte ni aucune explication concernant les circonstances ou raisons qui ont conduit au résultat mesuré. Par conséquent, elles devraient être lues conjointement avec l'analyse plus complète présentée dans le reste du rapport. Les codes suivants ont été utilisés dans le tableau:

- Objectif atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été pleinement rempli, ou a été dépassé.
- Objectif partiellement atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été manqué de peu et d'importants progrès ont été réalisés en vue de sa réalisation.

- Objectif non atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été manqué de beaucoup et les progrès accomplis en vue de sa réalisation ont été limités.
- Données non disponibles: les données dont dispose le Secrétariat sont incomplètes, voire inexistantes, ou ne sont pas suffisamment fiables ou solides pour pouvoir tirer des conclusions dans un sens ou dans l'autre.
- Sans objet (s.o.): les activités d'AT qui auraient dû être utilisées pour mesurer les résultats n'ont pas eu lieu et le Secrétariat ne dispose donc pas d'une base d'évaluation.



Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024
Impact					
Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations)	Moyenne 2019-2021: 41,96%	> 40%	42,3% en 2023	Objectif atteint
Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations)	Moyenne 2019-2021: 1,1%	> 1,00%	1,14% en 2023	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024
Résultat clé 1					
1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	Nombre de documents soumis aux organes de l'OMC par les pays en développement Membres bénéficiaires	Moyenne annuelle 2019-2022: 587	Augmentation	1016	Objectif atteint
1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	Nombre de documents soumis aux organes de l'OMC par les PMA Membres bénéficiaires	Moyenne annuelle 2019-2022: 103	Augmentation	162	Objectif atteint
1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	Nombre de notifications en suspens des Membres bénéficiaires de l'AT	Moyenne 2017-2019: 26 par bénéficiaire	Diminution	25,38	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 1					
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant achevé le niveau 1 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 3 608	Stabilité	1 844	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant achevé le niveau 2 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 11 746	Stabilité	12 174	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant achevé le niveau 3 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 1 833	Augmentation	692	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2017-2019: 145	Augmentation	93	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 163	Stabilité	141	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de PMA bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 43	Stabilité	38	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Part du temps consacré dans chaque activité aux méthodes de formation interactives (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2017-2019: 42% de cours magistraux 58% de méthodes interactives	Augmentation: part des méthodes de formation interactives en moyenne ➡60%	35% de cours magistraux 65% de méthodes interactives	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite aux CRPC de 8 semaines	Moyenne 2017-2019: 96%	Stabilité	94%	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite aux CAPC de 8 semaines	2022: 98,1%	Stabilité	100%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention aux CRPC de 8 semaines	Moyenne 2017-2019: 37%	Stabilité	Moyenne 2024: 16%	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention aux CAPC de 8 semaines	2022: 28,3%	Stabilité	Moyenne 2024: 23,15%	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des CRPC	Moyenne 2017-2019: 98%	Stabilité	Moyenne 2024: 89%	Objectif partiellement atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024
Résultat intermédiaire 1					
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des CAPC	Moyenne 2017-2019: 93%	Stabilité	Moyenne 2024: 97,7%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des cours thématiques avancés	Moyenne 2017-2019: 96%	Stabilité	98%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2017-2019: 238	Stabilité	183	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, l'accompagnement, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi	2019: 5	Stabilité	5	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas - Nombre de participants	Moyenne 2019-2022: 15	Stabilité	14	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	FIMiP - Nombre de participants	Moyenne 2019-2022: 20	Stabilité	18	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe - Nombre de participants	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	3	Objectif non atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	FIMiP - Évaluation finale de chaque stagiaire	100% au moins “pleinement satisfaisant” en 2020-2022	Stabilité	Dépassant les attentes: 7 Pleinement satisfaisant: 10 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas - Évaluation finale de chaque stagiaire	100% au moins “pleinement satisfaisant” en 2020-2022	Stabilité	Dépassant les attentes: 6 Pleinement satisfaisant: 7 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe - Évaluation finale de chaque stagiaire	100% au moins “pleinement satisfaisant” en 2020-2022	Stabilité	Pleinement satisfaisant: 3	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits mis à disposition en ligne durant l'année	Moyenne 2017-2019: 10	Stabilité	16	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de cours en ligne au format SCORM	2022: 77%	Augmentation	86%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes à la qualité du contenu des cours en ligne	Moyenne 2020-2022: 96%	Stabilité	97%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes à l'efficacité de la plateforme d'apprentissage en ligne	Moyenne 2020-2022: 94%	Stabilité	99%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Apprentissage en ligne - Taux de réussite	Moyenne 2019-2022: 61,5%	Stabilité	78%	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024
Résultat intermédiaire 1					
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Apprentissage en ligne - Taux d'abandon	Moyenne 2017-2019: 24%	Stabilité	20%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Apprentissage en ligne - Taux de réussite avec mention	Moyenne 2020-2022: 54%	Stabilité	58%	Objectif atteint
1.2: Instauration de partenariats efficaces	Proportion des activités faisant intervenir un partenaire	Moyenne 2020-2022: 57%	Stabilité	66%	Objectif atteint
1.2: Instauration de partenariats efficaces	Part de la contribution des partenaires aux activités d'AT	Moyenne 2017-2022: 47% de contributions de faible niveau	Diminution de la part des contributions de faible niveau	23%	Objectif atteint
1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2019-2022: 82	Stabilité	Pas d'envoi de questionnaire sur l'AT en 2024	s.o.
1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2017-2019: 8	Stabilité	1	Objectif non atteint
1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Visites par connexion des Membres sur le site Internet de l'OMC	Moyenne 2020-2022: 87 866	Augmentation	135 635	Objectif atteint
1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Nombre d'activités d'AT dont les objectifs incluent la formation aux bases de données de l'OMC	Moyenne 2017-2019: 60	Augmentation	56	Objectif partiellement atteint
Résultat clé 2					
2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	Nombre de réunions formelles ou informelles du Groupe de travail pour les gouvernements accédants bénéficiaires	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	Réunions formelles: 6 Réunions informelles: 3	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 2					
2.1: Les participants des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	Nombre de participants des gouvernements/territoires douaniers distincts observateurs dans les activités d'AT axées sur les accessions	Moyenne 2017-2019: 1 179	Stabilité	Présentiel et à distance: 448 Apprentissage en ligne: 35	Objectif non atteint
2.2 Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	PSA - Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	100% au moins “pleinement satisfaisant”	Stabilité	Pleinement satisfaisant: 5	Objectif atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de documents pertinents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2017-2019: 5,2	Stabilité	7	Objectif atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen d'interventions aux réunions du Comité des marchés publics de Parties accédantes pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2018-2020: 2,9	Stabilité	6,2	Objectif atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de réunions bilatérales avec la présidence du Comité des marchés publics de Parties accédantes pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2018-2020: 1,29	Stabilité	1,8	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024
Résultat clé 3					
3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités	Moyenne 2018-2019 Similitude sémantique: 0,60 Entropie normalisée: 0,92	Stabilité	Similitude sémantique: 0,63 (évolution négative) Entropie normalisée: 0,93 (évolution positive)	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 3					
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Nombre de publications	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 171 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Chaires de la phase III: 432 publications au total Augmentation: 15 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 0 chaire	Objectif atteint
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Évaluation annuelle par le Conseil consultatif de la qualité des principaux résultats de recherche pour chaque chaire	Chaires de la phase III – données de référence individuelles établies sur la base des résultats passés Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Évaluation positive	Chaires de la phase III – tendance: Positive: 24 évaluations Stable: 3 évaluations Négative: 2 évaluations	Objectif atteint
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre d'étudiants ayant achevé un cours lié à l'OMC	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 2 490 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Chaires de la phase III: 6 970 étudiants au total Augmentation: 13 chaires Stabilité: 1 chaire Diminution: 1 chaire	Objectif atteint
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Chaires de la phase III -moyenne 2020-2022: 28 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Chaires de la phase III: 134 cours au total Augmentation: 11 chaires Stabilité: 1 chaire Diminution: 3 chaires	Objectif partiellement atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Nombre d'activités de communication chaque année	Chaires de la phase III -moyenne 2020-2022: 86 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Chaires de la phase III: 226 activités au total Augmentation: 12 chaires Stabilité: 2 chaires Diminution: 1 chaire	Objectif atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Conseils fournis aux responsables politiques gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Chaires de la phase III -moyenne 2022-2022: 109 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Chaires de la phase III: 349 interventions au total Augmentation: 8 chaires Stabilité: 3 chaires Diminution: 4 chaires	Objectif partiellement atteint
3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants participant à des concours soutenus par l'OMC	2022: 344	Stabilité	328	Objectif partiellement atteint
3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants supervisés ayant obtenu un doctorat	Nombre de doctorats obtenus chaque année: 5	Stabilité	2 étudiants supervisés ont obtenu un doctorat	Objectif partiellement atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2024

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024
Résultat clé 4					
4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, rapports et documents produits par ce groupe de parties prenantes	En 2017: 26 sujets liés à l'OMC couverts	Stabilité	37	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 4					
4.1: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2017-2019: 7 activités	Stabilité	2	Objectif non atteint
4.1: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de parties prenantes non gouvernementales clés et de législateurs touchés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 355 législateurs 73 journalistes 28 représentants de la société civile	Stabilité	Législateurs: 0 Journalistes: 28 Représentants de la société civile: 0	Objectif non atteint
4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via les supports d'apprentissage autonome en ligne	Nombre de supports de formation consultés	Moyenne 2020-2022: 3 718	Augmentation	9 011	Objectif atteint
4.3: Consultation de renseignements sur l'AT liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'assistance technique ont été consultées, y compris les nouvelles	Moyenne 2020-2022: 327 668	Augmentation	Pages: 897 909 Nouvelles: 377 231	Objectif atteint
4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de jeunes professionnels sélectionnés chaque année par l'OMC	Moyenne 2020-2022: 13	Augmentation	20	Objectif atteint
4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	RJP - Évaluation finale de chaque jeune professionnel par le supérieur hiérarchique	100% au moins "pleinement satisfaisant" en 2020-2022	Stabilité	Pleinement satisfaisant: 20	Objectif atteint
4.5: Les connaissances des participants au Programme de stages généraux de la Chine sont renforcées	Programme de stages généraux de la Chine - Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	100% "pleinement satisfaisant"	Stabilité	Dépassant les attentes: 1 Pleinement satisfaisant: 3 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint

ANNEXE 2. MATRICE DES ACTIVITÉS

Résultats clé 1 – 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l’OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres (milliers de CHF)

NiveauVoieLangue(s)IntituléRégion					Budget ordinaire		FGAS¹		Autres FAS²		Total		
					Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours à Genève pour les PMA – Introduction et activités thématiques – Semaines de Genève	Monde	462	498	–	–	–	–	462	498	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Cours avancés de politique commerciale appliqués (Genève)	Monde	1 382	1 359	–	–	–	–	1 382	1 359	
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités de niveau intermédiaire pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie-Pacifique, les Caraïbes, la région ECOACC et l'Amérique latine	Toutes régions	–	–	3 080	1 141	–	–	3 080	1 141	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde	1 740	1 942	700	404	–	–	2 440	2 346	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends)	Monde	60	26	–	–	–	–	60	26	
Intermédiaire/ avancé	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Activités nationales, y compris assistance pour l'évaluation des besoins et missions de suivi et d'évaluation	Toutes régions	690	600	–	22	–	–	690	622	
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Ateliers régionaux	Toutes régions	–	41	3 000	890	–	–	3 000	931	
		E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue Sud-Sud	Toutes régions	–	–	–	–	95	122	95	122	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Formation en cours d'emploi dans le cadre du Programme de valorisation des talents des Pays-Bas	Monde	–	–	–	–	774	733	774	733	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe	Monde	–	–	210	103	–	–	210	103	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages généraux à l'OMC	Monde	–	–	–	–	–	104	–	104	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: niveau introductif	Fonctionnaires en poste dans les capitales	–	–	–	–	–	–	–	–	
Intermédiaire	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Cours en ligne: niveau intermédiaire (généralistes et spécialistes)		–	–	–	–	–	–	–	–	
	Généraliste/ spécialiste	Anglais	Cours en ligne: Cours personnalisé – Créer ses propres cours d'apprentissage en ligne		–	–	–	–	–	–	–	–	
Sous-total					4 334	4 467	6 990	2 560	1 930	1 924	13 254	8 951	
Frais généraux (13%)					–		909	333	251	250	1 160	583	
Total					4 334	4 467	7 899	2 893	2 181	2 174	14 414	9 534	

Résultat clé 2 – Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l’accession (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région	Budget ordinaire		FGAS¹		Autres FAS²		Total		
					Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	
Intermédiaire/ avancé	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Séminaires nationaux sur les accessions	Toutes régions	50	97	–	–	–	–	50	97	
Intermédiaire/ avancé	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Autres activités sur les accessions	Toutes régions	–	83	300		–		300	83	
		E	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: tables rondes sur les accessions à l'OMC	Monde	–	–	–	–	230	91	230	91	
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l’accession à l'OMC (PSA)	Monde	–	–	–	–	100	112	100	112	
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: L’accession à l'OMC	Monde	–	–	–	–	–	–	–	–	
Sous-total					50	180	300	–	330	203	680	383	
Frais généraux (13%)					–		39	–	43	26	82	26	
Total					50	180	339	–	373	229	762	410	

Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l’OMC et dialoguent avec les décideurs (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région	Budget ordinaire		FGAS¹		Autres FAS²		Total		
					Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	
	Généraliste	E/F/S	Programme de chaires de l'OMC – Phase III	Toutes régions	–	–	–	–	1 300	710	1 300	710	
	Généraliste	E/F/S	Programme de chaires de l'OMC – Phase IV	Toutes régions	–	–	–	–	265	–	265	–	
		E/F/S	Programme de soutien de l’OMC aux doctorants	Monde	–	–	65	48	–	–	65	48	
		E/F/S	Soutien au concours de plaidoiries; Colloque OMPI-OMC organisé à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle; don de publications de l’OMC à des établissements universitaires	Toutes régions	25	32	80	39	–	–	105	71	
Sous-total					25	32	145	87	1 565	710	1 735	829	
Frais généraux (13%)					–	–	19	11	203	92	222	104	
Total					25	32	164	98	1 768	802	957	933	

Résultat clé 4 – Les parties prenantes non gouvernementales connaissent et maîtrisent les travaux de l’OMC et les questions qui la concernent (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
					Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	
		E/F/S	Activités de sensibilisation nationales		15	–	–	–	–	–	15	–	
		E/F/S	Autres activités de sensibilisation destinées aux législateurs, aux journalistes, aux membres de la société civile et aux entreprises	Toutes régions	–	32	610	–	–	–	610	32	
	Spécialiste	E/F/S	Programme des jeunes professionnels (PJP) de l'OMC	Monde	–	–	996	927	–	–	996	927	
		E/F/S	Supports d'apprentissage autonome en ligne	Toutes régions	–	–	–	–	–	–	–	–	
Sous-total					15	32	1 606	927	–	–	1 621	959	
Frais généraux (13%)					–	–	209	121	–	–	209	121	
Total					15	32	1 815	1 048	–	–	1 830	1 079	

Autres coûts des programmes – dépenses de personnel et coûts de suivi et d’évaluation (milliers de CHF)

AUTRES COÛTS	Intitulé	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
			Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	
	Postes L		–	–	1 700	1 515	–	–	1 700	1 515	
	Mise en œuvre de la GAR et élaboration de cours d'apprentissage en ligne		125	46	–	–	–	–	125	46	
Sous-total			125	46	1 700	1 515	–	–	1 825	1 561	
Frais généraux (13%)			–	–	221	197	–	–	221	197	
Total			125	46	1 921	1 712	–	–	2 046	1 757	

Total général récapitulatif – (milliers de CHF)

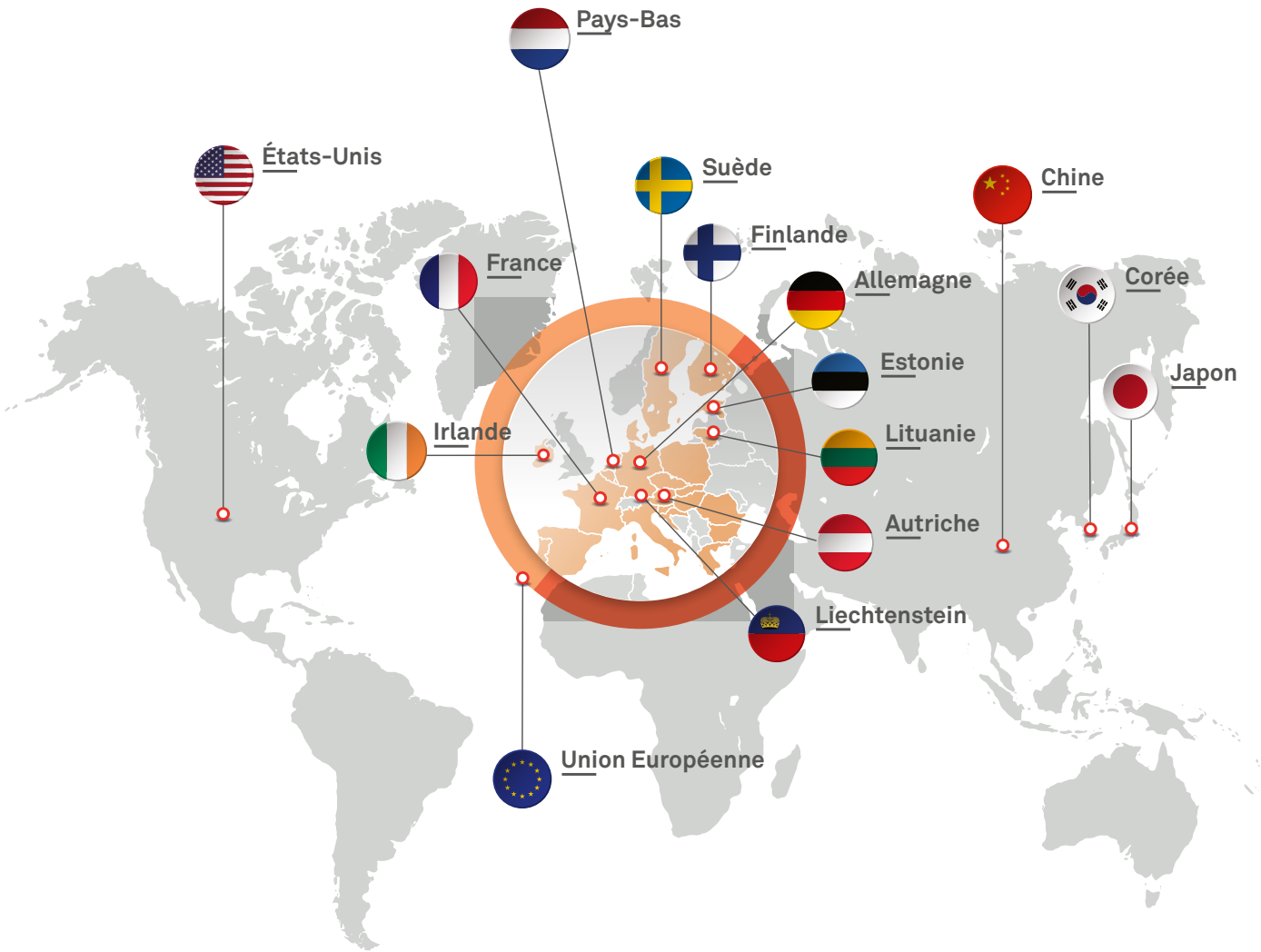
TOTAL GÉNÉRAL RÉCAPITULATIF	Intitulé	Région	Budget ordinaire		FGAS ¹		Autres FAS ²		Total		
			Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2024	Dépenses 2024	
	Sous-total		4 549	4 757	10 741	5 089	3 825	2 837	19 115	12 683	
	Frais généraux (13%)		–	–	1 396	662	497	369	1 894	1 030	
	Total		4 549	4 757	12 137	5 751	4 322	3 206	21 009	13 713	

1 Le Fonds Global d'Affectation Spéciale (FFG) comprend des fonds non affectés et des fonds destinés à financer le Programme de Chaires de l'OMC (PCO).

2 Les autres FAS financent le Programme franco-irlandais pour les missions (FMiP), le Programme de valorisation des talents des Pays-Bas et le Programme de la Chine pour les PMA et les accessions; ils sont placés sous le contrôle exclusif de l'OMC, qui peut les utiliser pour financer ses activités d'AT. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), le Cadre intégré renforcé (CIR) et le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF) ne sont donc pas pris en considération; ils ont leurs propres processus de gouvernance et d'établissement de rapports.

Saluer les efforts des donateurs

Le financement des donateurs est essentiel pour continuer à fournir une assistance technique aux bénéficiaires. Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont financés par le budget ordinaire du Secrétariat de l'Organisation, ce financement étant complété par des fonds extrabudgétaires. Ces derniers constituent le principal canal par lequel les contributions volontaires des Membres de l'OMC ci après ont soutenu les activités d'assistance technique ces dernières années.



Financement de l'assistance technique liée au commerce (ATLC)



Rapport conçu par la Section de conception graphique et événementielle, impression et distribution. Imprimé par le Secrétariat de l'OMC.

Crédits photos: © WTO

© Organisation mondiale du commerce 2025

Renforcer la compréhension et la connaissance du système commercial multilatéral

Le présent rapport a été élaboré, pour le compte du Secrétariat de l'OMC, par l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT), la division chargée de gérer, de coordonner et d'évaluer l'organisation et l'exécution des activités d'assistance technique (AT) de l'OMC. Il a bénéficié des contributions de toutes les divisions associées à la mise en œuvre du programme d'AT. En tant qu'outil pour évaluer les résultats de l'AT de l'OMC et communiquer ses réalisations, le rapport recense divers résultats concrets qui ont été produits et qui pourraient être mesurés pendant l'année. Il montre comment l'OMC répond à l'évolution des besoins des pays en développement et des pays les moins avancés Membres et observateurs en adaptant constamment son offre pour la rendre encore plus pertinente et qualitative. Tout au long du rapport, des témoignages rapportent les points de vue et l'expérience de ceux par qui et pour qui l'AT de l'OMC fait la différence.

Les couleurs, les frontières et les noms indiqués, pas plus que les désignations utilisées sur les cartes figurant dans le présent rapport, n'impliquent de jugement, de reconnaissance officielle ou d'acceptation de la part de l'Organisation mondiale du commerce quant au statut juridique ou aux frontières d'un territoire.



Institut de formation et de coopération technique

Organisation mondiale du commerce

Centre William Rappard,

Rue de Lausanne 154

CH-1211 Genève 2

Suisse

Tél. +41 (0)22 739 51 11

Courriel: TAMS@wto.org

Site Web: <https://www.wto.org/fr>

Pour en savoir plus

